



## VERS UNE VISION COMMUNE

Un conseil agricole approprié  
pour les exploitants familiaux et  
gestionnaires des grands périmètres  
irrigués d'Afrique de l'Ouest

Barbara Adolph

**Global Water Initiative (GWI)** – La Global Water Initiative en Afrique de l’Ouest fait partie d’un programme mondial de recherche-action et de plaidoyer financé par la Fondation Howard G. Buffett. Le programme est mis en œuvre par l’Institut international pour l’environnement et le développement (IIED) et l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Sénégal et en Guinée, sur le thème de la production agricole liée aux grands barrages et périmètres irrigués, aux niveaux local, national et régional. L’approche multi-acteurs utilisée vise à appuyer et responsabiliser les petits producteurs – hommes et femmes – pour les placer au centre des politiques de gestion efficace de l’eau et de sécurité alimentaire, afin de leur assurer des moyens d’existence durables et sécurisés.

**IIED** – L’Institut international pour l’environnement et le développement est une organisation de recherche-action et de politique qui promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous sommes basés à Londres et travaillons sur cinq continents avec certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

**UICN** – L’Union internationale pour la conservation de la nature aide à trouver des solutions pratiques aux problèmes de l’environnement et du développement actuels. Valoriser et conserver la nature, assurer une gouvernance efficace et équitable de son utilisation, et développer des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l’alimentation et du développement, tels sont les domaines dans lesquels s’exercent les activités de l’UICN. L’Union soutient la recherche scientifique, gère des projets dans le monde entier et réunit les gouvernements, les ONG, l’ONU et les entreprises en vue de générer des politiques, des lois et des bonnes pratiques.



## **VERS UNE VISION COMMUNE**

**Un conseil agricole approprié pour les exploitants familiaux et gestionnaires des grands périmètres irrigués d'Afrique de l'Ouest**

**Barbara Adolph**  
Septembre 2016

Première édition : Institut international pour l'environnement et le développement (Royaume-Uni) et Union internationale pour la conservation de la nature (Burkina Faso), 2016.

ISBN : 978-1-78431-383-8

Numéro de commande IIED : 12595FIED

Citation : Adolph, B. (2016), Vers une vision commune – Un conseil agricole approprié pour les exploitants familiaux et gestionnaires des grands périmètres irrigués d'Afrique de l'Ouest. Institut international pour l'environnement et le développement, Londres et Union internationale pour la conservation de la nature, Ouagadougou.

Ce rapport peut être téléchargé sur le site de l'IIED : <http://pubs.iied.org/12595FIED>.

Pour contacter l'auteure, veuillez écrire à :

Barbara Adolph, Institut international pour l'environnement et le développement, 80-86 Gray's Inn Road, London WC1X 8NH, Royaume-Uni.

Tél : +44 20 3463 7399

Fax: +44 20 3514 9055

E-mail: [barbara.adolph@iied.org](mailto:barbara.adolph@iied.org)

*Les points de vue exprimés dans ce rapport sont ceux de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement ceux des organisations qui participent à la Global Water Initiative à l'échelle nationale, régionale ou mondiale, ni ceux de la Fondation Howard G. Buffett.*

# SOMMAIRE

Sigles et acronymes	iii
Remerciements	v
Résumé exécutif	vi
Introduction	ix
1 Services de conseil agricole pour les grands périmètres irrigués – contexte et conditions requises	1
1.1 Contextes régionaux et nationaux : politiques de SCA et irrigation	1
1.2 Conseil agricole à l’intention des producteurs des grands périmètres irrigués	6
2 Relier l’offre et la demande de conseil agricole	11
2.1 Difficultés actuelles	11
2.2 Ce qui est souhaité : le conseil agricole vu du côté de la demande	15
2.3 Ce qui est proposé : le conseil agricole vu du côté de l’offre	26
2.4 Faire le lien entre l’offre et la demande de SCA : le besoin de systèmes de gouvernance et de communication efficaces	36
3 Recommandations	51
3.1 Réaliser une évaluation participative des capacités et des systèmes institutionnels et organisationnels avant que toute intervention de développement ne démarre dans un grand périmètre irrigué	52
3.2 Élaborer et mettre en œuvre des stratégies exhaustives de SCA pour les périmètres irrigués	53
3.3 Développer les capacités organisationnelles des producteurs afin de renforcer les SCA du côté de la demande	54
3.4 Créer et faciliter un espace de communication pour la coordination et la négociation entre organisations de producteurs, institutions gestionnaires de périmètre irrigué et autres prestataires de services agricoles	56
4 Conclusions	57
Bibliographie	59
Annexe Canevas du plan d’action	63

## Liste des figures

Figure 1	Principales étapes du processus de recherche action	xiv
Figure 2	Un système d'innovation agricole	4
Figure 3	Typologie d'un SCA pour un périmètre irrigué	9
Figure 4	Portée géographique et thématique des organismes de gestion de périmètre	29

## Liste des tableaux

Tableau 1	Besoins en conseil agricole des différents producteurs à Bagré	18
Tableau 2	Priorités de deux projets récemment financés par la BAD	24
Tableau 3	Prestataires de SCA autour des trois périmètres étudiés	28
Tableau 4	Autoévaluation des SCA – rôles prioritaires tels que perçus par les conseillers agricoles des organismes de gestion de périmètre	31
Tableau 5	Profil du personnel des SCA dans les trois offices en 2015	32
Tableau 6	Ce que les producteurs attendent des SCA pour le périmètre irrigué de l'Anambé	35
Tableau 7	Éléments clés/dossiers de travail des plans d'action élaborés dans les trois sites d'étude	46
Tableau 8	Organisations ayant promis de soutenir des éléments spécifiques du plan d'action de Bagré durant l'atelier national de juin 2015	48

## Liste des encadrés

Encadré 1	Brèves descriptions du site de trois grands périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest	x
Encadré 2	Bref historique des SCA en Afrique de l'Ouest	2
Encadré 3	SCA des grands périmètres irrigués – en quoi sont-ils différents ?	6
Encadré 4	Mandats des organismes de gestion des trois périmètres irrigués	10
Encadré 5	Facteurs qui expliquent la faiblesse de la productivité et des revenus pour les producteurs familiaux de riz irrigué	13
Encadré 6	Types d'exploitants familiaux dans les trois périmètres irrigués	15
Encadré 7	Types d'organisations de producteurs dans les trois périmètres	20
Encadré 8	Ce que les producteurs attendent des SCA – résultats des discussions en groupes de réflexion	25
Encadré 9	Approches utilisées par l'ODRS à Sélingué en matière de SCA depuis son lancement jusqu'à nos jours	33
Encadré 10	Mécanismes pour arriver à une redevabilité descendante	37
Encadré 11	Mécanismes institutionnels pour la communication entre producteurs et SCA dans les trois sites d'étude	39
Encadré 12	DPRP – Diagnostic participatif rapide et planification des actions	42
Encadré 13	Visions dégagées par les groupes de travail sur les SCA pour leur périmètre irrigué respectif	44

## SIGLES ET ACRONYMES

ANCAR	Agence nationale de conseil agricole et rural, Sénégal
ANSD	Association nourrir sans détruire, Burkina Faso
APPIA	Amélioration des performances des périmètres irrigués en Afrique sahélienne
ARID	Association régionale de l'irrigation et du drainage en Afrique de l'Ouest et du Centre
BAD	Banque africaine de développement
BCB	Banque commerciale du Burkina
BNDA	Banque nationale de développement agricole, Mali
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CMDT	Compagnie malienne pour le développement du textile
CMS	Crédit mutuel du Sénégal
CNCAS	Caisse nationale de crédit agricole, Sénégal
COGEMA	Comité de gestion du matériel agricole, Anambé, Sénégal
CORAFWECARD	Conseil ouest- et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles / West and Central African Council for Agricultural Research and Development
DPV	Direction de la protection des végétaux, Sénégal
DRASA	Direction régionale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Burkina Faso
DRDR	Direction régionale du développement rural, Sénégal
DVRD	Direction de la vulgarisation et de la recherche, Burkina Faso
F&V	Formation et visite (système de vulgarisation agricole)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations)
FEPROBA	Fédération des producteurs du bassin de l'Anambé, Sénégal
FNDASP	Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral, Sénégal
GFRAS	Forum mondial pour le conseil rural (Global Forum for Rural Advisory Services)
GWJ	Global Water Initiative
IED Afrique	Innovation environnement développement Afrique
IER	Institut d'économie rurale, Mali
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
INERA	Institut de l'environnement et de recherches agricoles, Burkina Faso
ISRA	Institut sénégalais de recherche agricole, Sénégal
IWMI	Institut international de gestion de l'eau (International Water Management Institute)
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Burkina Faso
ODRS	Office de développement rural de Sélingué, Mali
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OP	Organisations de producteurs
PADERBA	Projet d'appui au développement rural dans le bassin de l'Anambé, Sénégal
PAPCB	Projet d'appui au pôle de croissance de Bagré, Burkina Faso
PAPSA	Projet d'appui à la productivité et à la sécurité alimentaire, Burkina Faso
PAS	Programme d'ajustement structurel
PASAEL	Projet d'appui à la sécurité alimentaire et à l'élevage, Sénégal
PPAAO	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest

PRESA/DCI	Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées, Mali
RESCAR-AOC	Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SCA	Services de conseil agricole
SCIA	Systèmes de connaissance et d'information agricoles
SCR	Services de conseil rural
SEDAB	Sahélienne d'entreprise de distribution et d'agrobusiness, Burkina Faso
SNCASP	Système national de conseil agro-sylvo-pastoral, Sénégal
SNVACA	Système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole, Burkina Faso
SODAGRI	Société de développement agricole et industriel du Sénégal
SODEFITEX	Société de développement des fibres textiles, Sénégal
SODEVOL	Société de développement des oléagineux, Sénégal
UC	Unité de compte de la Banque africaine de développement
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

## REMERCIEMENTS

Le processus de recherche action participative qui sous-tend ce rapport a impliqué des producteurs et leurs organisations, des gestionnaires de périmètre irrigué, des services gouvernementaux aux niveaux national et local, des universités et instituts de recherche agricole, d'autres prestataires de services agricoles et des organisations de la société civile. Beaucoup d'individus et d'organisations ont contribué à ce projet d'une manière ou d'une autre et continuent de le faire en mettant à profit les conclusions et les recommandations qui en découlent.

Je sais particulièrement gré au personnel et à la direction de l'ODRS au Mali, de la SODAGRI au Sénégal et de Bagrèpôle au Burkina Faso pour leur engagement sans faille dans le processus, leur franchise dans la remise en question du statu quo et leur réflexion sur différentes manières de progresser, ainsi que leur volonté de partager l'information avec nous tout au long du processus. De même, je remercie très sincèrement les exploitants des trois périmètres irrigués et leurs représentants – les unions paysannes, les fédérations et les coopératives agricoles de Sélingué, Anambé et Bagré. Leur participation enthousiaste tout au long du processus, notamment au sein des groupes de travail et lors des activités associées, nous a aidés à comprendre quels étaient les principaux défis et à élaborer des solutions ensemble.

Ce processus de recherche action a été effectué dans le cadre d'un partenariat entre l'IIED et l'UICN (PACO) et je remercie l'équipe de l'UICN dans les trois pays pour leur excellent travail sur les trois sites d'étude qui constituent le socle de cette synthèse. En particulier, Bamadou Cessouma au Mali (en collaboration avec Younoussa Touré de l'université du Mali), Modou Diouf au Sénégal (en collaboration avec Souleymane Cissé de l'IED Afrique) et Serge Alfred Sedogo (en collaboration avec Moumini Savadogo de l'UICN et Tsuamba Bourgou de l'ANSD). Ces collègues ont rédigé les rapports nationaux qui documentent les services de conseil agricole (SCA) existants et les processus d'autoévaluation qui ont débouché sur l'élaboration des plans d'action. Ils ont fourni un retour d'information précieux pour l'analyse tout au long du processus et ils travaillent encore à l'institutionnalisation des plans d'action sur les trois sites.

Je remercie mes collègues, Jamie Skinner (IIED) et Jérôme Koundouno (UICN), pour leur esprit critique et leurs suggestions constructives tout au long du processus. Par ailleurs, les personnes suivantes ont annoté les versions préliminaires de ce rapport : Bara Guèye (IED Afrique), Michel Harvard et Guy Faure (CIRAD), Patrice Djamen (RESCAR-AOC), Brent Simpson (FAO/Université d'État du Michigan) et Hilmy Sally (IWMI). Ces annotations ont permis d'améliorer considérablement le texte initial et je leur suis reconnaissante pour le temps et les efforts que ces relecteurs ont bien voulu accorder au projet.

Ce processus de recherche action a été financé dans le cadre du programme de la Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest par la Fondation Howard G. Buffett.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport résume près de trois ans de recherche action sur les services de conseil agricole (SCA) pour les périmètres irrigués à grande échelle en Afrique de l'Ouest, entreprise par la Global Water Initiative (GWI-Afrique de l'Ouest). Il explore la structure, le fonctionnement et les problèmes rencontrés par les SCA dans trois sites de la région (Anambé au Sénégal, Sélingué au Mali et Bagré au Burkina Faso). Le but est de tirer des leçons sur la façon dont ces services sont dispensés de manière à mieux répondre à la demande de différents types de producteurs. A terme, l'objectif est de contribuer à des moyens de subsistance durables grâce à une meilleure utilisation des opportunités offertes par l'irrigation.

Le riz est une denrée de base de plus en plus importante en Afrique de l'Ouest. Les gouvernements et les bailleurs de fonds continuent d'investir dans des périmètres irrigués pour doper la production et réduire la dépendance aux importations. Toutefois, les rendements du riz sont souvent restés très inférieurs à ceux escomptés à l'époque de la conception initiale des aménagements. Ceci se traduit par de faibles revenus pour les agriculteurs et par des pressions sur les gestionnaires des périmètres pour qu'ils améliorent leurs performances. Les périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest ont également subi une transition tout au long des décennies écoulées, à mesure que les producteurs dépendaient de plus en plus des prestataires de services du secteur privé pour le crédit, les intrants, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Dans ce nouveau scénario, le rôle que l'on attend des SCA évolue. Au lieu d'être de simples agents du « transfert technologique » qui se concentrent sur la formation des producteurs aux technologies élaborées par des chercheurs, on attend des SCA qu'ils fassent office de « courtier », mettant les agriculteurs en relation avec des prestataires de services tout au long de la chaîne de valeur. Cela devrait s'accompagner d'une plus grande autonomie des producteurs et de leur meilleure intégration dans les marchés. Les SCA sont donc au cœur de la transformation agricole et rurale.

Toutefois, une analyse des moyens de subsistance des producteurs dans les trois périmètres étudiés montre qu'il subsiste encore beaucoup de difficultés. Les exploitants familiaux ne sont pas un groupe homogène et les différents types de producteurs (selon la taille du ménage et de l'exploitation, leurs biens et leurs sources de revenu) ne sont pas confrontés aux mêmes problèmes. Parmi ceux-ci figurent les difficultés culturelles sur le terrain, les problèmes liés à la gestion de l'eau, l'accès au foncier, l'accès et le coût de la main-d'œuvre agricole, l'accès aux intrants et équipements, les prix et les marchés, ainsi que les enjeux institutionnels et de gouvernance associés notamment aux relations des producteurs avec les gestionnaires des périmètres. Tous les producteurs ne sont pas désireux ou capables de se concentrer avant tout sur la production de riz irrigué et beaucoup jonglent avec un portefeuille varié de stratégies de subsistance, y compris l'agriculture pluviale et des activités non agricoles. Ceci s'inscrit en porte-à-faux avec les pressions exercées par les gouvernements pour que les gestionnaires des périmètres irrigués augmentent la production rizicole et encouragent l'émergence de riziculteurs spécialisés et très performants. Ces différentes priorités font que les relations entre les producteurs et les gestionnaires de périmètres ont parfois été conflictuelles, sapant leur coopération ; et ces mauvaises relations se traduisent finalement par des performances globales insuffisantes.

Une autoévaluation des organisations de producteurs (OP) et des gestionnaires des aménagements a confirmé la grande diversité de leurs attentes. Chaque groupe a aussi reconnu des difficultés, tant pour lui-même que pour les autres acteurs. Les OP reconnaissent qu'il faut :

- Accroître la redevabilité et la transparence envers les membres et la communication avec eux, et améliorer leurs systèmes de gouvernance internes en les alignant sur les normes agréées à l'échelle régionale ;
- Améliorer leurs capacités à jouer un rôle déterminant dans la demande et l'utilisation de SCA de différentes sources ;
- Accroître leurs aptitudes à faire appliquer les règles et procédures agréées (telles que la collecte de la redevance, le respect de la réglementation des périmètres irrigués, etc.) ;
- Nouer des relations de façon proactive avec les prestataires de services agricoles au lieu de compter sur les gestionnaires des périmètres pour toujours le faire en leur nom ; et
- Accroître la représentation des femmes et des jeunes.

Les gestionnaires reconnaissent que :

- Les SCA qu'ils fournissent ne répondent pas aux besoins des différents types d'agriculteurs et qu'ils doivent être mieux ciblés – aussi bien en matière de contenu technique qu'en termes d'approche consultative ;
- La communication avec les OP est sporadique et ponctuelle et elle doit être plus régulière et plus efficace ;
- Les SCA qu'ils fournissent ont besoin d'être mieux intégrés dans les stratégies et les politiques nationales de SCA (là où elles existent) et de se rapprocher des prestataires de SCA en dehors du périmètre irrigué afin de parvenir à une mutualisation de l'apprentissage et à un appui aux multiples moyens de subsistance des producteurs ; et
- Les SCA ont besoin d'élargir leur conseil en matière de production agricole de manière à couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur – à commencer par des conseils sur le crédit et les intrants agricoles, en fournissant un accompagnement tout au long du processus de production et jusqu'à la commercialisation, en passant par la transformation et le stockage.

Du fait des autoévaluations, qui ont mis en exergue les tensions entre les producteurs et les gestionnaires de périmètre, les deux groupes sont convenus de former des groupes de travail mixtes sur chaque site afin d'élaborer des plans d'action détaillés qui permettraient de résoudre les problèmes identifiés. Les groupes facilités par la GWI ont rassemblé des représentants de différents SCA (y compris des prestataires nationaux de SCA, des établissements de recherche et des ONG) ainsi que des représentants des producteurs. Sur une durée d'environ six mois, les groupes se sont réunis pour identifier des domaines prioritaires et fixer les étapes requises pour les traiter, y compris les rôles et attributions des différents acteurs. Cela a permis de produire des plans d'action qui ont été validés localement au moyen d'assemblées communautaires et d'émissions de radio, qui ont ensuite été présentés au niveau national aux partenaires et bailleurs de fonds potentiels. Les plans d'action sont toujours en phase d'intégration au sein des institutions à l'heure même où ce rapport est en cours de finalisation. Des actions spécifiques ont été incorporées dans de nouvelles initiatives financées par des bailleurs

de fonds au niveau des trois sites et dans les programmes de travail des OP et des gestionnaires des périmètres.

Le processus est loin d'avoir été parfait et l'impact à long terme sur la production agricole et les moyens de subsistance des producteurs est encore inconnu. Toutefois, les intéressés confirment que des changements spectaculaires apparaissent dans les opinions et les capacités des gestionnaires, des OP et autres prestataires de services agricoles, et dans leurs relations entre eux. Il existe un fort engagement de tous les acteurs pour mettre en œuvre les plans d'action au travers d'une gamme de partenariats et de mécanismes, et pour continuer de travailler ensemble.

Un certain nombre de recommandations pour la conception et la mise en œuvre de SCA pour les exploitants familiaux dans les périmètres irrigués sont ressorties du processus. Chaque périmètre est différent et, dans de nombreux cas, il se peut que des institutions robustes et pleinement opérationnelles soient déjà en place. Toutefois, ces recommandations offrent une « check-list », tout particulièrement pour les nouveaux périmètres irrigués, qui devrait attirer l'attention des investisseurs sur le besoin d'évaluer et, le cas échéant, de mettre en place, des institutions, de façon à ce qu'elles puissent « mener à bien » leurs objectifs ambitieux – car si ces recommandations ne sont pas satisfaites, il est probable que les investissements dans l'irrigation ne donneront pas les résultats attendus. La section sur les Recommandations de ce rapport suggère plusieurs mesures pratiques que les différents acteurs (et notamment les gouvernements et les bailleurs de fonds) pourraient adopter pour mener à bien les recommandations globales suivantes :

- **Réaliser une évaluation participative des systèmes et des capacités institutionnels et organisationnels avant que toute intervention de développement ne démarre dans un grand périmètre irrigué.** Cela permettrait d'éviter de lourdes dépenses en capitaux dans des systèmes qui ne fonctionnent pas et d'identifier des points d'entrée pour aider les institutions à avoir de meilleurs résultats.
- **Élaborer et mettre en œuvre des stratégies exhaustives de SCA pour les périmètres irrigués.** Celles-ci devraient définir clairement les rôles, les attributions, les structures, les stratégies et les ressources des SCA, ainsi que des mesures pour évaluer les performances non seulement par rapport aux objectifs de développement nationaux (p. ex. l'accroissement de la production rizicole) mais aussi du point de vue des conditions de vie et du bien-être des producteurs. Les stratégies devraient aussi spécifier comment les SCA des périmètres irrigués seront mis en relation avec le système national de conseil agricole et comment les capacités techniques et managériales seront renforcées et entretenues.
- **Développer les capacités organisationnelles des producteurs afin de renforcer les SCA du « côté de la demande ».** Cela peut fournir un levier important pour faire en sorte que les SCA restent pertinents et donnent de bons résultats.
- **Créer et faciliter un espace de communication pour la coordination et la négociation entre OP, gestionnaires de périmètre irrigué et autres prestataires de services agricoles.** Ce type d'espace peut contribuer à réduire les conflits et accroître la collaboration entre tous les acteurs tout en créant des occasions pour augmenter la transparence et la redevabilité.

## INTRODUCTION

En Afrique de l’Ouest, le riz est devenu la principale denrée de base, et pas seulement pour les consommateurs urbains. Au cours des trois décennies écoulées, dans la région, la consommation de riz a dépassé celle de toutes les autres céréales. En 2012, la consommation de riz en Afrique de l’Ouest se chiffrait à 15,7 millions de tonnes, celle de millet à 15,5 millions de tonnes, celle de maïs à 15,2 millions de tonnes et celle de sorgho à 11,1 millions de tonnes (Fofana *et al.* 2014). Toutefois, la région est dépendante des importations de riz pour couvrir entre 40 et 60 pour cent des besoins intérieurs. Ce haut niveau de dépendance expose la région à des fluctuations de prix sur le marché mondial, comme ce fut le cas durant la crise des prix alimentaires de 2007. Les pouvoirs publics et la CEDEAO s’efforcent donc de plus en plus de faire de l’augmentation de la production rizicole intérieure une priorité par le biais de stratégies de développement de la riziculture. L’essor de l’agriculture irriguée joue un rôle important dans la réalisation des objectifs ambitieux de la région (UEMOA, CEDEAO et NEPAD 2015). La *Déclaration de Dakar* sur l’irrigation au Sahel signée en 2013 plaide pour que les zones irriguées passent de 400 000 hectares à 1 000 000 hectares d’ici à 2020, pour un coût total estimé à plus de sept milliards de dollars US<sup>1</sup>.

L’essentiel du riz en Afrique de l’Ouest est produit par des exploitants familiaux, et une large proportion provient des zones d’agriculture pluviale au fond des vallées et dans les plaines alluviales qui n’ont quasiment pas de maîtrise de l’eau. Mais la production de riz à grande échelle par le biais de barrages et d’autres types de systèmes d’irrigation d’envergure (généralement définis comme étant supérieurs à 3 000 ha) devient un élément de plus en plus important de l’économie rizicole régionale. Il est prévu 39 nouveaux barrages dans la région afin de satisfaire les cibles ambitieuses des politiques rizicoles nationales et régionales – ainsi que les besoins hydroélectriques (Skinner *et al.*, 2009). La logique qui sous-tend ces investissements se justifie fortement par un discours de plus grande résilience aux changements climatiques grâce à une irrigation garantie. Toutefois, les taux de rendement d’autres investissements dans des mesures de renforcement de la résilience ne sont généralement pas explorés de façon détaillée. Ils pourraient inclure une irrigation à petite échelle gérée par les producteurs, de meilleures pratiques culturales pluviales ou de meilleurs services vétérinaires et un accès au marché renforcé pour les éleveurs pasteurs. La dimension d’économie politique de l’irrigation peut être importante, car le développement d’un grand périmètre irrigué peut se révéler prestigieux et politiquement précieux. La construction de ces périmètres sera probablement financée grâce à une combinaison de prêts consentis par les banques internationales de développement et de contributions publiques nationales. Pour justifier de tels investissements, la productivité agricole dans les zones nouvellement irriguées aura besoin d’être élevée afin de permettre aux producteurs de vendre des excédents notables, ce qui contribuera à réduire la dépendance envers les importations de riz à l’échelle nationale.

Toutefois, dans le passé, ces aménagements n’ont pas toujours été synonymes de productivité élevée. Les recherches entreprises par la Global Water Initiative (GWI) depuis 2013 montre que la production de riz a jusqu’ici été plus basse qu’on ne s’y attendait durant les phases de planification et de conception de trois grands périmètres irrigués à partir de barrages en Afrique de l’Ouest (voir l’Encadré 1 pour une brève description des sites). Il existe des carences et des faiblesses notables associées à ces périmètres et l’on peut donc se demander si d’autres formes d’investissement (telles que celles mentionnées plus haut) n’auraient pas offert de meilleurs rendements. Mais puisque les grands périmètres irrigués sont une réalité, nos recherches plaident pour un appui suffisant pour permettre aux exploitants familiaux qui en dépendent d’améliorer durablement leurs pratiques culturales, leur productivité et leurs moyens de subsistance.

1. [http://www.icid.org/decl\\_dakar.html](http://www.icid.org/decl_dakar.html)

## ENCADRÉ 1

### Brèves descriptions du site de trois grands périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest

#### Bagré (Burkina Faso)

Le réservoir de Bagré, d'une capacité de 1,7 million de m<sup>3</sup>, a été construit entre 1989 et 1993. La superficie qu'il est censé pouvoir irriguer est estimée à 29 900 hectares et son bassin versant est estimé à 25 000 hectares. À la fin de 2013, 2 447 hectares de

terres avaient été défrichés et alloués à des exploitants familiaux. Un total de 1 673 familles, installées dans 16 villages agricoles, cultivent les terres irriguées.

L'agriculture traditionnelle est le pilier de la région et sert principalement à satisfaire les besoins de subsistance de la population locale. Les principales cultures sont les céréales, les arachides, le coton, le niébé, le soja, le sésame et le pois bambara (*Vigna subterranea*). L'élevage est une activité importante et il se concentre dans trois grandes zones pastorales.

Bagrèpôle a pris le relais de la Maîtrise d'ouvrage de Bagré (MOB) pour la gestion du périmètre en 2011, lorsque le projet Pôle de croissance (financé par la Banque mondiale) a été lancé.

#### Anambé (Sénégal)

Les barrages de Niandouba et du Confluent ont été construits dans le bassin de l'Anambé, situé en Haute-Casamance, dans la région de Kolda au Sénégal. Le bassin couvre une superficie de 1 100 km<sup>2</sup> et comprend sept communautés rurales. On estime à 112 000 le nombre d'habitants qui vivent ici, moyennant une densité relativement faible de 34 habitants/km<sup>2</sup>. Une agriculture

agro-pastorale extensive et traditionnelle y est pratiquée, avec la culture de céréales (sorgho, maïs, riz et *fonio*), et des cultures de rente (coton et arachides). L'introduction de l'agriculture irriguée a amené des changements dans ces systèmes de production (certains plus importants que d'autres) et un accent de plus en plus marqué sur les cultures irriguées.

La Société de développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI) a vu le jour en 1974 pour promouvoir la culture du riz afin de réduire le déficit céréalier du pays. Le barrage de Niandouba a été construit entre 1996 et 1999 et sa capacité de stockage est de 90 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Aujourd'hui, avec de nouveaux aménagements fonciers, la SODAGRI a pu honorer la cible d'aménagement de 5 000 hectares de terres irriguées, même si quelque 3 000 hectares seulement sont pleinement exploités.



Photo : Jérôme Koundouno



Photo : Barbara Adolph

## Sélingué (Mali)

Le barrage de Sélingué a été construit à la fin des années 1970. Les objectifs visaient à générer de l'électricité (au début des années 1980, l'hydroélectricité couvrait plus de 75 pour cent des besoins en électricité du Mali, contre environ 15 pour



Photo : Moustapha Diallo

cent maintenant), promouvoir l'agriculture en ouvrant plus de 20 000 hectares de plaines à l'irrigation (dont seulement 2 124 hectares ont été aménagés) et aider à rendre le fleuve Niger plus navigable depuis Koulikoro, en aval de Bamako. Les deux zones de périmètres irrigués couvertes par l'étude sont la zone de Sélingué (par gravitation) et la zone de Maninkoura (par pompage), qui font respectivement 1 030 et 1 094 hectares. Nous les appellerons simplement Sélingué dans ce rapport.

On y cultive du riz et des bananes et ces zones sont aussi utilisées pour le maraîchage. À Sélingué, 1 943 personnes détiennent des parcelles et à Maninkoura, le nombre est de 1 168 (y compris 231 femmes dans le premier cas et 69 dans le second). L'Office de développement rural de Sélingué (ODRS) est chargé de la gestion du périmètre.

Sources : d'après Ouédraogo et Sedogo (2014) pour Bagré, Hathie *et al.* (2013) pour Anambé, et Kergna *et al.* (2013) pour Sélingué.

Les recherches se sont déroulées en trois phases distinctes. Durant la première phase, des études initiales des moyens d'existence<sup>2</sup> entreprises par la GWI en 2012-13 ont montré que les rendements de campagne du paddy atteints par les exploitants familiaux tournaient en moyenne autour de 5,5 tonnes/hectare pour Bagré, Sélingué et Anambé, variant de 2 à 8 tonnes/hectare. Les différentes catégories d'agriculteurs produisant du riz et (dans une moindre mesure) d'autres cultures au sein du périmètre étaient confrontées à une série de problèmes pour accéder aux terres (tant pluviales qu'irriguées), à des intrants agricoles et au crédit, aux technologies et aux marchés et enfin en matière de gestion de l'eau. Les études ont mis en lumière les différentes perspectives des producteurs et des organismes chargés de la gestion des périmètres irrigués, la plupart des producteurs poursuivant des stratégies de subsistance diversifiées (dont le riz irrigué n'est qu'un seul élément, même s'il s'agit d'un élément important), alors que les gestionnaires de périmètre envisagent des riziculteurs « professionnels » spécialisés qui gèrent tous les aspects de la production de façon optimale de manière à maximiser le retour sur investissement dans les infrastructures et les services (voir Guèye (2014) pour une synthèse des principales conclusions tirées des trois études entreprises au Mali, au Burkina et au Sénégal). Elles ont aussi montré qu'il existait beaucoup de marge de manœuvre pour améliorer les relations entre les riziculteurs et les gestionnaires de périmètre grâce à de meilleurs systèmes de gouvernance, des mécanismes de consultation et de communication améliorés et un renforcement des capacités à différents niveaux (Guèye, 2014).

Les services de conseil agricole (SCA) pourraient éventuellement jouer un rôle crucial de soutien pour améliorer les systèmes de subsistance des agriculteurs. Comme nous l'analysons de façon détaillée à la section 1.1, on attend de plus en plus des SCA qu'ils

2. Voir Ouédraogo et Sedogo (2014) pour Bagré, Hathie *et al.* (2013) pour Anambé, et Kergna *et al.* (2013) pour Sélingué.



Photo : Mike Goldwater

Mécanicien à Sélingué, Mali. Il possède aussi des terres pluviales qui sont exploitées par une tierce personne pendant qu'il répare des motos.

apportent aux producteurs un soutien tout au long de la chaîne de valeur, au lieu de se focaliser uniquement sur la technologie et le savoir de la production agricole. On attend désormais de certains conseillers qu'ils agissent comme des facilitateurs et des intermédiaires pour mettre les agriculteurs en relation avec différents prestataires de services et institutions, tout en appuyant le développement organisationnel des producteurs. Dans le présent rapport, le concept de SCA est utilisé dans ce sens plus large même si, dans la pratique, les conseillers individuels ne remplissent pas toujours le rôle d'intermédiaire efficace.

La deuxième phase des recherches a donc tenté d'identifier les forces et les faiblesses précises des SCA dans ce rôle plus large au sein des trois périmètres et d'y répondre. La GWI a facilité des autoévaluations (en consultation avec toutes les parties prenantes) : par des producteurs et leurs organisations d'une part, et par les gestionnaires des périmètres d'autre part. Cet élément a été complété par une analyse contextuelle des stratégies et des mécanismes de conseil agricole au niveau national<sup>3</sup>. Les résultats ont été présentés et discutés lors d'un atelier régional à Bamako en juin 2014 (GWI, 2014), qui identifiait d'autres points d'entrée pour rendre les SCA déployés dans les grands périmètres irrigués plus efficaces et plus réactifs aux besoins des producteurs. Parallèlement à cet atelier régional, trois ateliers nationaux ont été organisés avec les OP des différents périmètres irrigués, les gestionnaires de périmètre et d'autres parties prenantes afin d'identifier les opportunités pour améliorer les SCA. Ces ateliers ont été facilités par Inter-réseaux<sup>4</sup>.

Dans une troisième phase de recherche, les autoévaluations et les sessions de travail ultérieures ont débouché sur la création de groupes de travail pour chaque périmètre. Ces groupes de travail ont été chargés d'élaborer des plans d'action qui énoncent les différentes étapes requises pour résoudre les problèmes identifiés et conviennent des rôles et attributions pour leur mise en œuvre. Ce processus est décrit de façon détaillée à la section 2.4.

3. Voir Cissé et Diouf (2015), Sedogo et Bourgo (2015), Cessouma et Touré (2015) pour les trois rapports de site.

4. <http://www.inter-reseaux.org/>



Photo : Mike Goldwater

Un agriculteur parle des problèmes liés à la production de riz avec des conseillers agricoles et des stagiaires à Sélingué, au Mali.

Les différentes étapes du processus de recherche action de la GWI, depuis le début 2013 jusqu'à la mi-2015, sont illustrées à la Figure 1. Le processus est de nature itérative. Les résultats de chaque étape ont été validés par des parties prenantes (habituellement sous forme d'un comité de pilotage pour un élément de recherche spécifique – p. ex. une étude particulière – et au moyen d'ateliers nationaux ou régionaux). La phase suivante de la recherche a été développée avec la contribution de ces parties prenantes. Ce processus a permis de veiller à ce que la recherche garde sa pertinence pour les utilisateurs escomptés, notamment les décideurs à l'échelon national.

Le présent rapport dégage les principaux apprentissages et les conclusions des activités entreprises dans le cadre des phases 2 et 3 (la phase 1 ayant été résumée dans le rapport de Guèye, 2014). Si les trois périmètres étudiés ne sont pas nécessairement représentatifs de la gamme complète de zones irriguées dans la région, un certain nombre de problèmes génériques ont été identifiés et confirmés durant les ateliers nationaux et régionaux. Ce rapport fera référence à quelques expériences recueillies ailleurs mais il ne s'agit pas ici de faire un examen de la littérature existante sur les périmètres irrigués ouest-africains.

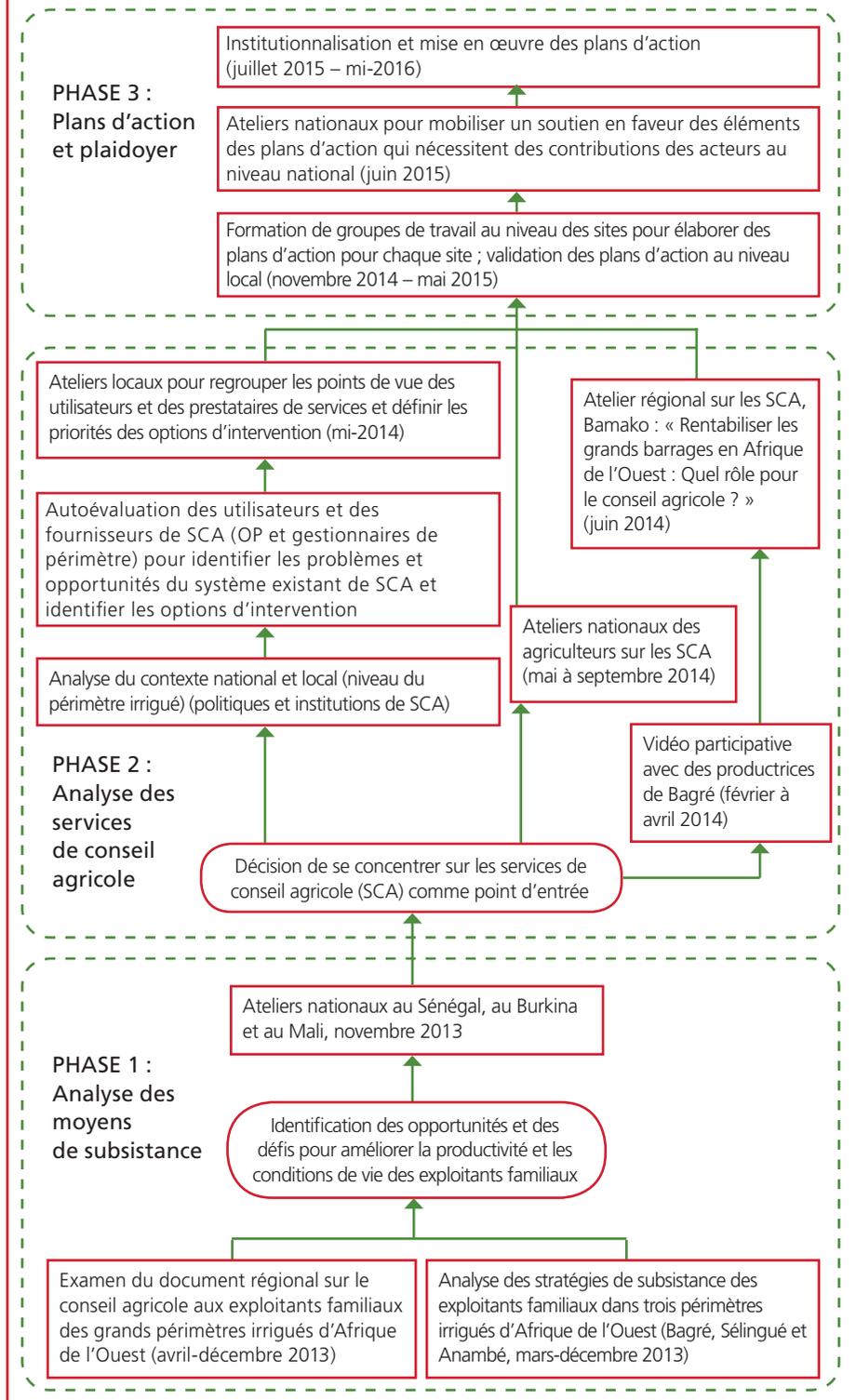
Les principales rubriques traitées sont les suivantes :

- Les mécanismes institutionnels requis pour permettre aux différents types d'exploitants familiaux de cultiver des terres irriguées par des grands barrages afin d'accroître et de diversifier durablement leur production et leurs revenus, de diminuer le risque et d'honorer d'autres résultats de subsistance ;
- Le rôle précis que les SCA jouent au sein de ce contexte institutionnel, les mécanismes de gouvernance requis et les « leviers » d'amélioration – à la fois d'un point de vue de « l'offre » et de celui de « la demande » de services.

L'expérience des trois barrages nourrit déjà la conception et les politiques des SCA au Niger. Elle alimente également les programmes régionaux de la CEDEAO, des organismes de bassin et du Comité permanent inter-États pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

**FIGURE 1**

**Principales étapes du processus de recherche action**



## SERVICES DE CONSEIL AGRICOLE POUR LES GRANDS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS – CONTEXTE ET CONDITIONS REQUISES

### 1.1 CONTEXTES RÉGIONAUX ET NATIONAUX : POLITIQUES DE SCA ET IRRIGATION

L'Afrique de l'Ouest a une longue histoire d'interventions de développement agricole, à commencer par le soutien aux plantations et à l'agriculture à l'exportation durant l'époque coloniale et post-coloniale. Plus récemment, un élan en faveur des systèmes de recherche et développement agricoles pluralistes et axés sur l'innovation a cherché à soutenir les augmentations de productivité agricole et les améliorations des conditions de vie rurales. Ces objectifs sont censés contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales comme urbaines.

Les SCA offrent un soutien important aux producteurs. Toutefois, le paradigme sous-jacent des SCA a sensiblement évolué au cours des décennies qui ont suivi l'indépendance et cette évolution a modifié les structures et les stratégies qui existent aujourd'hui. Le développement des SCA se traduit par une évolution de la terminologie – si le terme de « vulgarisation agricole » implique une enveloppe formatée de pratiques et de technologies améliorées qui est « vulgarisée » pour gagner les champs des producteurs par le biais d'une approche unilatérale de « transfert technologique », l'expression plus récente de « conseil agricole et rural » implique une approche plus interactive, axée sur le producteur et personnalisée. Un récent article par le directeur général de l'ANCAR, l'Agence sénégalaise de conseil agricole et rural, décrit les principaux stades de développement des SCA en Afrique de l'Ouest au cours du demi-siècle ayant suivi l'indépendance et il est résumé dans l'Encadré 2.

On voit donc un virage progressif dans le rôle des prestataires de SCA, qui ne sont plus un guichet unique géré par l'État pour fournir aux producteurs des intrants, une production surveillée et un débouché sûr pour leurs produits (en particulier les cultures de rente), mais remplissent plutôt un rôle de facilitateur et d'intermédiaire, qui a besoin de savoir communiquer de manière efficace avec les producteurs, leurs organisations et une gamme d'acteurs au sein d'un système d'innovation agricole (Figure 2). Ce tournant

## ENCADRÉ 2

### Bref historique des SCA en Afrique de l'Ouest

#### Années 1960 – Indépendances et nouveaux États

Cette phase s'est caractérisée par une attitude paternaliste à l'égard de la « paysannerie », aux termes de laquelle l'État s'occupait de tous les aspects de la production – en particulier, dans le cas des cultures d'exportation comme le coton et l'arachide. Les systèmes agricoles traditionnels étaient jugés rétrogrades, exigeant un transfert de technologies inédites d'une manière plutôt autocratique, qui accordait bien peu d'attention aux différents besoins, aux aspirations et aux systèmes de connaissances des producteurs – lesquels étaient traités comme des bénéficiaires passifs. C'est à cette époque que les grandes agences de développement et les conseils de commercialisation ont vu le jour dans la région, ainsi que les premières coopératives agricoles.

#### Années 1970 – Crise alimentaire sahélienne qui oblige à repenser le rôle des producteurs

Les SCA gérés par l'État et vaguement associés à la recherche et aux marchés commençaient à afficher leurs limites du point de vue de l'augmentation de la production agricole. La réalisation progressive que les exploitants familiaux étaient capables d'accroître leur productivité sous réserve de technologies adaptées à leurs besoins a favorisé le développement de nouvelles formes de mobilisation agricole. C'est à cette époque que la Banque mondiale a introduit le système de vulgarisation « formation et visite » (F&V).

#### Années 1980 – Ajustement structurel

La méthode F&V a fait l'objet d'une promotion intensive en Afrique de l'Ouest mais cette approche est restée formatée et autocratique avec peu de souplesse pour permettre son adaptation aux besoins des systèmes complexes d'agriculture familiale. Elle ne reconnaissait pas la valeur des connaissances des producteurs et n'était pas financièrement durable (Anderson *et al.* 2006). Les programmes ultérieurs d'« ajustement structurel » (PAS) amorcés par la Banque mondiale nécessitaient des réformes du secteur public et un désengagement de l'État par rapport à un certain nombre de fonctions, y compris les SCA. Cela s'est traduit par le quasi-démantèlement des agences de vulgarisation agricole du secteur public comme la SODEVA au Sénégal. On s'attendait à ce que les autres acteurs, y compris le secteur privé et la société civile, s'engouffrent dans la brèche pour combler le vide.

#### Début/milieu des années 1990 – Premières expériences avec une prestation de services pluraliste

Confrontés à des crises économiques et financières, les États d'Afrique de l'Ouest sont convenus, sous l'égide du FMI, de réorganiser leurs économies et de dévaluer le Franc CFA en 1994. Mais, hormis pour quelques cultures d'exportation comme le coton, les PAS ont laissé beaucoup de pays de la région avec des services insuffisants pour les exploitants familiaux. Le vide laissé par le retrait de l'État n'a pas été immédiatement comblé par une palette adéquate de prestataires de SCA. Les années 1990 ont donc été une période d'incertitude une fois qu'il a été réalisé que le secteur privé et la profession étaient mal préparés pour assumer les nouveaux cadres de politique agricole qui leur avaient été confiés. Les années 1990 ont aussi vu apparaître de nouveaux acteurs et de nouvelles approches, y compris un nombre croissant d'OP bien structurées et le développement progressif des TIC comme un élément important des Systèmes de connaissance et d'information agricoles (SCIA). Une nouvelle vision des SCA s'est progressivement imposée, basée sur des approches méthodologiques diverses et sur une pluralité d'acteurs publics et privés.

### **Fin des années 1990 – Décentralisation et résurrection du mouvement des exploitants familiaux**

Ces années ont marqué un tournant dans les politiques agricoles, qui visaient désormais à soutenir un secteur agricole privé, tandis que l'État se concentrait sur ses fonctions de réglementation. Les exploitations familiales multifonctionnelles étaient reconnues comme le principal moteur de la croissance agricole et le développement organisationnel des producteurs est devenu une priorité afin de mieux les relier aux autres acteurs du développement. ROPPA, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest, a vu le jour en 2000. Le producteur était enfin placé au cœur des systèmes de SCA et il était reconnu que les services devaient être adaptés aux différents groupes d'utilisateurs. Une pléthore d'approches participatives des SCA et de la recherche agricole ont été développées, pilotées et déployées dans la région (p. ex. Osborn, 1995).

### **Années 2000 – Émergence de nouvelles politiques agricoles dans la région**

Celles-ci tiennent compte des enseignements glanés au fil des décennies précédentes et sont de plus en plus basées sur des prestations de SCA pluralistes, où l'État (souvent avec l'appui d'un donateur) se concentre sur le soutien à la production alimentaire par les exploitants familiaux, alors que des SCA spécialisés sont disponibles par les fournisseurs d'intrants du secteur privé pour ceux qui peuvent se permettre des intrants extérieurs (agriculteurs à vocation principalement commerciale). Les producteurs sont de plus en plus perçus comme des « clients » du conseil agricole, dotés des compétences et du pouvoir de prendre des décisions éclairées et ils attendent des prestataires de SCA qu'ils répondent à leurs besoins et leurs exigences spécifiques. Cela nécessite de nouvelles approches méthodologiques ainsi que l'utilisation croissante des TIC, en particulier les téléphones mobiles.

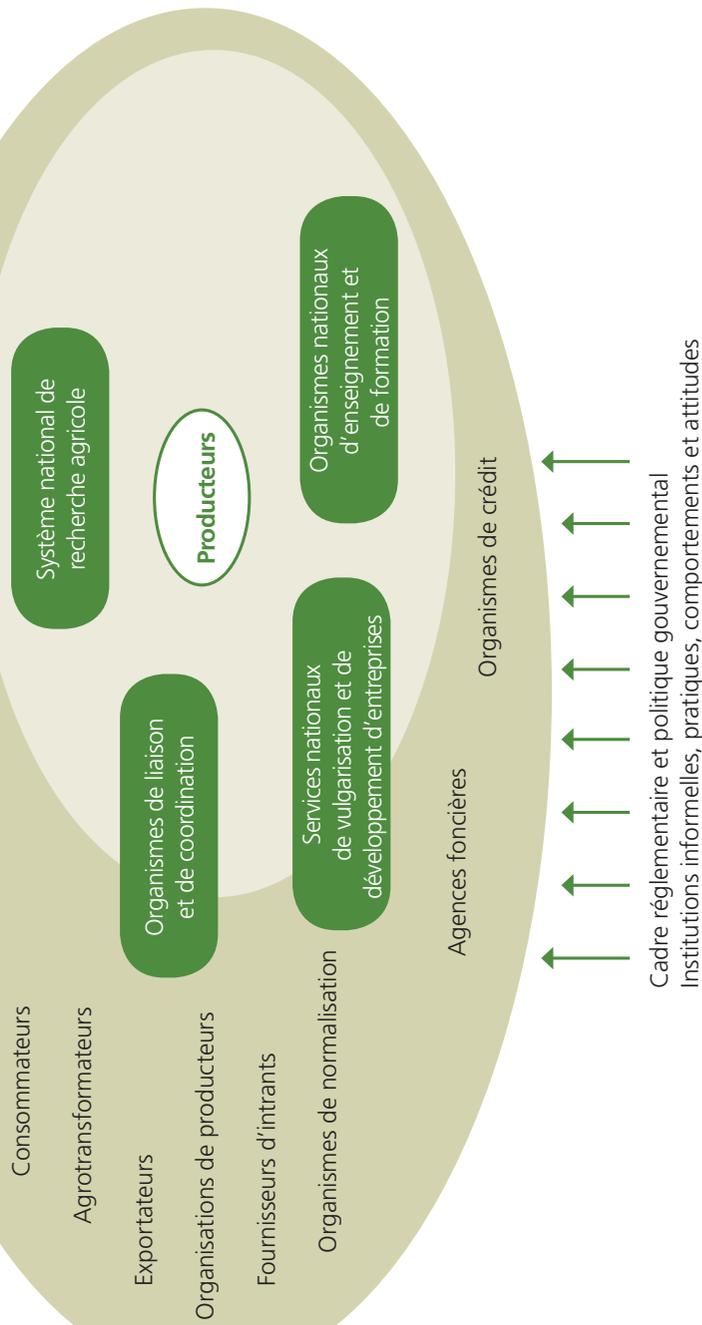
Sources : Résumé de Mboup et Anouilh (2014).

exige un éventail de capacités individuelles et organisationnelles comme l'évoque le profil du « Nouveau conseiller agricole » développé par GFRAS, le Forum mondial pour le conseil rural (Sulaiman et Davis, 2012).

Cela nécessite des investissements considérables et une volonté politique pour faire en sorte que les systèmes d'innovation agricole fonctionnent de façon à garantir les moyens d'existence des producteurs et la sécurité alimentaire urbaine. L'importance du secteur agricole pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique est généralement reconnue en Afrique de l'Ouest et elle se reflète dans des niveaux relativement élevés d'investissements agricoles. Plusieurs pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) respectent leurs engagements souscrits aux termes de la Déclaration de Maputo signée en 2003<sup>5</sup>, de consacrer au moins 10 pour cent des budgets nationaux à l'agriculture. Toutefois, cela ne se traduit pas nécessairement par des investissements dans la recherche et le conseil agricoles, ou dans le développement organisationnel des producteurs. En 2012, aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'avait atteint la cible d'allouer au moins 1 pour cent de leur PIB agricole à la recherche et au développement agricoles (R&D), comme le promettaient les leaders de l'Union africaine en 2006, lesquels avaient l'intention de profiter de l'élan suscité par la Déclaration de Maputo (One.org et 40chances, 2013).

Plus récemment, la région a fait des progrès dans l'élaboration de cadres institutionnels pour les SCR susceptible de servir de base à l'investissement par différents acteurs, y compris le secteur privé, l'État, les OP et les ONG. Néanmoins, sur les trois pays où étaient situés les programmes d'études, seul le Burkina Faso dispose d'une stratégie nationale

5. [http://www.nepad.org/fr/programme/programme-détaillé-de-développement-de-l'agriculture-africaine-ddaa?qt-programme\\_page=1](http://www.nepad.org/fr/programme/programme-detaillé-de-développement-de-l'agriculture-africaine-ddaa?qt-programme_page=1)

**FIGURE 2****Un système d'innovation agricole**

officielle de SCA : le SNVACA – ou Système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole (MAHRH, 2010), lequel faisait l'objet d'une révision au moment de la finalisation de ce rapport. Le Sénégal a développé le SNCASP (Système national de conseil agro-sylvo-pastoral), mais aucun document politique n'a jusqu'ici été préparé pour guider sa mise en œuvre. Les interventions dans le cadre du SNCASP sont censées être financées par un système de concurrence géré par le FNDASP (Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral), un fonds de développement national, qui va identifier et recruter des prestataires de services<sup>6</sup>. Le Mali élabore actuellement une stratégie de SCA.

Les décideurs considèrent manifestement l'irrigation comme un moteur important pour accroître la productivité agricole dans la région. Le SNVACA du Burkina Faso identifie le riz irrigué comme un important système de production agricole, sans toutefois s'attarder sur la façon dont le conseil agricole pour les systèmes irrigués devrait différer de celui prodigué à l'agriculture pluviale. Les trois pays de cette étude ont des stratégies nationales pour le développement de la culture du riz (ministère de l'Agriculture, Sénégal 2009 ; ministère de l'Agriculture, Mali 2009 et MAHRH, Burkina Faso 2011). Celles-ci mettent en exergue le rôle de l'irrigation ainsi que la disponibilité des autres facteurs de production (en particulier la sécurité de la tenure foncière, une bonne gestion de l'eau, l'accès à des outils et des engins agricoles, et l'accès aux intrants, au crédit et aux technologies). Mais les stratégies n'expliquent pas comment l'accès à ces facteurs de production et aux autres éléments d'un « environnement porteur » seront assurés pour les différents types de riziculteurs familiaux. Elles ne précisent pas quels types d'institutions et de mécanismes de gouvernance sont requis pour ce faire et elles ne s'attardent pas non plus sur le rôle pivot des SCA pour faire en sorte que les autres prestataires de services (fournisseurs d'intrants, commerçants, organismes de crédit, etc.) aient des relations fonctionnelles avec les producteurs et leurs organisations.

Actuellement, il n'existe pas de cadre régional cohérent pour les SCA susceptible de guider l'élaboration d'une politique nationale et de soutenir le partage de bonnes pratiques entre les pays. RESCAR-AOC, le Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre, travaille à l'établissement d'un tel cadre, comme convenu lors de l'atelier de formalisation en février 2015 (RESCAR-AOC, 2015). Lors de cet atelier, la GWI a présenté les SCA aux producteurs dans les grands périmètres irrigués comme un exemple de « fossé du conseil rural », au sein duquel les politiques et les pratiques de conseil agricole et rural sont à la traîne par rapport à ceux des autres systèmes et sous-secteurs de production. Il existe une possibilité de combler ce fossé grâce à un dialogue régional et par l'apprentissage tiré des études de cas et d'initiatives pilotes. Le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO)<sup>7</sup> est un mécanisme de collaboration infrarégionale qui entend générer et disséminer des technologies améliorées pour accroître la productivité agricole, tout en encourageant une intégration régionale comme instrument propice à une croissance partagée et une réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Le PPAAO est mis en œuvre par le CORAF/WECARD, le Conseil ouest- et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles, dont la mission est de parvenir à « *des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre par la satisfaction des demandes principales adressées au système de recherche de la sous-région par les groupes cibles* » (CORAF/WECARD, 2007). Les SCA sont

---

6. À propos du FNDASP (Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral), voir <http://fndasp.sn/>

7. Voir [http://www.coraf.org/documents/fiches\\_projets/West\\_Africa\\_Agricultural\\_Productivity\\_Program.pdf](http://www.coraf.org/documents/fiches_projets/West_Africa_Agricultural_Productivity_Program.pdf) et <https://www.waapp-ppao.org/> pour en savoir plus sur le programme.

considérés comme faisant partie du système de recherche et d'innovation et le CORAF a contribué à la mise en place du réseau RESCAR-AOC.

En résumé, bien des choses se sont passées en matière de SCA en Afrique de l'Ouest au cours des décennies écoulées et les structures et systèmes émergents sont plus dynamiques, pluralistes et réactifs aux besoins des agriculteurs que leurs prédécesseurs. Toutefois, il reste bien du pain sur la planche pour veiller à répondre aux besoins et aux demandes des différents types de producteurs au sein des différents systèmes agricoles – y compris ceux relevant d'un périmètre irrigué à grande échelle. Cela nécessite de passer des intentions généralistes exprimées dans les politiques nationales de SCA et de production rizicole à des mesures concrètes qui donnent des résultats sur le terrain, avec l'appui d'institutions fonctionnelles et de systèmes de gouvernance pour garantir leur efficacité et leur durabilité. Cela requiert aussi d'inclure des mécanismes de restitution efficaces pour une amélioration continue et une redevabilité descendante.

## 1.2 CONSEIL AGRICOLE À L'INTENTION DES PRODUCTEURS DES GRANDS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

Plusieurs conditions imbriquées distinguent les grands périmètres irrigués des systèmes agricoles des zones arides, et celles-ci ont des implications pour la conception et la mise en œuvre du conseil rural (Encadré 3). Sachant que tous les grands périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest ont des systèmes de SCA dédiés qui diffèrent de ceux qui sont extérieurs aux périmètres dans quasiment toutes les dimensions (hauteur et source d'investissement, mandat et rôle des conseillers, niveau de spécialisation, gouvernance et systèmes de notification, etc.), il est surprenant que les stratégies nationales de production rizicole et de SCA dans la région n'aient que si peu de choses à dire à propos des systèmes de SCA pour ces aménagements.

### ENCADRÉ 3

#### SCA des grands périmètres irrigués – en quoi sont-ils différents ?

##### Les producteurs ne contrôlent pas tous les moyens de production

Les grands périmètres irrigués sont généralement construits par les pouvoirs publics grâce à des prêts et/ou des subventions de banques de développement international et autres bailleurs de fonds. Les populations qui détenaient ou qui utilisaient les terres avant la construction sont généralement réinstallées et dédommagées. À l'issue de la construction, les infrastructures d'irrigation et les terres appartiennent au gouvernement. Les agences gouvernementales contrôlent l'usage des terres et attribuent les parcelles et l'eau aux producteurs, qui doivent respecter une série de règles (par exemple ne cultiver que du riz, repiquer, utiliser des variétés particulières, irriguer à heures fixes et payer les redevances). Ce sont les offices qui font respecter les règles. Il s'agit d'agences gouvernementales telles que l'Office du Niger<sup>8</sup> (formé en 1932) qui gère le périmètre irrigué près de Ségou au Mali ou l'ONAHA au Niger (créé en 1978). Ils peuvent expulser les producteurs des parcelles irriguées s'ils ne respectent pas les règles et ils sont aussi les principaux agents de SCA. Leurs conseils et les liens qu'ils fournissent aux autres prestataires de services devraient aider les producteurs à respecter les règles. Mais cette situation crée un déséquilibre de pouvoir, en ce sens que les producteurs dépendent des offices pour accéder aux facteurs de production et sont donc dans une position délicate pour dénoncer leur piètre performance voire même la corruption au sein de ces offices.

8. Morabito (1977).

### **Les périmètres irrigués ont des besoins de technologies et d'intrants extérieurs élevés**

La production intensive de riz, telle qu'elle est pratiquée dans les grands périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest, s'est développée de sorte qu'elle exige<sup>9</sup> des intrants extérieurs, en particulier des semences améliorées, des engrais inorganiques, des pesticides et des herbicides. Elle requiert des connaissances et une expérience en matière de gestion de l'eau d'irrigation et de maintenance des canaux. Elle est également gourmande en main-d'œuvre (en particulier pour le repiquage et le désherbage). Les SCA devraient aider les agriculteurs à se familiariser avec ce système de production complètement nouveau (comparé à l'agriculture pluviale traditionnelle et aux systèmes pastoraux). Les SCA doivent aussi mettre les producteurs en relation avec d'autres prestataires de services le long de la chaîne de valeur, en particulier des organismes de crédit, des fournisseurs d'intrants, des prestataires de transports et des marchés, autant d'éléments essentiels pour que les producteurs tirent parti de l'irrigation.

### **Le besoin de rendements élevés sert de justification puissante à des investissements dans les SCA**

Lorsque des aménagements sont planifiés, le retour sur investissement est calculé sur la base d'une hypothèse de rendements de riz obtenus sur des terres irriguées (et alimentées en électricité, dans le cas de barrages à double fonction). Cela met la pression sur les gestionnaires du périmètre pour qu'ils atteignent les chiffres de production planifiés, bien que les recherches de GWI (Kaboré et Bazin, 2014 ; Hathie, 2015) montrent que les rendements moyens sont souvent très inférieurs à ceux présumés lors de la planification. Ce besoin de rendements élevés sert de justification puissante à des investissements dans les SCA. Le nombre de producteurs par conseiller est beaucoup plus faible dans les périmètres irrigués que dans les zones d'agriculture pluviale : seulement 135 à 300 agriculteurs par conseiller d'un office (sans même tenir compte des autres types de prestataires de SCA, tels que les OP et les ONG), au lieu de plusieurs milliers d'agriculteurs par conseiller dans les systèmes à agriculture pluviale.

### **Les exigences techniques des périmètres irrigués renforcent la conformité**

Les périmètres irrigués exigent un certain niveau d'action collective et de conformité. Les plantes adventices se propageront facilement d'un champ à un autre si elles ne sont pas contrôlées et un canal mal entretenu affectera les usagers en aval. L'élaboration d'un calendrier d'irrigation faisable pourra exiger que tous les producteurs cultivent du riz irrigué à la même époque, laissant ainsi peu de marge pour l'expérimentation, l'innovation et la diversification. Ces difficultés justifient dans une certaine mesure l'application stricte du cahier de charge par les offices.

Du fait des exigences imposées par le cadre telles que décrites dans l'Encadré 3, les SCA des périmètres irrigués sont souvent mieux financés et mieux équipés que leurs homologues des systèmes d'agriculture pluviale. Mais le revers de la médaille est que certains semblent avoir été laissés de côté par les processus de réforme qui ont changé d'autres organisations de SCA. Les gestionnaires de périmètre irrigué gardent souvent une main de fer, presque un monopole, sur la prestation de services, n'utilisant que quelques-unes, voire aucune, des approches récemment développées impulsées par les producteurs.

Toutefois, rien n'oblige à le faire – dans les périmètres irrigués tels que Sorou au Burkina Faso ou la Vallée du fleuve Sénégal, les SCA sont au moins partiellement gérés par des

9. Il y a d'autres options telles que le SRI (système de riziculture intensive) qui utilise des pratiques d'intensification agro-écologiques. Le SRI est promu activement en certains points du Mali et du Sénégal, mais il exige généralement plus de main-d'œuvre et plus de connaissances que les méthodes classiques de production rizicole, qui dépendent de niveaux élevés d'intrants extérieurs.

OP. Le projet APPIA a mis au point une typologie utile des SCA pour les périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest, sur la base de deux critères (ARID, 2004) :

1. **Qui prend l'initiative du conseil agricole ?** Qui évalue les besoins des producteurs, définit la structure des services de conseil, propose la méthodologie et les outils d'intervention, recrute des conseillers, et détermine le volume de contributions ou le coût des services ?
2. **Qui met en œuvre le conseil et comment ?** Qui conseille ? Quel est le système de soutien pour ceux qui pratiquent l'irrigation sur le terrain ?

Sur la base de ces deux critères, l'APPIA est arrivé à huit différents types de systèmes de SCA pour les périmètres irrigués dans le Sahel (voir la Figure 3), plusieurs types étant souvent conjugués dans le même système. Les périmètres du Mali (Sélingué) et du Sénégal (Anambé) appartiennent à la catégorie B, alors que Bagrèpôle<sup>10</sup> au Burkina Faso appartient à la catégorie C (géré par l'État, mais opéré comme une entité économique indépendante suivant les principes du secteur privé, sans ingérence directe des pouvoirs publics). Par ailleurs, il y a aussi des SCA de catégorie H et I dans les trois périmètres – p. ex. dans le cadre des projets de champs-écoles paysans financés par la FAO qui promeuvent la gestion intégrée des ravageurs. La section 2.3.1 donne un complément d'information sur les types de SCA dans les trois périmètres de l'étude.

Les grands périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest sont normalement gérés par des organismes de développement régional ou par des offices (type B dans la typologie reprise à la Figure 3), qui prodiguent des SCA pour les terres irriguées à la place ou en complément du système national traditionnel de SCA mis en œuvre à travers les ministères techniques (type A). L'État s'est désengagé, laissant le secteur privé assumer un rôle plus robuste dans la fourniture d'intrants agricoles, de crédit et de services de commercialisation. Mais comme le riz est une culture prioritaire pour la sécurité alimentaire nationale, le secteur du riz irrigué est encore très influencé par les interventions publiques. La subvention des engrais continue de fonctionner pour les trois périmètres étudiés par ce projet et les gestionnaires de périmètres dialoguent directement avec les prestataires de services (tels que les banques agricoles) pour aider leurs producteurs à accéder aux intrants et au crédit<sup>11</sup>.

Les politiques d'ajustement structurel des années 1980 et 90 ont laissé leurs marques sur les offices. Si leur mandat comprenait au départ la fourniture d'intrants, de crédit et de services de commercialisation, ils se concentrent de plus en plus sur la création d'un environnement propice à la production agricole et au développement rural (en termes d'infrastructures et d'institutions, p. ex. le contrôle de la qualité des intrants, la coordination entre acteurs du développement, la résolution des conflits entre les différents utilisateurs de ressources naturelles), en partenariat avec d'autres acteurs. Dans la pratique, cela signifie que, si les lettres de mission des offices comprennent souvent des cibles de production quantitatives, telles que la cible de la SODAGRI faisant état de 32 000 tonnes de riz par an (ministère de l'Agriculture, République du Sénégal, 2010), ils n'ont pas nécessairement les ressources et les mandats pour intervenir directement au niveau de la production. Les difficultés qui ressortent de cette configuration seront discutées plus en détail à la Section 2.

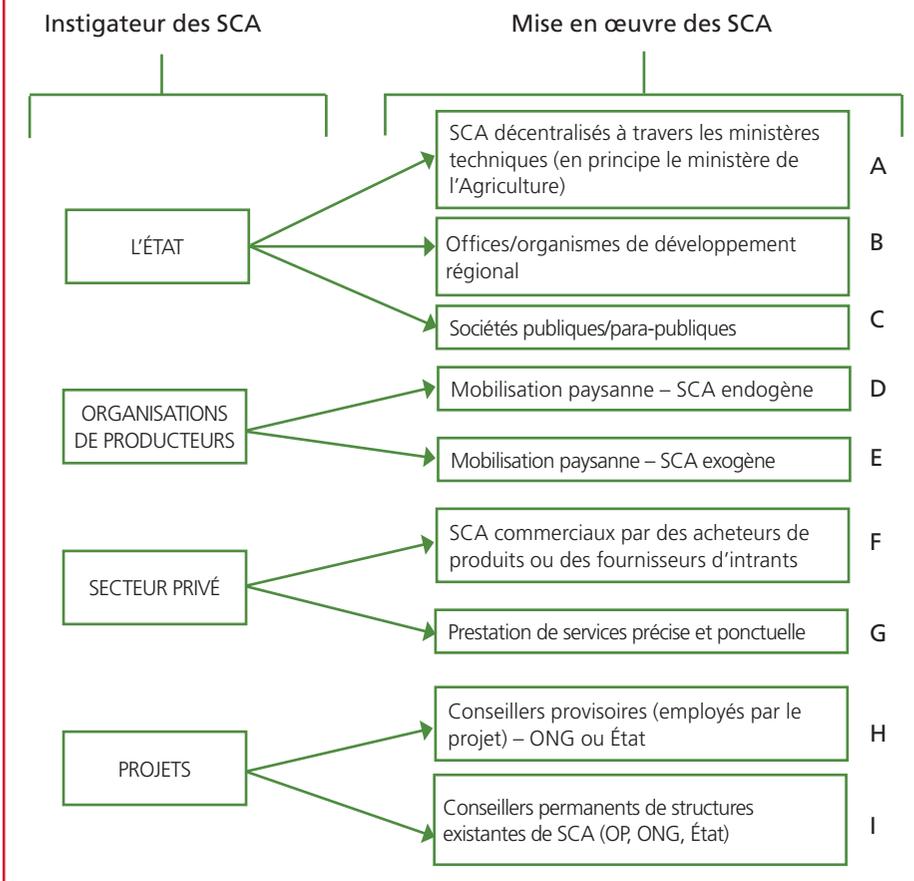
---

10. <http://bagrepole.com/>

11. Ainsi par exemple, à Anambé au Sénégal, la SODAGRI a négocié avec la banque nationale de développement agricole CNCAS afin qu'elle accorde des prêts aux producteurs dans leur zone d'exploitation.

**FIGURE 3**

### Typologie d'un SCA pour un périmètre irrigué



Source : d'après ARID (2004).

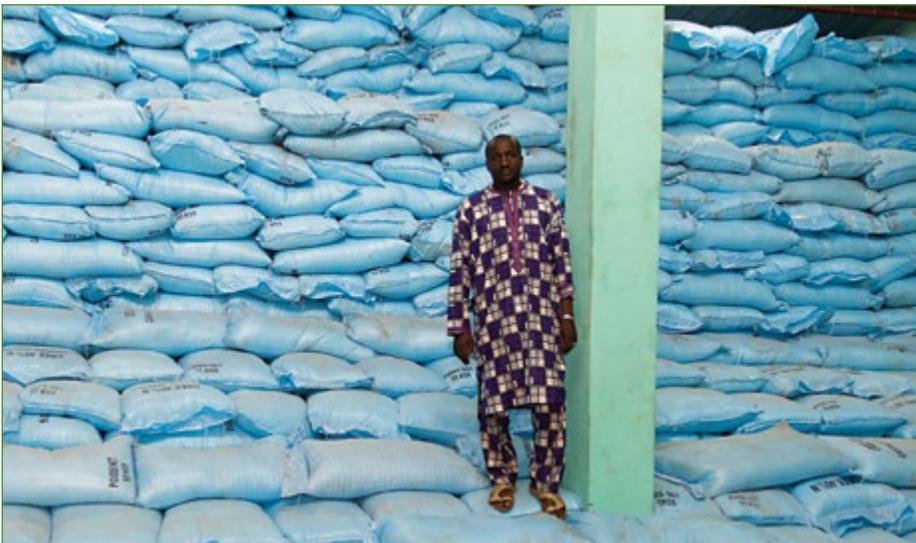


Photo : Mike Goldwater

Le représentant d'une entreprise d'engrais de Sélingué avec des sacs d'urée, engrais typiquement utilisé dans la culture du riz et du maïs irrigués.

## ENCADRÉ 4

### Mandats des institutions gestionnaires des trois périmètres irrigués

La SODAGRI (Société de développement agricole et industriel du Sénégal) : la vocation de la SODAGRI est de piloter l'aménagement, le développement agricole, le développement de l'élevage, le développement de la pêche continentale et la préservation de l'environnement. Pour s'acquitter de ses missions, la SODAGRI poursuit trois objectifs majeurs : (1) améliorer et sécuriser la base productive ; (2) augmenter la production et la productivité, et (3) améliorer l'efficacité du pilotage des activités (ministère de l'Agriculture, République du Sénégal, 2010).

L'ODRS (Office de développement rural de Sélingué) : l'ODRS est chargé, dans le cadre de la politique nationale de développement rural, de proposer et d'exécuter tous les projets et programmes concourant à la promotion du monde rural à travers des actions de développement intégré dans sa zone d'intervention (ministère du Développement rural, République du Mali, Office de développement rural de Sélingué, 2013).

Bagrèpôle (Société de développement intégré du pôle de croissance de Bagré) : L'objectif de Bagrèpôle est de contribuer à l'accroissement de l'activité économique dans la zone de projet, par une augmentation des investissements privés, de l'emploi et de la production agricole.

Pour résumer, les SCA des grands périmètres irrigués passent quelque peu à travers les mailles du filet. La sécurité alimentaire nationale et rurale et les politiques et stratégies de SCA ne répondent pas aux besoins spécifiques des producteurs qui travaillent des terres irriguées. D'un autre côté, les organismes chargés des grands périmètres irrigués gèrent beaucoup d'autres aspects, outre les SCA. Ils n'ont pas nécessairement les capacités et le savoir-faire humains et institutionnels requis pour fournir des SCA efficaces aux différents types de producteurs cultivant des parcelles irriguées. Ils ne sont pas non plus particulièrement bien connectés à d'autres types de prestataires de SCA, tels que les OP, les ONG et le secteur privé, ni aux institutions et aux systèmes nationaux de SCA. Ces derniers tendent à ne pas fonctionner dans les zones irriguées d'une part parce qu'ils sont surchargés (et préfèrent donc concentrer leurs efforts sur les zones d'agriculture pluviale où aucun autre organisme d'État n'est présent), et d'autre part en raison des confrontations occasionnelles avec les offices concernant leurs attributions respectives. Il existe aussi des conflits d'intérêt entre la fonction de « mise en conformité » des offices et la fonction de « facilitation et de soutien » attendue d'un conseil agricole efficace. En dehors des périmètres irrigués, les SCA ont souvent évolué vers des systèmes pluralistes pilotés par les producteurs. Dans une certaine mesure, le financement et la gestion distincts des SCA pour les périmètres irrigués semblent les avoir tenus à l'écart de ces innovations. Il est temps de combler ce retard.



## RELIER L'OFFRE ET LA DEMANDE DE CONSEIL AGRICOLE

### 2.1 DIFFICULTÉS ACTUELLES

Les rendements de riz dans les trois périmètres irrigués étudiés par la GWI sont généralement inférieurs aux niveaux estimés à l'époque où les ouvrages avaient été planifiés. Par exemple, une étude de faisabilité de 1 500 ha irrigués par le barrage de Bagré entreprise en 1998 supposait un rendement de 6 tonnes/ha par campagne, alors que les rendements ont été proches de 4,5 tonnes/ha dans cette partie du périmètre. Si l'on considère que les barrages sont opérationnels depuis plus d'une décennie, et que les agriculteurs eux-mêmes disent qu'ils ont désormais acquis les connaissances et les compétences requises pour la production de riz irrigué, c'est là un résultat plutôt décevant.

Dans le même temps, beaucoup de producteurs disent qu'ils ont du mal à tirer un revenu suffisant de la culture de riz irrigué et qu'ils ne peuvent s'en sortir qu'en entreprenant une grande variété d'autres activités, y compris l'agriculture pluviale, le pastoralisme, la prospection minière artisanale, d'autres emplois ruraux non agricoles, et par une migration saisonnière vers d'autres parties du pays ou même à l'étranger<sup>12</sup>. À Bagré, certaines productrices ayant pris part à un exercice vidéo au début de 2014 ont déclaré qu'elles gagnaient moins bien leur vie maintenant qu'avant de venir s'installer à Bagré. Alors, qu'est-ce qui ne va pas ?

Plusieurs facteurs imbriqués sont à l'origine de la faible productivité et des maigres revenus. Ils peuvent être regroupés suivant les intitulés repris dans l'Encadré 5, sur la base de l'analyse des moyens de subsistance entreprise par la GWI pour les trois périmètres étudiés en 2012/13. Cette analyse a eu recours à des interviews avec des informateurs clés, des discussions en groupes de réflexion avec différents types de producteurs et une cartographie des ménages individuels. Les points soulevés confirment largement l'expérience des autres périmètres irrigués de la région, en particulier l'Office du Niger au Mali et la Vallée du fleuve Sénégal.

12. Les différentes stratégies de subsistance utilisées par les producteurs dans les trois périmètres sont décrites en détail par Hathie *et al.* (2013) pour Anambé ; Kergna *et al.* (2013) pour Sélingué ; et Ouédraogo et Sedogo (2014) pour Bagré. Guèye (2014) présente une analyse des trois sites.



Jeune tailleur de Sélingué au Mali, qui possède aussi une parcelle irriguée. Il exploite son champ de 7 heures du matin à midi chaque jour, puis il vient travailler dans sa boutique jusqu'à 6 heures du soir.

Les défis se manifestent non seulement sous forme de rendements et de revenus relativement faibles, mais aussi dans les relations difficiles et parfois conflictuelles entre les gestionnaires des périmètres irrigués et les OP. Les deux s'accusent souvent mutuellement d'être à l'origine des échecs (en matière de prestation de services, de respect des réglementations, d'exploitation agricole « sérieuse », etc.) au lieu de réfléchir à des façons d'améliorer leurs propres performances. C'est en raison de cette « impasse » que la GWI a décidé de se concentrer sur les aspects institutionnels et de gouvernance, dans le but de passer en revue et finalement d'améliorer la façon dont les institutions fonctionnent. Le retour des parties prenantes lors des nombreux ateliers de projet a confirmé que, tout bien pesé, pour relever tous les autres défis y compris les opérations des parcelles, il faut des institutions et des systèmes de gouvernance responsables et fonctionnels qui permettent à tous les acteurs de négocier efficacement les règles du jeu tout en augmentant les capacités et les performances. Les SCA sont censés être au cœur de cette dynamique institutionnelle, car ils jouent un rôle clé dans la mise en relation des différents acteurs du système d'innovation agricole et dans la clarification des rôles et attributions de chacun (voir la Figure 2).

Les prochaines sections se pencheront sur le rôle des SCA sous deux angles : le côté de la demande, c.-à-d. les différentes catégories de producteurs et leurs organisations, et le côté de l'offre, c.-à-d. les institutions et les processus qui soutiennent les producteurs le long de la chaîne de valeur et dans leur développement organisationnel. Bien que cette analyse soit basée sur les trois périmètres irrigués étudiés, elle soulève des questions qui pourraient bien être pertinentes pour d'autres grands périmètres de la région, car leur histoire et leur fonctionnement suivent généralement une trajectoire semblable.

## ENCADRÉ 5

### Facteurs qui expliquent la faiblesse de la productivité et des revenus pour les producteurs familiaux de riz irrigué

#### Problèmes cultureux au niveau du champ

Les producteurs signalent des problèmes avec les adventices, différents ravageurs et des maladies, une mauvaise germination des semences et un recul de la fertilité du sol. Ces difficultés sont fréquentes dans les systèmes de riz irrigué et il existe des solutions pour chacune d'elles – mais leur mise en œuvre nécessite des connaissances et des intrants.

#### Gestion de l'eau

Les trois périmètres étudiés sont confrontés à des problèmes de gestion de l'eau au niveau des parcelles en raison du mauvais entretien des stations de pompage et des canaux primaires et secondaires (par les offices) et des canaux tertiaires (par les producteurs). Un mauvais drainage et un piètre entretien des canaux se traduisent par des niveaux d'eau inférieurs au niveau optimal en certains points du périmètre, ce qui affecte les rendements.

#### Accès au foncier

Les parcelles irriguées des trois périmètres font de 0,25 ha à plus de 50 ha (en certains points de Niandouba, dans le bassin de l'Anambé), la plupart des ménages cultivant entre 0,5 et 1 ha. Cette taille moyenne était peut-être appropriée au départ pour les producteurs qui n'avaient souvent que très peu, voire pas, d'expérience dans la culture du riz et pour les ménages de relativement petite taille. Mais au fil des décennies, la taille des ménages a augmenté et les agriculteurs ont appris à cultiver le riz irrigué. Toutefois, la taille des parcelles est restée la même. À présent, avec leur parcelle, nombre de familles ne parviennent même pas à couvrir les besoins en riz du ménage, sans parler d'avoir un excédent à vendre. Les femmes et les jeunes aimeraient beaucoup cultiver des parcelles irriguées, mais rares sont celles qui sont libérées chaque année et en l'absence d'un aménagement de nouvelles superficies, les opportunités sont peu nombreuses. Dans le même temps, l'accès aux terres pluviales est limité autour de Bagré et de Sélingué, en particulier pour les migrants venus d'autres parties du pays qui se sont installés près des barrages. À mesure que les opportunités agricoles diminuent, beaucoup cherchent d'autres sources de revenu. Voir aussi le travail exhaustif réalisé par la GWI sur la tenure foncière dans les périmètres irrigués : <http://www.gwiwestafrica.org/fr/partager-les-benefices>.

#### Accès et coût de la main-d'œuvre agricole

La culture du riz, d'autres opérations agricoles et les emplois ruraux et urbains ailleurs qu'à la ferme se disputent la main-d'œuvre. Comme la productivité du riz est faible, les salaires sont également bas. La croissance des emplois ruraux en dehors de l'exploitation autour des périmètres irrigués (y compris dans les secteurs du commerce, des transports et de la transformation) offre aux jeunes des opportunités de gagner un revenu, souvent moyennant un meilleur salaire et des conditions physiquement moins difficiles que le travail dans les rizières.

#### Accès aux intrants et aux équipements

Bien que les offices aient récemment fait des efforts pour garantir que des semences et des engrais de qualité soient disponibles en temps utile, il y a néanmoins eu des blocages dans le passé qui ont réduit les rendements. Les outils et les engins agricoles ne sont pas toujours disponibles lorsqu'ils sont demandés, ce qui retarde les travaux des champs et les semis, ce qui à son tour contrarie la productivité de la main-d'œuvre et les rendements.

## Prix et marchés

Même lorsque les intrants sont disponibles en temps et en heure, leurs coûts élevés se conjuguent à des prix du marché faibles pour le riz paddy qui se traduisent par de faibles revenus pour les agriculteurs – voire même des pertes (pour consulter des exemples, voir Hathie *et al.*, 2013). La faible rentabilité de la production rizicole renforce le souhait et le besoin de beaucoup de producteurs d'investir de la main-d'œuvre et des ressources dans d'autres moyens d'existence (tant agricoles que non agricoles). Guèye (2015) a décrit les contradictions entre les perspectives des exploitants familiaux qui visent à réduire le risque à travers la diversification et des politiques agricoles qui, elles, cherchent à promouvoir des producteurs spécialisés dans la monoculture de riz.

## Accès à des informations, des connaissances et des expériences à propos et appropriées

Tous les aspects précédents de la filière rizicole exigent des informations et des connaissances de la part des intéressés. Or il y a d'énormes manques de connaissances dans les périmètres existants, aussi bien chez les producteurs que chez ceux qui les soutiennent. Si les producteurs connaissent les « principes de base » de la culture du riz et si beaucoup sont très doués pour gérer leurs ressources, ils ont besoin d'informations sur le prix des intrants et des produits ; de connaissances sur toute une gamme de nouvelles pratiques de gestion culturale et agronomique ; et des capacités pour gérer leur propre exploitation agricole ainsi que des institutions collectives telles que des OP. Les prestataires de services, y compris les SCA prodigués par les gestionnaires des périmètres irrigués, exigent une bonne appréciation et de bonnes connaissances des dernières technologies agricoles ainsi que des innovations et des pratiques des producteurs. Ils ont aussi besoin de compétences et d'expériences pour communiquer efficacement avec les producteurs et les autres prestataires de services (y compris en matière de recherche agricole) et pour soutenir le développement des OP.

## Enjeux institutionnels et de gouvernance

Ces enjeux affectent chacune des sept catégories ci-dessus de différentes façons. L'allocation opaque de parcelles irriguées et le manque de redevabilité dans l'utilisation des redevances sapent la confiance des producteurs envers les offices et leur disposition à payer les redevances et à respecter la réglementation des offices. Des régimes de tenure foncière précaires et peu souples font que les producteurs se montrent réticents à investir dans des parcelles (p. ex. en améliorant la fertilité du sol à long terme, en nivelant le sol ou en entretenant les canaux) et cela se traduit souvent par des arrangements informels/illicites sans supervision de la part des coopératives ou des unions (p. ex. concernant la conformité avec le cahier de charge). Des OP mal structurées, dont les dirigeants n'ont pas de comptes à rendre, ne sont pas en mesure d'exprimer les besoins des producteurs et ne fournissent pas le contre-poids requis vis-à-vis des offices tout puissants – la section 2.2 s'attardera sur ce point. Des institutions qui fonctionnent mal brident l'échange d'information et de connaissances – notamment lorsque les besoins des producteurs ne sont pas exprimés correctement, ou lorsque les producteurs et les autres parties prenantes ne sont pas consultés à propos de développements importants (p. ex. de nouvelles interventions de projet, ou des changements apportés à la réglementation). Des systèmes de gouvernance inefficaces et un manque de redevabilité affectent tous les rouages du système (p. ex. lorsque les différents types de producteurs et autres groupes de parties prenantes ne sont pas représentés dans les principales tribunes de prise de décisions ou lorsqu'il n'y a pas suffisamment de transparence sur les décisions et les budgets).

## 2.2 CE QUI EST SOUHAITÉ : LE CONSEIL AGRICOLE VU DU CÔTÉ DE LA DEMANDE

### 2.2.1 Des producteurs aux besoins différents

La plupart de la documentation sur les grands périmètres irrigués fait une distinction entre les exploitants familiaux et les agrobusiness (de moyenne à grande échelle), mais la réalité est beaucoup plus compliquée. Une analyse des stratégies de subsistance des exploitants familiaux dans les trois sites<sup>13</sup> réalisée par la GWI a montré que les producteurs sont très différents du point de vue de leur origine, de la taille et de la composition de leur famille, des sources de revenu, de l'accès et du contrôle des actifs de production (terre, bêtes, outils, etc.) et, par conséquent, ils diffèrent aussi dans leurs stratégies de subsistance de prédilection. Les études ont tenté de mettre au point une typologie des exploitants pour chaque site, tout en reconnaissant que ce genre de groupement est toujours approximatif. Deux systèmes de catégorisation qui se chevauchent ont été dégagés : un système basé sur l'origine et un système fondé sur les actifs et la stratégie de subsistance, comme l'explique l'Encadré 6.

#### ENCADRÉ 6

##### Types d'exploitants familiaux dans les trois périmètres irrigués

Une **première typologie** utilise l'origine des producteurs en guise de critère principal. Lorsque des producteurs ont dû être réinstallés pour céder la place à la construction du périmètre irrigué, il n'est pas rare de voir apparaître trois catégories :

- a. Ceux qui ont été réinstallés (parce que leurs villages et leurs terres agricoles – qu'il s'agisse de parcelles à cultiver ou de pâturages – ont été déplacés par les nouvelles infrastructures) ;
- b. Ceux qui vivent près du périmètre mais dont les villages et les terres n'ont pas été touchés – souvent ces villages accueillent les producteurs réinstallés de la catégorie (a) ;
- c. Les « migrants » qui sont arrivés dans la région après la construction du périmètre. On peut arguer que le terme « migrant » ne reflète pas pleinement la diversité de ceux qui viennent s'installer dans les périmètres irrigués. Généralement, on assimile les migrants à des gens qui sont forcés de quitter leur domicile en raison de conditions hostiles, alors que les migrants qui se rendent dans des périmètres irrigués peuvent avoir des ressources et souhaiter saisir une opportunité. Les migrants constituent une catégorie très hétérogène – qui vont de réfugiés suite à une sécheresse jusqu'à du personnel de l'armée en retraite en passant par des fonctionnaires.

Cette typologie présente des avantages, car elle crée des catégories distinctes, ayant souvent des stratégies de subsistance très différentes. Ainsi, il n'est pas rare que les producteurs de la catégorie (b) soient encore très impliqués dans d'autres activités agricoles, car ce sont souvent les propriétaires traditionnels de la région. Il est fréquent qu'ils élèvent du bétail et qu'ils aient accès à des terres pluviales et à des pâturages. Les exploitants de la catégorie (c) ne jouissent généralement pas d'un accès sûr aux terres extérieures au périmètre irrigué, en particulier lorsqu'ils arrivent « tardivement », c.-à-d. à une époque où les terres qui ceignent le périmètre sont déjà devenues une agglomération et une zone de croissance, ce qui se traduit par une demande accrue et plus de concurrence sur les terres. Mais certains d'entre eux peuvent avoir une source régulière de revenu non agricole sous forme de pensions ou de remises de fonds, ou ils peuvent choisir de se spécialiser dans la culture de riz en guise d'activité commerciale. Les ménages de la catégorie (a) reçoivent des parcelles irriguées en dédommagement des terres perdues lors de la construction du périmètre mais il se peut qu'ils aient depuis

13. Hathie *et al.* (2013), Kergna *et al.* (2013), Ouédraogo et Sedogo (2014) et Guèye (2014).

perdu ces parcelles s'ils n'ont pas été en mesure de respecter le cahier de charge qui énonce les obligations du détenteur de la parcelle et de l'office<sup>14</sup>.

La seconde typologie, qui chevauche en partie la première, utilise les actifs des ménages et leur niveau de diversification en guise de principaux critères de regroupement, quelle que soit l'origine du ménage. Cela donne les catégories suivantes :

- i. Ménages diversifiés ayant des biens suffisants ;
- ii. Ménages diversifiés ayant peu de biens ;
- iii. Monoculture de riz avec peu de biens ;
- iv. Monoculture de riz/spécialisation avec des biens suffisants.

Les producteurs de la catégorie (i) sont relativement aisés (et ils l'étaient souvent avant même la construction du périmètre), avec de grandes exploitations de terres pluviales bien équipées, du cheptel, suffisamment de main-d'œuvre familiale, des niveaux élevés de capital social et une stratégie de subsistance hautement diversifiée, y compris des remises de fonds des migrants et un emploi rural en dehors de l'exploitation. Les producteurs de la catégorie (ii) diffèrent de ceux de la catégorie (i) de par leur niveau de biens – il peut s'agir de ménages plus petits ou plus jeunes ayant peu de membres adultes susceptibles de gagner leur vie et un accès plus limité aux terres et autres actifs de production. Les producteurs des catégories (iii) et (iv) se concentrent sur le riz mais ceux de la catégorie (iii) le font non par choix mais par besoin – ils ont souvent été réinstallés ou ce sont des migrants qui n'ont que peu ou pas de terres pluviales et pas de cheptel. La parcelle irriguée est donc leur seul actif de production et ils comptent sur le travail agricole et la migration saisonnière pour compléter leurs revenus. Les producteurs de la catégorie (iv) se spécialisent dans la culture du riz – par exemple au Burkina, les producteurs de semences de riz appartiennent généralement à cette catégorie et louent souvent des terres à d'autres producteurs sur une base informelle. À Anambé, quelques hommes d'affaires locaux exploitent de grandes superficies (jusqu'à 50 ha) en se servant de leurs propres engins agricoles, qu'ils louent également à d'autres exploitants. Si cette catégorie est de loin la plus petite – moins de trois pour cent des producteurs – c'est celle qui cadre le mieux avec la vision des gestionnaires et les politiques gouvernementales d'autosuffisance en riz grâce à l'irrigation.

Outre ces deux typologies, on pourrait aussi distinguer les producteurs par genre et par âge, auquel cas les femmes et les jeunes occuperaient une proportion relativement modeste des parcelles irriguées<sup>15</sup>. Ce déséquilibre s'explique par le fait que l'attribution initiale de parcelles irriguées s'est faite sur la base des ménages, l'homme le plus âgé étant considéré comme le chef de famille et la parcelle étant enregistrée à son nom. À ce stade, très peu de femmes et aucun jeune n'ont reçu de parcelle. À titre exceptionnel, quelques veuves ont reçu de petits terrains réservés à l'horticulture. À mesure que les femmes ont acquis de l'expérience dans la culture du riz, elles se sont intéressées à obtenir leur propre parcelle et il est désormais chose courante d'allouer au moins 15 pour cent des nouvelles parcelles aux femmes et aux jeunes – à titre individuel ou en coopérative/groupe<sup>16</sup>.

14. Ainsi par exemple, à Sélingué, plusieurs ménages réinstallés ont perdu la parcelle irriguée qui leur avait été allouée lorsque le repiquage du riz a été introduit par l'ODRS, parce qu'ils n'ont pas été en mesure de se conformer à cette nouvelle technologie.

15. À Anambé, environ 30 pour cent des parcelles irriguées sont cultivées par des femmes, mais la proportion de femmes titulaires officielles de parcelles est plus faible. À Sélingué, 16,5 pour cent de toutes les parcelles irriguées ont été attribuées à des femmes, y compris environ 34 pour cent des parcelles maraîchères. À Bagré, les femmes ont reçu 20 pour cent des parcelles irriguées sur les 1 500 ha récemment ouverts, mais rien au titre des allocations antérieures. Un quota de 30 pour cent réservé aux femmes est envisagé pour Bagré à l'avenir. Source : Communication personnelle de la SODAGRI, l'ODRS et Bagrépôle par le biais des coordonnateurs nationaux de la GWI.

16. Communication personnelle de la SODAGRI, l'ODRS et Bagrépôle par le biais des coordonnateurs nationaux de la GWI.

Les intérêts et les besoins des différents types de riziculteurs familiaux décrits ci-dessus sont bien évidemment différents. Prenons leurs besoins technologiques par exemple. Comme plus de la moitié d'entre eux pratiquent une gamme d'activités en dehors de la riziculture, ils ont besoin de SCA pour ces différentes entreprises, y compris pour les cultures pluviales (maïs, millet, sorgho, arachide, haricots, pois bambara, sésame, coton, etc.), l'élevage (bovins, caprins, ovins, volaille) et les pêches. Même ceux qui ne produisent que du riz ou presque exclusivement du riz ont des besoins différents en fonction de leurs actifs de production. Ainsi, le labourage mécanique est trop coûteux pour certains d'entre eux, qui préfèrent le faire manuellement. D'autres peuvent se permettre de louer un tracteur. Certaines méthodes de lutte contre les ravageurs et les maladies sont très gourmandes en main-d'œuvre et elles ne sont donc utilisées que par les agriculteurs qui sont prêts à mobiliser cette main-d'œuvre et en mesure de le faire. L'usage de compost et de lisier pour la gestion de la fertilité du sol n'est envisageable que pour les agriculteurs qui ont des bêtes et disposent de transport. D'un autre côté, les producteurs de semences ont des besoins particuliers en conseil agricole car ils doivent respecter des normes de qualité élevées.

Par ailleurs, les conseils prodigués en matière de « modèle d'affaires » approprié ont besoin d'être adaptés aux circonstances des producteurs. La plupart d'entre eux ne produiront que peu d'excédent qu'ils souhaiteront peut-être vendre par le biais de leur coopérative ou à des négociants locaux. En revanche, certains des plus gros producteurs pourraient être en mesure d'organiser leurs propres transports vers des marchés plus lucratifs, p. ex. ceux de la capitale. Les producteurs plus petits pourront ne pas avoir droit à certains types de prêts, mais pourraient bénéficier d'un autre type de soutien, en particulier des subventions pour l'achat d'intrants. Une fois de plus, les producteurs de semences ont des besoins particuliers car leur marché est différent de celui des producteurs de grains.

Il faut également considérer la dimension sociale des besoins des agriculteurs. Les niveaux d'instruction, l'expérience en matière de culture irriguée et pluviale, et le capital social ou le standing dans la communauté varient énormément, ce qui a des effets directs sur l'aptitude des producteurs à mobiliser et à utiliser des ressources clés pour la production. Les nouveaux migrants peuvent éprouver des difficultés pour recruter de la main-d'œuvre agricole au plus fort de la saison. Les femmes et les jeunes sont confrontés à des problèmes particuliers pour mobiliser des ressources (y compris des crédits, des terres et de la main-d'œuvre) et ont donc besoin de stratégies adaptées et d'un soutien particulier.

À titre d'exemple, le Tableau 1 résume les besoins des différents groupes interviewés à Bagré, au Burkina Faso. Cela montre l'importance de SCA personnalisés pour différents types de producteurs, comme on l'explique à la section 2.3. À noter que la plupart des producteurs ne considèrent pas que la fourniture d'intrants, la transformation et le marketing fassent partie du mandat des SCA – ce qui traduit l'expérience qu'ils ont des SCA à ce jour. Toutefois, les producteurs aimeraient que les SCA jouent ces rôles (comme le montre l'Encadré 8).

**TABLEAU 1****Besoins en conseil agricole des différents producteurs à Bagré**

(d'après Sedogo et Bourgo, 2015)

Chaîne de valeur	Union paysanne	Producteurs manuels	Producteurs dotés d'engins
Organisation de producteurs	Organiser des réunions de planification pour chaque campagne agricole afin de donner des informations sur les travaux des champs et d'assurer le suivi ; tenir un registre des personnes qui respectent les opérations ; tenir un registre répertoriant les contrevenants et les sanctions ; soutenir les OP et leur cohésion.	Établir un plan spécifique de « réhabilitation » pour ce groupe de producteurs vulnérables ; établir un mécanisme de financement spécifique pour les aider à améliorer progressivement leur situation.	Attribuer à chaque village un conseiller agricole qui accompagne les producteurs et leur groupe.
Fourniture d'intrants	Les producteurs pensent que cela ne relève pas des SCA mais les SCA devraient fournir des conseils techniques aux producteurs à propos des sortes et des qualités d'engrais (en fonction du type de sol) et concernant les dosages et l'application recommandés d'engrais et de pesticides. Ils devraient aussi tenir un suivi des stocks d'intrants.	Organiser et accompagner les producteurs pour qu'ils élaborent des stratégies d'accès aux intrants.	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.
Production	Garantir le respect du calendrier agricole et du cahier de charge ; entreprendre un suivi régulier (en particulier des ravageurs et des maladies) ; être réactifs aux besoins des agriculteurs et les conseiller p. ex. concernant la lutte contre les ravageurs et les maladies ; assurer un suivi de la maintenance des infrastructures avec les comités d'irrigation et les producteurs.	Se rendre sur chaque exploitation au moins une fois par opération agricole, identifier les parcelles non mises en valeur ; faciliter l'accès aux tracteurs et aux outils ; considérer le manque de matériel de labourage au moment de la conception du calendrier d'irrigation, car les producteurs manuels ne peuvent pas respecter le même calendrier que ceux qui disposent de matériel, sur le soutien desquels ils comptent.	Les SCA doivent garantir une stricte conformité avec le calendrier agricole, surveiller toutes les étapes de production et fournir des conseils à la demande des producteurs
Moisson et stockage	Déterminer le niveau de maturité du riz pour déclencher la moisson ; peser le riz et calculer les dépenses afin de déterminer les remboursements des crédits ; prodiguer des conseils en matière de séchage pour gérer les problèmes d'humidité.	Contrôler le niveau d'humidité du riz et donner le feu vert pour l'ensachage avant la pesée ; prodiguer des conseils sur le séchage pour éviter que les acheteurs ne rejettent le riz en raison d'une teneur trop élevée en humidité.	Surveiller les champs de riz pour confirmer sa maturité puis demander aux producteurs de moissonner ; effectuer des visites de suivi durant la période de séchage pour fournir des conseils à ce sujet.
Transformation	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.
Marketing	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA. Les conseillers agricoles peuvent juste aider à tenir les comptes de l'exploitation et prodiguer des conseils sur le prix du riz.	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.

Producteurs ayant récemment reçu une parcelle	Ménages dirigés par des femmes	Producteurs de semences
Aider les groupes de producteurs (en groupes d'une dizaine de producteurs sur la base du volontariat) à obtenir un statut légal/officiel.	Aider à mettre un terme aux désaccords et créer une cohésion au sein des groupes de producteurs, qui ne fonctionnent pas actuellement.	Organiser des voyages d'études et d'affaires. Garantir l'accès à un site de production consolidé (actuellement les parcelles de production sont éparpillées).
Aider les producteurs à développer un fonds de démarrage pour couvrir les dépenses de production ; organiser les producteurs afin de faciliter leur accès aux outils/engins agricoles et aux intrants.	Aider les femmes à accéder à des prêts et des intrants agricoles.	Aucun, car les producteurs de semences connaissent parfaitement les cycles de végétation et disposent des ressources dont ils ont besoin.
Former continuellement et rafraîchir la formation des nouveaux bénéficiaires concernant le cycle de production rizicole, les aider à obtenir des prêts pour s'équiper, acheter des intrants et recruter de la main-d'œuvre.	Former les femmes aux divers aspects de la production agricole, à la gestion de l'eau et à l'entretien des infrastructures d'irrigation. Les SCA devraient être disponibles localement pour conseiller les productrices au quotidien et aider à résoudre les conflits entre producteurs, par exemple concernant le calendrier d'irrigation.	Introduire de nouvelles technologies.
Comme pour les producteurs dotés d'engins.	Aider les agricultrices à accéder à des moyens de transport pour apporter le riz jusqu'aux zones de séchage ; former les femmes aux techniques de séchage du riz ; leur rendre visite régulièrement.	
Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.	Aider les femmes à obtenir un crédit pour acheter le riz et procéder à l'étuvage.	Prodiguer des conseils sur le choix et l'utilisation du meilleur équipement pour trier et calibrer le riz.
Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA, mais les SCA peuvent tout de même aider les groupes à s'organiser pour regrouper la production et négocier de bons prix.	Les producteurs pensent que cela ne relève pas du mandat des SCA.	Contrôler la qualité et les approvisionnements de semences ; fournir des matériaux d'emballage en temps utile ; entreprendre la certification dès que possible pour permettre les ventes et livraisons avant le début de la saison des pluies.

## 2.2.2 Exprimer les besoins des exploitants : le rôle des organisations de producteurs

Les organisations de producteurs (OP) sont importantes pour aider leurs membres à accéder aux intrants et au crédit – et souvent c'est là la première fonction que les producteurs/productrices citent lorsqu'on leur demande pour quelle raison ils/elles adhèrent à une coopérative. En Afrique de l'Ouest, l'adhésion à une OP est généralement requise pour accéder à des engrais subventionnés. Toutefois, les OP sont aussi importantes pour faire valoir les besoins des membres à d'autres parties (y compris aux gestionnaires de périmètre irrigué, aux projets de développement, aux agrotransformateurs et aux négociants ainsi qu'aux fournisseurs d'intrants et de crédit) et comme intermédiaire dans les négociations entre leurs membres et ces parties. Elles coordonnent et communiquent les activités au sein des périmètres irrigués, telles que le suivi du paiement de la redevance d'irrigation ou la conformité avec le cahier de charge. Elles sont aussi la principale interface (par le biais des OP nationales) avec les décideurs aux niveaux national et régional. Enfin et surtout, elles renforcent les capacités, aident leurs membres à devenir des producteurs plus professionnels, couronnés de succès, capables de respecter un cahier de charge, une réglementation, des rôles et des attributions.

Sur les trois sites d'étude, il existait différents types d'arrangements organisationnels et institutionnels pour les producteurs, présentant divers degrés de fonctionnalité. L'historique et le cadre politique soutenant ces arrangements varient entre les périmètres et les pays, ce qui crée une multitude de structures (qui sont résumées dans l'Encadré 7).

### ENCADRÉ 7

#### Types d'organisations de producteurs dans les trois périmètres

Les OP peuvent être de taille différente et avoir des portées géographiques diverses – p. ex. des petits groupes ou des coopératives, généralement constitués de voisins ou de membres de la famille ; des groupes intermédiaires (tels que de plus grosses coopératives ou des unions de gestion de l'eau) ; et des organisations faitières (unions ou fédérations paysannes qui regroupent tous les producteurs qui bénéficient du périmètre).

#### GIE (Groupements d'intérêt économique) et les petites coopératives

Ce sont les plus petites unités « formelles » et bien souvent elles se composent seulement des membres d'une famille étendue, ou d'un groupe de voisins. Ils sont normalement immatriculés auprès des collectivités locales, ce qui autorise les membres à recevoir des prêts d'institutions de microfinance ou des intrants subventionnés. Leurs origines varient, beaucoup ayant démarré lorsque les parcelles irriguées ont été attribuées pour la première fois dans le périmètre. Par la suite, de nouveaux groupes peuvent voir le jour, soit du fait d'interventions de projet spécifiques (p. ex. en soutien à des coopératives d'étuvage de riz tenues par des femmes de la part d'ONG comme Oxfam) soit pour exploiter des opportunités particulières (p. ex. pour des producteurs de bananes à Sélingué). Les groupes comptent généralement entre 10 et 30 membres, qui ont le plus souvent un degré d'affinité et de capital social. À Anambé (barrages de Niandouba et du Confluent), il y avait 264 GIE, qui comptaient 3 643 membres en mai 2014 (Cissé et Diouf, 2015). À Sélingué (et dans le barrage voisin de Maninkoura), il existe 65 coopératives, dont la plupart sont affiliées à une des deux unions paysannes.

### **Grandes organisations villageoises**

Dans certains endroits, comme à Bagré, les gestionnaires du périmètre ont créé de plus grosses organisations villageoises de manière assez autocratique. À Bagré, les organisations ont été mises en place pour chacun des 16 villages nouvellement établis suite à la construction du périmètre irrigué. Ces villages regroupaient un mélange de migrants, de producteurs locaux et réinstallés. Pour commencer, il y avait environ 100 ménages dans chaque village et chacun des ménages était membre de l'organisation mais, au fil du temps, les familles ont éclaté et de nouveaux migrants sont arrivés, de sorte qu'en réalité, les coopératives sont maintenant plus grosses. Le principal défi que posent des organisations aussi grandes créées de l'extérieur est qu'il existe très peu de cohésion sociale et qu'il est difficile de mobiliser un si grand nombre de personnes en faveur d'une action collective quelconque.

### **L'association des usagers de l'eau et les unions hydrauliques**

Celles-ci sont basées sur des sous-secteurs au sein du périmètre et, généralement, elles regroupent des producteurs dont les parcelles reçoivent l'eau d'un même canal secondaire. À Anambé, il existe quatre unions de ce type, regroupant chacune entre 42 et 93 GIE (et 460 à 1 500 membres). À Sélingué, il existe des associations d'irrigation beaucoup plus petites, selon lesquelles chaque sous-section de terres irriguées dispose d'un chef de casier qui est chargé de l'attribution d'eau et de signaler à l'office tout problème avec les infrastructures d'irrigation. À Bagré, il y avait au départ des comités d'irrigation agricole, mais à présent, le calendrier d'irrigation est géré directement par les agents de Bagrépôle.

### **Unions ou fédérations paysannes au niveau du périmètre**

Chacun des trois périmètres a des unions qui représentent les intérêts des différentes coopératives. À Bagré, il existe en réalité trois unions différentes : l'Union des producteurs de riz, l'Union des producteurs de semences et l'Union d'étuvage du riz gérée par des femmes. À Sélingué, il y a trois unions. L'une couvre la partie du périmètre qui est irriguée par pompage (Maninkoura). Les deux autres couvrent l'essentiel du site de Sélingué – mais certaines coopératives ne sont pas membres d'une union. À Anambé, il y a quatre unions, qui couvrent différentes parties du périmètre irrigué et qui appartiennent à une fédération paysanne. À ce niveau, les OP sont très puissantes (si elles sont bien gérées) car elles constituent un groupe d'intérêt musclé capable de négocier au nom de ses membres et d'influencer les décisions.

Les projets et programmes financés par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds ont souvent tenté d'améliorer le fonctionnement des OP grâce à des initiatives de renforcement des capacités, y compris le développement de compétences techniques et managériales. Dans chaque office, il existe un membre du personnel désigné pour s'occuper des OP. Malgré ces efforts, on observe de graves manques de capacités dans presque toutes les organisations avec lesquelles le projet a travaillé. Les problèmes peuvent être classés selon les grandes catégories imbriquées suivantes :

- **Piètres niveaux de communication, de transparence et de redevabilité.** Cela semble être l'un des problèmes les plus fréquents des OP et un facteur majeur pour expliquer les piètres performances. Il existe des difficultés logistiques manifestes pour amener les chefs des OP à contacter ou à communiquer avec un groupe de membres dispersés, qui pour bon nombre sont analphabètes. Toutefois, ces obstacles deviennent moins problématiques avec la vulgarisation des téléphones mobiles et des stations de radio FM locales. La dimension comportementale de la communication

semble être plus importante, car il est fréquent que les dignitaires (présidents/ secrétaires) des OP omettent d'informer leurs membres des faits nouveaux ou des événements pertinents et ne rendent pas compte des décisions prises. Des discussions en groupes de réflexion avec des producteurs (dans le cadre de la recherche action menée par la GWI) ont recensé un manque de confiance envers les dirigeants des OP ainsi qu'un manque de transparence et de redevabilité comme étant les problèmes le plus fréquemment cités. Les membres des OP se sont spécifiquement plaints que les informations importantes ne leur étaient pas transmises et que des décisions unilatérales étaient prises par les dirigeants des OP sans tenir compte des souhaits des membres ou sans les consulter ;

- **Systèmes de gouvernance et structure inappropriés et non-respect des procédures convenues.** Les OP présentent des carences au niveau de leur structure organisationnelle et de leurs systèmes de gouvernance, avec notamment des rôles et attributions mal définis pour les dignitaires et des systèmes insuffisants en place pour veiller à ce que les intérêts des membres soient correctement représentés. Dans les trois périmètres, les présidents des unions/de la fédération paysanne sont restés au pouvoir au-delà de la période stipulée dans les statuts des OP – à Bagré et Anambé, cet abus n'a été rectifié qu'en réponse à des interventions extérieures<sup>17</sup> ;
- **Faibles capacités et/ou volonté de surmonter les divisions éthiques et sociales.** Les OP sont parfois formées en fonction de l'ethnie ou de l'appartenance politique, ce qui peut renforcer les divisions existantes entre les producteurs si cela n'est pas géré correctement au niveau organisationnel supérieur. Ainsi, à Sélingué, il existe deux unions paysannes qui se font concurrence (au lieu d'une union ou d'une fédération pour tous les producteurs exploitant les terres sous un même périmètre) et cette situation a affaibli le pouvoir de négociation des producteurs avec les autres acteurs, notamment l'ODRS, l'organisme de gestion du périmètre. Là où des divisions sociales ou éthiques existent au sein d'un groupe, cela peut déboucher sur des conflits et sur un mauvais fonctionnement, en particulier si certains groupes tentent de monopoliser des positions de leadership ;
- **Piètres niveaux d'instruction et aptitudes et facultés limitées des membres de défier les dirigeants des OP.** Les niveaux d'instruction sont faibles et il existe une culture au sein de laquelle la plupart des producteurs ne remettent pas en question leurs dirigeants, qui sont souvent des individus plus aisés, plus instruits et ayant plus de relations. De ce fait, la « gouvernance du côté de la demande » ne marche pas vraiment efficacement et les membres des OP n'exigent pas davantage de transparence et de redevabilité et de meilleures performances globales ;
- **Manque d'expérience en matière de négociation avec des acteurs extérieurs.** Comme dans les économies libérales d'Afrique de l'Ouest, les services agricoles (Encadré 2) sont largement assurés par le secteur privé, il devient de plus en plus important qu'une OP puisse négocier au nom de ses membres – p. ex. pour convenir des modalités d'obtention d'un crédit agricole, approuver les prix des intrants, de la

---

17. Dans le cas de la FEPROBA, la Fédération des producteurs du bassin de l'Anambé, cela s'est produit grâce à VECO, une ONG belge apportant un appui au développement organisationnel de la FEPROBA dans le cadre d'un projet de la FAO introduisant le concept de champs-écoles paysans. À Bagré, la non-conformité de l'Union des producteurs de riz avec les lois de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) (un système de lois commerciales et d'organes d'application adopté par 17 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre) a fait que les producteurs n'ont pas pu accéder à des prêts bancaires pour l'achat d'intrants en 2015-16. L'Union traverse actuellement un processus de restructuration soutenu par la GWI afin de garantir la conformité avec la loi.

location d'engins agricoles, les frais de transport et de marketing, etc. Toutefois, les OP des trois sites d'étude ont très peu d'expérience et de connaissances quant à la façon de mener ce genre de négociations et elles comptent le plus souvent sur le soutien des offices. Il y a eu des améliorations récentes mais il y a encore bien des progrès à faire et, en attendant, les OP et leurs membres dépendent encore d'un soutien extérieur – quelque chose qui n'est pas durable à long terme ; et

- **Pièdre représentation des femmes et des jeunes.** S'il existe des GIE ou des coopératives exclusivement réservées aux femmes ou aux jeunes, ces groupes sont systématiquement sous-représentés dans les organisations faitières (unions ou fédérations paysannes). Par conséquent, leurs intérêts et leurs préoccupations sont rarement pris en compte, sauf lorsqu'il y a des interventions de projet axées sur le genre qui visent directement ces groupes.

Ces défis ne sont pas propres aux périmètres irrigués – de fait, ils sont très fréquents chez les OP dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne. Les solutions non plus ne sont pas uniques. Elles englobent des programmes concertés de développement organisationnel, suivis d'un accompagnement des OP plus en retrait. Les ressources humaines pour ce type de soutien sont, en principe, disponibles – tous les offices ont du personnel désigné pour aider les OP. Toutefois, ce personnel peut manquer de savoir-faire, d'outils et de moyens pour appuyer les réformes démocratiques des OP. Il semble y avoir un manque d'intérêt de la part des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds en vue d'accorder la priorité au développement organisationnel des producteurs au-delà de la création ponctuelle et de la formation de groupes autour d'interventions de programmes spécifiques. Au niveau national, il peut y avoir des tribunes ou des réseaux de producteurs en place (financés par des bailleurs de fonds ou des pouvoirs publics)<sup>18</sup>, mais en principe ceux-ci ne fournissent pas un appui concret aux organisations locales de producteurs. Ils peuvent aussi connaître des problèmes de gouvernance du même ordre et donc être mal placés pour conseiller leurs membres.

Un certain nombre de projets de développement agricole antérieurs appuyant la production agricole dans le cadre des trois périmètres étudiés (p. ex. le projet d'appui au développement rural dans le bassin d'Anambé au Sénégal (PADERBA) ou le projet d'appui à la productivité et à la sécurité alimentaire au Burkina Faso (PAPSA)) ont englobé un élément de renforcement des capacités pour les OP. Toutefois, il n'y a pas eu d'efforts concertés pour fournir aux OP un soutien exhaustif impulsé par la demande en mettant l'accent sur des questions institutionnelles ou de gouvernance. Même les projets les plus récents financés par la BAD<sup>19</sup> à Sélingué et Bagré se concentrent sur les compétences techniques et commerciales des OP pour le développement de la chaîne de valeur et l'établissement de nouvelles OP pour les femmes et les jeunes, au lieu de veiller à une gouvernance et une redevabilité efficaces et à de bonnes communications au sein des OP (voir le Tableau 2). Sans OP responsables et fonctionnelles, il est peu probable que les objectifs ambitieux de ces projets seront atteints et l'on peut s'attendre à ce que les investissements élevés dans le développement des infrastructures continuent de ne pas générer le taux de rendement attendu.

---

18. Le CNCR (Cadre national de concertation et de coopération des ruraux) au Sénégal, la CNOP (Confédération nationale des OP) et l'APCAM (Assemblée permanente des chambres d'agriculture au Mali) au Mali, la CPF (Confédération paysanne du Faso) au Burkina Faso, ainsi que le ROPPA au niveau régional.

19. Le PRESA/DCI (Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées) à Sélingué et le PAPCB (Projet d'appui au pôle de croissance) à Bagré.

**TABLEAU 2****Priorités de deux projets récemment financés par la BAD**

Caractéristiques	PRESA / DCI (Sélingué, Mali)	PAPCB (Bagré, Burkina Faso)
Objectif du projet	Accroissement durable de la production et de la productivité agricoles par le biais d'une gestion efficace des infrastructures d'irrigation et par le développement des chaînes de valeur des filières porteuses	Contribuer à une croissance économique forte et partagée et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Date de début et de fin de projet	Février 2014-décembre 2019	Avril 2015-avril 2020
Total du budget du projet	39,3 millions UC	26 millions UC
<b>Composantes du projet</b>		
Composante A : Développement des infrastructures agricoles	59 %	78,6 %
Composante B : Développement des chaînes de valeur	34,5 % (y compris une composante sur le renforcement des capacités, telle que la formation des OP en gestion technique et financière, l'établissement de comités de gestion de l'eau et maintenance des réseaux d'irrigation, et l'équipement des SCA)	14,7 % (y compris un appui à la restructuration des OP)
Composante C : Gestion de projet	6,5 %	6,7 %

**2.2.3 Qu'attendent les producteurs des services de conseil agricole ?**

Les discussions en groupes de réflexion avec les producteurs et les OP dans les trois périmètres brossent un tableau intéressant du type de conseil agricole qu'attendent les différentes catégories de producteurs. Ces attentes ambitieuses sont bien loin des capacités des OP, lesquelles, actuellement, ne sont pas capables de fournir des SCA à leurs membres.

Si différents types de producteurs ont des besoins propres (comme le montre le Tableau 1), il existe un consensus sur les souhaits généraux repris dans l'Encadré 8. On peut arguer que les attentes des producteurs sont plutôt ambitieuses, notamment compte tenu du fait que le soutien du secteur public envers les SCA est plutôt faible et que les pouvoirs publics recherchent une participation du secteur privé, p. ex. par le biais de partenariats public-privé. Les producteurs comptent tout de même sur les pouvoirs publics pour leur fournir des SCA sans avoir à contribuer aux frais. De fait, ils n'ont qu'une capacité limitée pour payer pour des SCA, tout comme pour d'autres intrants agricoles. Une fois de plus, c'est là un problème pour les SCA en général et pas seulement pour les périmètres irrigués. Les producteurs plus pauvres sont souvent incapables de payer pour des services d'information qui ne pourraient leur apporter des bénéfices qu'à plus long terme (tels que des conseils sur la façon d'améliorer la fertilité du sol ou de réduire les adventices).

À Bagré, les redevances nominales que paient les producteurs englobent le financement des SCA. Mais cette composante de la redevance ne constitue qu'un très modeste budget et les

## ENCADRÉ 8

### Ce que les producteurs attendent des SCA – résultats des discussions en groupes de réflexion

#### Rôles des SCA

- Les SCA devraient inclure des conseils tout au long de la chaîne de valeur pour tous les éléments du système agricole (riz irrigué, autres cultures irriguées, riz pluvial, autres cultures pluviales, élevage, agroforesterie, conservation des sols et de l'eau, aquaculture, etc.).
- Les SCA devraient être activement impliqués dans la restructuration, le développement organisationnel et le renforcement des capacités des OP.
- Les SCA devraient aussi avoir un rôle dans l'application des règles définies et acceptées par toutes les parties prenantes (telles que le respect du calendrier agricole, la participation obligatoire à l'entretien des canaux, la participation aux réunions de groupe). À long terme, la plupart des producteurs aimeraient que les OP elles-mêmes assument ce rôle – mais actuellement leurs capacités sont trop faibles pour le faire.
- Les producteurs veulent aussi que les SCA fournissent une plateforme de dialogue entre les différents acteurs, y compris les gestionnaires de périmètres, les fournisseurs d'intrants et de crédit, etc.
- Dans chacun des trois sites, les producteurs se sont plaints du fait que les SCA jouent un rôle de suivi et de contrôle mais donnent très peu d'appui technique aux producteurs. Par exemple, à Anambé, les producteurs ont regretté de ne voir les conseillers que lorsqu'ils enregistrent les parties du périmètre irrigué qui ont été mises en valeur ou moissonnées (pour préparer leurs propres rapports au ministère de l'Agriculture). Les producteurs aimeraient que les SCA donnent la priorité à leur rôle de conseil et d'appui aux agriculteurs au lieu de passer le plus clair de leur temps sur le terrain à collecter des données.

#### Approches et comportement des SCA

- Tous les producteurs interviewés veulent que les SCA soient accessibles, que les agents soient régulièrement « sur le terrain » de façon à ce que les producteurs puissent les approcher facilement. De même, ils aimeraient que les agents soient réactifs lorsqu'on leur signale des problèmes (p. ex. des attaques par des ravageurs ou des infestations d'adventices).
- Si les producteurs estiment qu'une approche collective est plus appropriée pour la formation et le renforcement des capacités, ils aimeraient tout de même pouvoir compter sur les SCA à titre individuel et sur une base ponctuelle, chaque fois qu'ils ont besoin d'aide.
- Les producteurs aimeraient que les conseillers soient hautement motivés et prêts à travailler avec eux dans un partenariat qui respecte l'expérience et les connaissances des producteurs. Cela nécessite de bonnes compétences de communication de la part des conseillers, qui devraient être capables de parler la langue locale, d'écouter attentivement et de communiquer efficacement avec les femmes comme avec les hommes, les jeunes et les personnes âgées, les producteurs instruits comme illettrés. Les conseillers devraient pouvoir adapter leurs conseils aux besoins des différents producteurs.

#### Teneur des SCA

- Les producteurs attendent des prestataires de SCA qu'ils aient des connaissances techniques actualisées et qu'ils puissent ainsi mettre quelque chose de neuf sur la table. Dans les trois sites d'études, plusieurs producteurs estimaient qu'ils en savaient plus sur la riziculture que les conseillers eux-mêmes, sur la base de leur propre expérience et des conseils reçus des fournisseurs d'intrants et d'autres sources. En particulier, les producteurs

veulent avoir accès à des experts de la discipline qui disposent d'une connaissance approfondie de certains aspects spécifiques, notamment les ravageurs et les maladies, la gestion de la fertilité du sol, le stockage et la transformation, etc. Les conseillers devraient donc être en relation régulière avec les instituts de recherche pour se renseigner sur les nouvelles technologies et les approches innovantes.

- Les conseillers devraient aussi avoir une bonne appréciation et de bonnes connaissances de la localité et de son tissu environnemental, social, politique et culturel propre, de façon à ce que leurs conseils soient adaptés au contexte. Cela englobe une connaissance des autres acteurs du développement dans la région et des types de services qu'ils sont en mesure de fournir aux producteurs.

Sources : Cissé et Diouf (2015), Sedogo et Bourgo (2015), Cessouma et Touré (2015).

producteurs n'ont pas leur mot à dire quant à la façon dont elle est dépensée. Les systèmes de gouvernance et les mécanismes de communication qui permettent aux producteurs d'influencer l'ordre du jour des SCA sont évoqués à la section 2.4.

En résumé, les OP sont généralement faibles et ne sont pas bien placées pour exprimer les besoins des différents types de membres aux prestataires de services et autres acteurs. Il y a eu des investissements dans les capacités organisationnelles des producteurs dans le passé, mais l'essentiel de ces investissements a été au coup par coup, axé sur des compétences techniques ou de gestion d'exploitation agricole spécifiques, au lieu de renforcer les capacités organisationnelles et la redevabilité envers les membres. Sans de tels investissements, le côté de la demande a peu de chance d'exercer des pressions suffisantes pour obtenir une amélioration des SCA.

## 2.3 CE QUI EST PROPOSÉ : LE CONSEIL AGRICOLE VU DU CÔTÉ DE L'OFFRE

### 2.3.1 Le conseil agricole et les services associés proposés

L'autoévaluation des producteurs et des prestataires de services facilitée par la GWI a montré que différents types de producteurs se procurent et utilisent des services agricoles différents, y compris des services d'information, auprès d'une variété de prestataires de services. Parmi ceux-ci figurent :

- Les offices ou institutions gestionnaires de périmètre, qui fournissent des SCA aux producteurs (à titre individuel ou collectif) et mettent les producteurs en relation avec d'autres prestataires de services ;
- Les départements de l'agriculture présents dans les zones administratives respectives où sont situés les périmètres – et qui ont habituellement du personnel désigné pour fournir des SCA à tous les producteurs de la zone, souvent avec le soutien de projets ou programmes de développement ruraux et agricoles financés par des bailleurs de fonds ;
- Des établissements de microfinance et des banques (gouvernementales, privées ou ONG) qui fournissent des prêts pour l'achat d'intrants et d'équipement ;
- Les fournisseurs d'intrants du secteur privé qui vendent des produits agrochimiques (surtout des semences, des engrais inorganiques, des herbicides et des pesticides) – nbsp principalement en guise de transactions individuelles au comptant, sauf dans le cas des engrais qui sont aussi vendus aux coopératives agricoles par le biais de systèmes de subventions publiques ;

- Les entreprises privées de diverses tailles qui louent des engins et du matériel agricoles pour la préparation des sols (tracteurs), la moisson et la transformation ;
- Des ONG qui fournissent différents types d'appui aux producteurs sur une base de projet ;
- Les OP/coopératives ou groupes qui fournissent des services de transformation – en particulier les coopératives d'étuvage gérées par des femmes ;
- Les stations de radio publiques ou privées qui fournissent des informations aux producteurs, p. ex. sur les prix et les opportunités de marché, et qui gèrent parfois des programmes agricoles financés par un projet ou des clubs d'écoute à l'intention des producteurs ;
- Les agronégociants (publics ou privés) qui achètent des produits (en particulier du riz) auprès des producteurs individuels et des coopératives.

La libéralisation des économies nationales de la région fait qu'il y a désormais moins de services fournis directement par des organismes publics et le système de SCA devient peu à peu davantage pluraliste, avec différents prestataires de services qui répondent à des besoins divers. Toutefois, jusqu'ici, les offices et les départements de l'agriculture éprouvent toujours des difficultés pour mettre efficacement les producteurs en relation avec différents types de prestataires de services. Ils ont aussi du mal à réguler ou superviser ces services, c.-à-d. garantir qu'ils fonctionnent en toute légitimité, sans risque et dans l'intérêt des producteurs (p. ex. en offrant des services au juste prix à des conditions contractuelles transparentes) et dans l'intérêt de l'ensemble de la société (p. ex. en matière de durabilité environnementale et de sécurité alimentaire). Par ailleurs, il existe encore des carences béantes dans les capacités des SCA à réagir aux besoins des producteurs plus pauvres ayant moins de ressources, en particulier lorsque ces producteurs sont aussi moins instruits.

Le Tableau 3 recense les différents prestataires de services autour des trois périmètres étudiés par la GWI. Les principaux prestataires de services d'information demeurent les gestionnaires des périmètres. Ce sont aussi les seules organisations ayant du personnel de terrain dédié pour apporter des conseils aux producteurs qui cultivent des parcelles irriguées (puisque le personnel du département de l'agriculture ne fournit généralement pas de conseils sur l'agriculture irriguée).

### **2.3.2 Mandat, rôles et stratégies des institutions gestionnaires des périmètres irrigués en matière de SCA**

Les mandats des trois institutions gestionnaires de périmètre varient et cela affecte considérablement la portée des SCA fournis. Bagrépôle dispose d'un mandat clair pour aménager la superficie irriguée par le barrage de Bagré, en ne travaillant qu'avec les producteurs et les agro-industriels ayant bénéficié d'une parcelle de terre irriguée au sein du périmètre. Cela comprend tous les aspects de l'agriculture irriguée, mais aussi le développement des pêcheries et de l'élevage (systèmes agro-sylvo-pastoraux). En revanche, l'ODRS et la SODAGRI ont un mandat de développement régional, dont la zone irriguée par le barrage ne constitue qu'un seul volet. Dans la pratique, les deux organismes consacrent l'essentiel de leurs ressources (en termes d'heures de personnel et de coûts d'exploitation) aux terres irriguées par les barrages (y compris l'entretien des infrastructures et la gestion de l'eau, ainsi qu'un appui spécifique aux producteurs et à leurs organisations qui travaillent des parcelles irriguées). Toutefois, leur mandat

**TABLEAU 3****Prestataires de SCA autour des trois périmètres étudiés**

Catégorie	Bagré	Sélingué	Anambé
Gestionnaires de périmètre (et leurs rôles)	Bagrépôle – gestion de la zone irriguée et fourniture de SCA aux producteurs	ODRS – gestion de la zone irriguée et fourniture de SCA aux producteurs	SODAGRI – gestion de la zone irriguée et fourniture de SCA aux producteurs
Services gérés par les unions de producteurs	Pas de services fournis actuellement	Pas de services fournis	Le COGEMA (Comité de gestion du matériel agricole) gère le parc d'engins agricoles
Ministère de l'Agriculture	DRASA (Direction régionale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire)	Service local de l'agriculture (fournis par le ministère)	DRDR (Direction régionale du développement rural)
	DVRD (Direction de la vulgarisation et de la recherche)		La DPV (Direction de la protection des végétaux) fournit des conseils à la SODAGRI en matière de protection des végétaux L'ANCAR fournit des conseils sur les cultures autres que celles cultivées dans les périmètres irrigués
Recherche agricole	INERA, Africa Rice – fournissent des conseils techniques à Bagrépôle	IER – fournit des conseils techniques à l'ODRS	L'ISRA et Africa Rice – fournissent des conseils techniques à SODAGRI
ONG	Sahel Farming – développement de la filière riz	Actuellement il n'y a pas d'ONG qui opère avec les producteurs de riz	VECO (Vredeseilanden) – a contribué à la restructuration de l'union de producteurs
(Micro)finance agricole	Coris Bank, BCB, Première agence de microfinance, Caisse populaire	BNDA (Banque nationale de développement agricole)	CMS, CNCAS – fourniture de prêts agricoles
Secteur privé/PPP	FAS Bagré (Fonds d'appui aux services de Bagrépôle) – aide aux initiatives des OP – à hauteur de 80 pour cent du coût total	Toguna Agro-industrie et YAARA – fournisseurs d'engrais	SEDAB (La Sahélienne d'entreprise de distribution et d'agrobusiness) – fourniture de semences et d'engrais aux unions hydrauliques
			SODEVOL (Société de développement des oléagineux) – agriculture contractuelle pour les oléagineux
Sociétés para-publiques	SOFITEX (Société burkinabè des fibres textiles) – fourniture de SCA et d'intrants aux producteurs de coton	CMDT (Compagnie malienne pour le développement du textile) – fourniture de SCA et d'intrants aux producteurs de coton	SODEFITEX (Société de développement des fibres textiles) – fourniture de SCA et d'intrants aux producteurs de coton

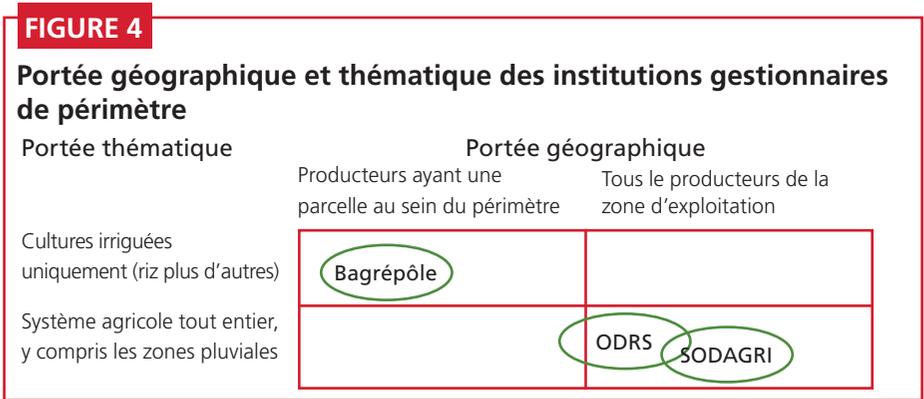
Source : communication personnelle des coordonnateurs de la GWI.

englobe aussi la fourniture de SCA à une zone géographique plus large. Dans le cas de la SODAGRI, il s'agit du plateau d'Anambé (qui sera élargi dans un avenir proche à une zone couvrant l'essentiel de la partie méridionale du Sénégal, soit une superficie de l'ordre de 300 000 ha), et dans le cas de l'ODRS, une superficie d'environ 440 000 ha couvrant 19 municipalités relevant de deux régions administratives. Voir la Figure 4 pour une représentation graphique du mandat des organismes sur deux dimensions, la portée géographique et la portée thématique.

Les organismes ont des cibles précises, généralement exprimées en fonction de la production agricole (en particulier le riz), des zones mises en valeur, et – dans le cas de Bagrèpôle – en vue d'attirer des investisseurs, des agrobusiness, des prestataires de services et de créer des emplois. Ils ont des comptes à rendre au gouvernement (et, pour des projets spécifiques, aux bailleurs de fonds) et leurs dotations budgétaires sont tributaires de leurs performances. Les producteurs ne contribuent en rien (dans le cas de la SODAGRI) ou alors très peu (par le biais des redevances dans le cas de Bagrèpôle et de l'ODRS) aux budgets de fonctionnement des organismes.

Actuellement, seul Bagrèpôle s'est doté d'une stratégie en matière de SCA (Bagrèpôle, 2013). Celle-ci est basée sur la stratégie nationale de vulgarisation agricole du Burkina Faso (SNVACA) (MAHRH, 2010). Elle se concentre principalement sur le développement des exploitations qui ont aussi des parcelles irriguées, mais elle utilise au moins nominale-ment une perspective de système agricole. La stratégie comprend de nombreux éléments novateurs qui sont basés sur les bonnes pratiques en matière de SCA, tels que des diagnostics participatifs des contraintes et des opportunités, des relations efficaces avec les établissements de recherche agricole, et un système optimisé de suivi-évaluation et apprentissage (SE&A). Elle stipule également que les producteurs doivent eux-mêmes soumettre des demandes de services auprès des prestataires de SCA. Toutefois, certains éléments sont absents de cette stratégie :

- Il n'est prévu aucun mécanisme de redevabilité pour veiller à ce que les demandes de services, si elles sont formulées, soient effectivement suivies et traitées. Il n'y a même pas de circuits de communication clairs entre les producteurs et leurs organisations d'un côté et les prestataires de SCA de l'autre.
- La stratégie confirme le rôle clé des SCA pour l'application du cahier de charge et le respect du calendrier agricole, mais cela est difficilement compatible avec les rôles de facilitation et d'accompagnement aussi identifiés pour les SCA.



- La stratégie souligne que les SCA sont des services qui aident les producteurs tout au long de la chaîne de valeur, mais ce rôle est mal décrit, ce qui laisse la voie libre à une grande variété d'interprétations. Par exemple, la stratégie indique que les prestataires de SCA doivent « aider les producteurs à accéder aux intrants » mais elle ne précise pas en quoi consiste cette aide.

Il est encourageant de voir que le « rôle de facilitation » des SCA est clairement reconnu dans la stratégie de Bagrêpôle, mais jusqu'ici cette stratégie n'a pas été pleinement opérationnalisée en raison des capacités organisationnelles et humaines limitées tant chez les conseillers de Bagrêpôle qu'au sein des producteurs et de leurs organisations. Toutefois, on peut arguer que l'existence même d'une stratégie est déjà un premier pas vers des prestations de SCA plus ciblées et plus efficaces.

Ni la SODAGRI ni l'ODRS n'ont de stratégies SCA en place. Leur approche est guidée par la lettre de mission reçue du gouvernement. Celle-ci stipule la portée de leurs travaux mais ne dit pas grand-chose quant à la façon d'atteindre les objectifs fixés. En l'absence de stratégies, leur approche en matière de SCA a été fortement influencée par divers projets (par exemple les champs-écoles paysans introduits par la FAO). Toutefois, comme les approches promues par la FAO et par d'autres exigent des fonds de fonctionnement conséquents et un renforcement des capacités, elles n'ont pas été poursuivies au-delà de la durée des projets.

En 2014, des discussions en groupes de réflexion (entre le personnel de la GWI et les prestataires de SCA des trois institutions gestionnaires de périmètre) ont tenté d'identifier comment les prestataires eux-mêmes voyaient leur rôle (les discussions n'ont pas nécessairement impliqué qu'ils s'acquittaient de ce rôle). Les résultats sont repris dans le Tableau 4. La section 2.4.3 présente une discussion plus poussée sur cette « autoévaluation » (et des analyses semblables par les producteurs et leurs organisations). Il est intéressant de noter qu'il y a des différences notables entre les trois organismes. Alors que les prestataires de SCA des trois organismes considèrent leur rôle principal comme la fourniture de conseil technique aux producteurs sur des questions de production agricole, à Bagré et à Sélingué, il est également mis l'accent sur la supervision, le suivi et l'application des règles, alors que les prestataires de SCA à Anambé mettent en exergue leur rôle de facilitation et de soutien. Le développement organisationnel des producteurs ne revêt une priorité élevée pour les SCA dans aucun des trois sites, peut-être parce qu'il n'y a pas de personnel dédié à cette fonction au sein des organismes. Si tout le monde s'accorde pour dire que les SCA ont un rôle à jouer pour aider les producteurs à accéder aux intrants et au marché, par la suite, les discussions ont montré que le personnel des SCA se sent moins à l'aise pour remplir ce rôle (par rapport à son rôle traditionnel orienté sur la production).

### **2.3.3 Structures et capacités des SCA prodigués par les institutions gestionnaires de périmètre**

L'ODRS, la SODAGRI et la MOB (le prédécesseur de Bagrêpôle) sont des organismes publics qui relèvent du ministère de l'Agriculture. Ils sont structurés de manière hiérarchique, selon une redevabilité ascendante des membres du personnel (qui sont en fait assimilés à des fonctionnaires). Lorsque la MOB a été transformée en Bagrêpôle, elle est devenue une entreprise paraétatique, mais sa structure est restée quasiment inchangée. Toutefois, il

**TABLEAU 4****Autoévaluation des SCA – rôles prioritaires tels que perçus par les conseillers agricoles des gestionnaires de périmètre**

Rôle	Nombre de fois cité (par ceux qui étaient présents à la réunion)*		
	Bagré (12)	Sélingué (15)	Anambé (11)
Appui conseil technique (organiser des démonstrations, accompagner les producteurs tout au long du cycle de production, conseiller les producteurs sur les nouvelles technologies de production et sur l'utilisation d'intrants)	16	15	15
Supervision et suivi (s'assurer que les règles sont respectées)	8	14	0
Organiser les producteurs (aider les OP)	8	2	2
Aider les producteurs à accéder aux intrants et au matériel agricoles	6	6	0
Planifier le calendrier agricole	6	0	0
Former les producteurs	6	11	3
Facilitation générale, communication, comprendre et résoudre les contraintes des producteurs	0	0	7
Aider les producteurs à atteindre une sécurité alimentaire renforcée, des rendements et des revenus accrus et/ou à devenir plus autonomes	3	3	6
Entretien des périmètres irrigués	3	0	0
Appui au marketing/offrir un appui aux entreprises/aider à tenir les comptes des exploitations	5	0	0
Attribuer des parcelles irriguées	0	1	0

Source : réunions avec le personnel des SCA de Bagrépôle (02/12/2013), de la SODAGRI (27/02/2014) et de l'ODRS (03/03/2014).

\*Nota : comme les réponses données ont ensuite été groupées selon les 11 catégories présentées ici par souci de comparaison, le nombre de fois cité peut être plus élevé que le nombre de participants à la réunion (p. ex. si plusieurs personnes font mention de différents types d'appui conseil technique).

y a eu des investissements notables dans le développement de sa stratégie et de son leadership ainsi que dans d'autres aspects de son développement organisationnel dans le cadre du projet de pôle de croissance pour Bagré financé par la Banque mondiale.

Chacun des trois organismes étudiés a désigné des départements pour s'occuper des SCA et du développement organisationnel des producteurs. Ce sont là deux éléments clés pour veiller à ce que les besoins des producteurs en matière de services et d'informations agricoles soient satisfaits (et veiller ainsi à ce qu'ils puissent accroître leur productivité, leurs revenus et sécuriser des moyens de subsistance durables). Toutefois, il existe des différences notables dans les dotations en ressources et les capacités de ces départements et de leur personnel, lesquels dépendent fortement des projets ou programmes financés par les bailleurs de fonds, qui fournissent une formation et qui couvrent des moyens de transport, de communication et d'autres frais de fonctionnement sur le terrain (p. ex. pour procéder à des expériences ou des démonstrations).

**TABLEAU 5****Profil du personnel des SCA dans les trois offices en 2015**

Caractéristiques	Bagrèpôle	ODRS	SODAGRI
Effectif total des SCA	10*	42	16
Effectif SCA attribué aux terres irriguées	10	16	5
Nombre total de ménages dotés de parcelles irriguées	3 080	2 622	3 643
Ménages avec des terres irriguées/personnel SCA travaillant dans des zones irriguées	308	164	729
Superficie totale irriguée	4 880	2 294	5 000
Hectares de terres irriguées**/personnel SCA	480	143	1 000
Âge moyen du personnel SCA	50 ans	40 ans	33 ans
Nombre moyen d'années d'expérience du personnel SCA	20 ans	15 ans	19 ans
Nombre de motos à la disposition du personnel SCA	10	21	16
Nombre de PC/ordinateurs portables à la disposition du personnel SCA***	2	10	12

\* Plus 5 techniciens de marketing de Sahel Farming (personnel temporaire de projet).

\*\* Ceci fait référence à la superficie qui peut être irriguée – normalement seule une proportion de cette superficie est irriguée *de facto* et cultivée durant une campagne donnée, en fonction de l'état des infrastructures de gestion de l'eau et de l'aptitude des producteurs à mobiliser des ressources pour mettre les terres en valeur.

\*\*\* Cela comprend les ordinateurs et PC personnels.

En matière de savoir-faire et d'expérience, les membres du personnel de SCA des trois sites sont des généralistes. Tout le personnel aide les producteurs avec leurs parcelles irriguées et est tenu de pouvoir répondre à des problèmes culturels tels que les dates d'ensemencements et l'espacement, la fertilité du sol et la gestion de l'eau, la lutte contre les ravageurs et les maladies, l'accès aux intrants et aux marchés, l'entretien des infrastructures, etc. Il n'existe pas de techniciens spécialisés susceptibles de fournir un appui technique sur des questions précises. Avec le temps, les conseillers agricoles ont le plus souvent acquis des connaissances générales sur l'ensemble du cycle de végétation du riz mais ils sont souvent incapables de répondre à des problèmes précis, tels que les nouveaux ravageurs et les nouvelles maladies, les moyens de réduire l'application d'engrais, ou encore les nouvelles variétés.

Chacun des trois organismes reçoit actuellement un appui de projet pour la réhabilitation des infrastructures et le développement des chaînes de valeur (Tableau 2). La SODAGRI a reçu un soutien du projet PASAEL financé par la Banque mondiale, qui comprenait un appui aux SCA (matériel et formation) et éventuellement un appui à l'élaboration de la stratégie en matière de SCA. Toutefois, ce genre d'appui est inévitablement ponctuel et ne traite pas des aspects professionnels et de développement de carrière à long terme du personnel des SCA. Il ne fournit pas non plus de solutions durables aux divers problèmes institutionnels et opérationnels et aux lacunes perçues par le personnel des SCA et par les producteurs (section 2.3.6).

### 2.3.4 Approches et méthodes utilisées par les SCA

Chacun des trois sites a traversé plusieurs phases de SCA, en grande partie du fait des changements apportés aux priorités et aux stratégies des bailleurs de fonds. L'Encadré 9 montre le cas de l'ODRS à Sélingué, qui a connu quatre phases relativement distinctes.

## ENCADRÉ 9

### Approches utilisées par l'ODRS à Sélingué en matière de SCA depuis son lancement jusqu'à nos jours

- **Méthode de la diffusion** : les villages de la zone étaient répartis entre les membres du personnel des SCA, qui rendaient souvent visite aux producteurs dans le périmètre irrigué et dans les villages. Il y avait un suivi permanent des producteurs et des interactions fréquentes. Les SCA traitaient le plus souvent avec les producteurs individuels et non avec des groupements de producteurs.
- Aux termes du Programme national pour la vulgarisation agricole (PNVA) (*bolonaitru foro*) ou l'approche par **formation et visite**, chaque membre du personnel des SCA était chargé d'un certain nombre de villages, où des groupements de paysans étaient créés autour de parcelles de démonstration. Le personnel des SCA rendait régulièrement visite à ces sites et aux producteurs formés. Il existait un calendrier d'activités et de formation régulier et homogène qui était le même pour tous les producteurs.
- **Champs écoles paysans pour une gestion intégrée des ravageurs** : ils sont basés sur un apprentissage pratique, dont les producteurs eux-mêmes définissent les thèmes. Les producteurs apprennent grâce à l'observation et l'expérimentation, en se servant de leurs propres connaissances. Le membre du personnel des SCA est là pour appuyer l'apprentissage, en même temps que les leaders paysans/facilitateurs issus des producteurs. Certaines de ces activités se poursuivent à Sélingué, où un programme de la FAO a introduit les champs écoles paysans.
- Les **comités mixtes** sont des organes consultatifs et de prise de décisions constitués de membres du personnel des institutions gestionnaires de périmètre et de représentants des producteurs. Ils conviennent des calendriers agricoles et développent également un cadre de planification et de concertation sur la gestion globale du périmètre. Ce cadre, s'il est utile dans le principe, n'est pas très apprécié par la plupart des producteurs car il n'y a que peu ou pas de communication sur les questions à traiter et à décider.

Sources : Cessouma et Touré 2015.

### 2.3.5 Coordination et communication entre services de connaissance

Les SCA, de par leur nature même, dépendent de la communication. Les prestataires de SCA ont besoin de communiquer efficacement avec les producteurs et leurs groupements, avec d'autres prestataires de services qui desservent « leurs » producteurs le long de la chaîne de valeur (en particulier les fournisseurs d'intrants et de crédit, les agrotransformateurs et les acheteurs) et avec différents types de services d'information agricole (surtout des instituts de recherche agricole). Le rôle des SCA en tant qu'intermédiaire auprès des multiples prestataires de services dont les producteurs ont besoin a été souligné plus tôt. Ce rôle de médiation exige des mécanismes institutionnels qui permettent une communication rapide et efficace. Il nécessite également des prestataires de SCA qui soient disposés et capables d'assurer un rôle de facilitation et de courtage.

Toutefois, dans la pratique, il existe étonnamment peu de mécanismes formels ou informels pour la coordination et la communication. La nature hiérarchique des institutions gestionnaires de périmètre, conjuguée à des carences dans les moyens de transport et de communication, font que, dans la pratique, la plupart des agents des

SCA ne communiquent pas régulièrement avec d'autres parties prenantes. Les relations avec des instituts de recherche surviennent lorsqu'il y a un mémorandum d'accord avec l'organisme de gestion du périmètre, mais il ne semble exister que très peu de contacts informels entre les membres individuels des SCA et les chercheurs, voire aucun. Cela peut aussi être lié aux différences de statut entre les chercheurs et les agents des SCA, les premiers ne se considérant généralement pas comme des prestataires de services envers les producteurs et n'ayant donc pas besoin de répondre à leurs demandes de conseil. De même, la GWI n'a trouvé que très peu de relations institutionnelles entre les SCA des gestionnaires de périmètre et les SCA traditionnels du pays. Ainsi par exemple, au Sénégal<sup>20</sup>, ce n'est que récemment que l'ANCAR a eu des interactions plus étroites avec la SODAGRI dans le cadre du processus de « groupe de travail » (voir la section 2.4.4). De toute évidence, il y a beaucoup de progrès à faire.

### 2.3.6 Répondre aux besoins des producteurs

Les producteurs des trois sites ont une idée assez claire de ce qu'ils attendent des prestataires de SCA – ils ont été en contact avec des conseillers depuis maintes années et ils ont vu leur comportement et leurs performances. Beaucoup de conseillers agricoles eux-mêmes détiennent une parcelle de terre irriguée (soit en leur nom propre soit au nom de quelqu'un d'autre en vertu d'un accord informel), par conséquent leurs aptitudes en qualité d'agriculteurs sont bien connues. Les producteurs des trois sites s'accordent tous pour dire qu'ils attendent beaucoup plus de leurs conseillers agricoles qu'ils ne reçoivent actuellement. Ayant eux-mêmes cultivé du riz ou d'autres cultures sur leurs parcelles irriguées depuis maintes années, ils estiment qu'ils ont acquis beaucoup de connaissances et d'expérience et, d'après eux, les conseillers agricoles devraient avoir quelques longueurs d'avance sur eux, être au fait des nouvelles méthodes culturales et connaître de nouvelles variétés ou une façon plus économique d'utiliser des intrants onéreux. Les producteurs se sont montrés très critiques envers les connaissances relativement superficielles de la plupart des conseillers qui, parfois, n'ont pas une réelle appréciation de la culture et du contexte locaux (parce qu'ils viennent d'autres endroits du pays), ni des avantages offerts par des liens étroits avec la recherche et les technologies de pointe. Les producteurs attendent aussi des conseillers qu'ils soient plus proactifs dans leur manière de jouer leur rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les autres prestataires de services, notamment les fournisseurs de crédit agricole, d'intrants et d'équipement.

Toutefois, les attentes des producteurs sont aussi conditionnées par leurs propres expériences avec les SCA jusqu'ici et par leur interprétation du rôle des SCA, tel que défini par les mécanismes institutionnels existants. Il est tout à fait possible que les producteurs aient d'autres besoins qui n'aient pas été identifiés durant l'exercice.

---

20. Le FNDASP a désormais reçu le mandat de promouvoir la coordination entre prestataires de SCA au Sénégal.

**TABLEAU 6****Ce que les producteurs attendent des SCA pour le périmètre irrigué de l'Anambé**

<b>À quoi ressemble un conseil agricole idéal d'après les producteurs</b>	<b>Caractéristiques des SCA fournis par la SODAGRI par rapport aux critères des producteurs</b>
<p><b>Un service accessible aux producteurs avec des conseillers agricoles disponibles et motivés :</b> l'accès aux SCA devrait être facile pour les producteurs qui sont souvent confrontés à des difficultés techniques durant la campagne (adventices, insectes ravageurs, gestion de l'eau, etc.).</p>	<p>Les conseillers agricoles sont rarement dans le périmètre et les producteurs sont souvent obligés de se déplacer pour se rendre au bureau de la SODAGRI afin de les rencontrer. Certains conseillers agricoles ne semblent pas motivés. Au lieu de fournir une assistance technique aux producteurs, ils se contentent de collecter des données de production (superficie labourée, ensemencée et moissonnée, rendement par hectare, etc.).</p>
<p><b>SCA innovants avec des faits nouveaux en matière de technologies et de connaissances :</b> les services offerts doivent constamment évoluer sur la base des nouvelles technologies pour permettre aux producteurs de bénéficier des meilleures connaissances et pratiques et de rendements accrus.</p>	<p>Les conseillers agricoles n'ont pas de plan de formation ni de programme de renforcement des capacités. Ils ont transmis pratiquement les mêmes technologies agricoles aux producteurs depuis plus de 15 ans. Il n'existe pas de lien permanent avec la recherche, sauf dans le cadre de projets spécifiques financés par des bailleurs de fonds.</p>
<p><b>Une équipe compétente et éclectique :</b> les conseillers agricoles doivent avoir une bonne formation élémentaire et les compétences de l'équipe doivent pouvoir réagir à toutes les demandes des producteurs (riz, légumes, cultures pluviales, élevage, etc.).</p>	<p>Sur 12 conseillers agricoles, neuf ont le niveau requis (niveau BEP + 3) et soit ont suivi une formation en horticulture soit sont des techniciens agricoles. De l'avis de la plupart des producteurs agricoles, les conseillers ne sont ni équipés ni motivés suffisamment pour épauler les producteurs dans le développement de micro-projets.</p>
<p><b>Bonnes compétences de communication avec les producteurs :</b> les conseillers devraient parfaitement maîtriser la langue locale et avoir de solides compétences d'écoute. Pour être un bon conseiller agricole, il faut une appréciation fine du contexte local de la zone d'intervention.</p>	<p>D'après les producteurs, plus de la moitié des conseillers agricoles n'ont pas une bonne connaissance de l'état des parcelles irriguées (parcelles envahies par les adventices, mauvais nivellement, fonctionnalité du réseau d'irrigation, etc.).</p>
<p><b>Une bonne appréciation des parties prenantes locales (prestataires de services, ONG, projets et programmes) et de leurs liens avec les producteurs :</b> la connaissance des acteurs du secteur et de leurs relations de travail avec les producteurs est un atout pour un conseiller agricole, de façon à pouvoir guider les producteurs vers ces prestataires de services le cas échéant.</p>	<p>Les conseillers agricoles semblent avoir une bonne connaissance des autres prestataires de services, mais ils ne font pas toujours suffisamment d'efforts pour jouer un rôle de liaison entre eux et les producteurs. La communication ne marche pas bien entre les différentes catégories d'acteurs et les producteurs estiment que la SODAGRI ne fait pas suffisamment d'effort pour défendre les intérêts de la région au niveau supérieur (p. ex. à Dakar).</p>

Source : Cissé et Diouf 2015.

## 2.4 FAIRE LE LIEN ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE SCA : LE BESOIN DE SYSTÈMES DE GOUVERNANCE ET DE COMMUNICATION EFFICACES

### 2.4.1 Raisonnement pour établir un lien entre l'offre et la demande

Dans un système fondé sur le marché, c'est le marché lui-même qui sert de lien entre la demande et l'offre de biens et de services par le biais des mécanismes de fixation de prix. Dans un marché compétitif, le prix unitaire d'un bien, d'un service ou d'un actif particulier varie jusqu'à ce qu'il se stabilise à un niveau où la quantité demandée (au prix courant) équivaut à la quantité fournie (au prix courant), ce qui donne un équilibre économique pour le prix et la quantité négociés. La demande des clients ou des usagers d'un service sera influencée par leur degré de satisfaction avec le service reçu dans le passé, la disponibilité d'autres options et, par conséquent, leur disposition à payer pour un service particulier. Dans une économie libéralisée avec des marchés transparents et une gamme d'autres fournisseurs, un prestataire de services ne pourra continuer à vendre ses services que si les gens sont prêts à payer pour eux, ce qui par ricochet dépendra de l'aptitude du vendeur à satisfaire la demande et les attentes des clients potentiels.

C'est là bien entendu un résumé très simplifié des mécanismes de marché pour les services agricoles qui, en réalité, sont beaucoup plus complexes. Toutefois, il n'en reste pas moins que, dans le contexte des grands périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest, les mécanismes de fixation du prix ne fonctionnent pas toujours car :

- Le marché n'est pas compétitif – il n'y a qu'un nombre très limité de prestataires de services, et dans certains cas il n'y en a qu'un seul ;
- Ce n'est pas le « consommateur » ou l'« utilisateur » des services qui paie – la plupart des services sont subventionnés par l'État et par des fonds de développement (p. ex. par le biais de services gérés par le gouvernement ou par des ONG qui sont financées par l'aide internationale) ;
- Pour les raisons qui précèdent, les usagers des services ne peuvent pas influencer directement la qualité des services fournis – leur seule option est de choisir de ne pas les utiliser. Dans le même temps, il n'y a aucune motivation pour inciter les prestataires de services à améliorer la qualité ou la pertinence de leurs services car ils ne sont pas payés par leurs propres usagers ;
- Ceux qui paient les prestataires de services (agences de développement, gouvernement, etc.) n'ont pas mis en place de mécanisme de redevabilité qui donne aux producteurs l'opportunité d'exprimer leur point de vue sur la teneur, la pertinence et la qualité des services qu'ils reçoivent.

Cela ne veut pas dire pour autant que les marchés des services agricoles n'existent pas autour des périmètres irrigués. Il y a un grand nombre d'entrepreneurs privés qui fournissent des services post-moisson (transport, stockage, transformation) et des outils et engins agricoles pour la préparation des sols, la moisson, le battage, etc. Le marché de la main-d'œuvre agricole est également basé sur un libre échange de services, avec certains groupes (par exemple, les femmes qui fournissent un service de repiquage aux producteurs) qui négocient âprement et arrivent à obtenir collectivement de bons salaires. Il est désormais fréquent que l'agriculture fasse concurrence à d'autres opportunités d'emploi rural en dehors de la ferme, tel que la prospection minière artisanale,

ce qui provoque une inflation des coûts de la main-d'œuvre. Dans d'autres cas, il se peut que les prestataires de services soient rares. Par exemple, il y a moins de cinq individus qui louent des tracteurs dans la zone d'Anambé.

Toutefois, les SCA sont tout de même fournis presque exclusivement par les organismes du secteur public qui gèrent les périmètres irrigués, et soit les producteurs ne contribuent pas aux coûts des services, soit ils contribuent uniquement à hauteur de la redevance perçue par unité de surface et par campagne.

Les SCA sont comparables à des organismes de recherche agricole pour le développement (AR4D) du secteur public, en ce sens qu'ils n'ont qu'une redevabilité descendante limitée envers les producteurs. Depuis quelques temps, il y a eu des tentatives pour tenter de rendre ces organismes plus redevables et réactifs aux besoins des producteurs et pour qu'ils travaillent en partenariat avec eux, non seulement pour entreprendre leurs recherches mais aussi pour en définir le programme (voir par exemple Merrill-Sands et Collion, 1994).

On peut arguer que la redevabilité et la réactivité des SCA ne pourront pas être pleinement atteintes tant que les agriculteurs ne contribueront pas sensiblement aux coûts des SCA. Les prestataires de services sentiront toujours qu'ils ont besoin d'obéir à ceux qui versent leurs salaires et déterminent la progression de leur carrière. Il est rare que ces personnes soient les mêmes que celles qu'ils sont censés servir. Mais il

## ENCADRÉ 10

### Mécanismes pour arriver à une redevabilité descendante

Les tentatives visant à rendre les services agricoles « redevables de haut en bas » envers leurs usagers ont impliqué l'établissement de divers mécanismes qui lient les prestataires à leurs utilisateurs, notamment :

- L'établissement de liens contractuels ou collaboratifs avec des organisations de la société civile (y compris des OP locales et nationales) (p. ex. au Burkina Faso ; au Sénégal) ;
- Le renforcement des capacités des organisations communautaires et des OP (p. ex. au Cameroun et en Gambie) ;
- La création de mesures pour inciter le secteur privé à financer des activités de recherche et de vulgarisation (p. ex. au Ghana et en Ouganda) ;
- La promotion de méthodologies participatives (p. ex. ERP – Évaluation rapide participative) dans l'évaluation des besoins, la planification et la mise en œuvre (dans la plupart des pays de l'étude), et (mais c'est moins courant jusqu'ici) dans le suivi et l'évaluation ;
- En invitant les représentants des producteurs à participer à des organes de coordination et de prise de décisions en matière de recherche et de vulgarisation (au Ghana et en Gambie) ;
- En forgeant des liens entre les prestataires de services et les collectivités locales décentralisées élues (au Ghana et en Ouganda) ;
- En établissant des fonds de partenariat compétitifs en matière de recherche et de technologie (en Ouganda et au Kenya).

Source : d'après Hussein (2001).

Il y a une gamme de mécanismes institutionnels qui peuvent néanmoins améliorer la boucle d'interaction entre les usagers des services et les prestataires de services, et faire entendre la voix des OP et de leurs membres dans l'examen des SCA. Un élément clé de ces mécanismes réside dans des OP puissantes qui peuvent identifier et analyser les besoins en SCA de leurs membres (y compris ceux des femmes, des jeunes et des exploitants pauvres en ressources) et exprimer ces demandes de façon cohérente aux décideurs des SCA. L'expérience recueillie en Afrique de l'Ouest (et ailleurs) a montré que les OP peuvent jouer ce rôle, à condition de recevoir un appui à leur développement organisationnel et une formation en gestion. Les études de cas au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana, au Kenya, au Nigéria, au Sénégal, en Gambie et en Ouganda ont identifié une gamme de mécanismes institutionnels qui rendent la recherche et les services de conseil agricole plus redevables envers les OP (voir Hussein (2001) pour consulter des exemples et l'Encadré 10). Il existe aussi une documentation foisonnante en français sur les périmètres irrigués du fleuve Sénégal et sur l'Office du Niger.

En résumé, des mécanismes institutionnels sont requis pour des liens efficaces entre l'offre et la demande de SCA. Ces mécanismes devraient permettre aux représentants des producteurs d'avoir des communications à propos et équitables avec les prestataires de services, et d'influencer les décisions. De tels mécanismes peuvent revêtir différentes formes en fonction des objectifs, des adhérents, de la fréquence de l'interaction, du statut juridique, etc.

### **2.4.2 Mécanismes de communication et de négociation existants entre les SCA et les producteurs**

Durant la phase 2 du projet, la GWI a entrepris une analyse des mécanismes institutionnels existants qui associent les producteurs et les prestataires de SCA dans les trois périmètres. Le but était de comprendre la portée de l'influence que les producteurs exercent actuellement et d'identifier les lacunes et les possibilités d'amélioration. Nous avons recherché des structures et des systèmes permettant :

- Aux gestionnaires du périmètre de communiquer régulièrement et efficacement avec les producteurs ;
- Aux OP d'exprimer les besoins de leurs membres (en termes de SCA) auprès des organismes et des autres prestataires de services ;
- D'identifier conjointement les défis et les limites, ainsi que les désaccords et les opportunités pour travailler ensemble afin de les surmonter grâce à la négociation ;
- Un processus systématique et participatif de définition des priorités et de planification pour chaque campagne agricole et pour l'ensemble du périmètre irrigué ;
- La coordination des activités entre les différents prestataires de SCA opérant à l'intérieur et à proximité du périmètre irrigué.

Aucun des trois périmètres n'avait de structures ou de systèmes en place capables de répondre à tous ces besoins. Là où des mécanismes avaient été mis en place à un certain stade, ceux-ci n'étaient souvent pas suffisamment inclusifs (p. ex. généralement ils n'incluaient pas les femmes, les jeunes et les exploitants plus pauvres), ils n'étaient pas suffisamment démocratiques (les dignitaires n'étaient généralement pas élus mais nommés d'office, sans avoir à rendre de comptes à leurs pairs) et ils étaient inefficaces pour parvenir à des décisions qui résolvaient les préoccupations des producteurs et pour

## ENCADRÉ 11

### Mécanismes institutionnels pour la communication entre producteurs et SCA dans les trois sites d'étude

#### Sélingué

- L'ODRS, l'organisme de gestion du périmètre irrigué, organise en principe des **réunions de planification** avec les deux coopératives agricoles au début de chaque campagne. L'objectif de ces réunions est de fixer le calendrier agricole ainsi que certaines « instructions » (ce que les producteurs devraient faire pour obtenir une bonne récolte – comme la préparation des sols et les semis en temps voulu, l'utilisation d'intrants, etc.).
- Le **CLE (Comité local de l'eau)** est chargé de la gestion générale de l'eau provenant du barrage, mais il n'est pas directement impliqué dans les décisions concernant le périmètre irrigué. Il est constitué de représentants des producteurs, du gestionnaire du périmètre irrigué et des autorités locales. Jusqu'ici, le CLE n'a guère été impliqué dans les questions gravitant autour des approvisionnements en eau pour l'agriculture. Bien que les CLE soient une obligation légale pour les infrastructures d'irrigation au Mali, actuellement il n'y a aucune disposition au niveau national prévoyant un soutien technique ou financier aux comités. Ils dépendent donc des contributions des membres (5 000 FCFA par an) et des projets qui sont présents dans la zone. La plupart des producteurs ignorent le rôle du CLE, car il ne se réunit pas à intervalles réguliers et il ne produit pas de procès-verbaux des réunions. Les discussions avec les producteurs à Sélingué ont révélé que le CLE devrait jouer un rôle plus affirmé pour veiller à ce que toutes les parcelles soient correctement irriguées et pour obliger les gestionnaires du périmètre irrigué et du barrage à rendre des comptes, en particulier par rapport aux contrats de service d'entretien des infrastructures.
- Le **Comité paritaire** est un mécanisme consultatif chargé d'utiliser les redevances de manière rationnelle. Il est constitué de huit représentants de l'ODRS et huit représentants des producteurs. Il est censé se réunir une fois par mois mais il ne s'est réuni que trois fois en 2015 et aucun procès-verbal n'a été distribué.
- Il n'existe actuellement aucun mécanisme pour rassembler les différents prestataires de SCA dans la région.

#### Bagré

- Comparable à l'ODRS, Bagrépôle organise des **réunions pour planifier la campagne agricole** avec les présidents des 16 villages du périmètre et les dirigeants de l'union des producteurs.
- En outre, Bagrépôle et l'union des riziculteurs sont censés se réunir une fois tous les trimestres mais en raison de problèmes de gouvernance au sein de l'union, ces réunions n'ont pas été tenues régulièrement.
- Il n'existe actuellement aucun mécanisme pour rassembler les différents prestataires de SCA dans la région.

#### Anambé

- La SODAGRI organise des réunions de planification saisonnière avec les dirigeants de l'union de producteurs, FEPROBA.
- Par ailleurs, la SODAGRI et la FEPROBA se sont réunies presque deux fois par mois depuis la restructuration de la FEPROBA en 2012-15, qui a engendré un changement de direction et un professionnalisme accru au sein des représentants des producteurs.
- Il n'existe actuellement aucun mécanisme pour rassembler les différents prestataires de SCA dans la région.

veiller à ce que ces décisions soient menées à bien. L'Encadré 11 recense les mécanismes institutionnels qui sont actuellement en place pour la négociation et la coordination entre les producteurs et les SCA (ceux-ci n'englobent pas les réunions en personne et les séances de formation sur des questions techniques ou culturelles avec des producteurs individuels ou en groupes et les SCA).

De toute évidence, les mécanismes institutionnels existants ne relient pas efficacement la demande et l'offre de SCA. Ils ne garantissent pas non plus que tous les acteurs des SCA coordonnent leurs activités.

### **2.4.3 Autoévaluation des organisations de producteurs et des gestionnaires de périmètre irrigué**

Pour admettre que les choses ne fonctionnent pas comme elles devraient et chercher à comprendre pourquoi sans pour autant pointer du doigt les tiers, il faut un certain niveau de sûreté de soi, de confiance et de maturité. L'analyse des moyens de subsistance en 2013 a montré que les producteurs, leurs organisations et les gestionnaires de périmètre irrigué ne s'entendaient guère. Tous les camps se défient des autres et les accusent de différents maux. Il a donc été convenu de procéder à des « autoévaluations », tour à tour avec chacun des différents groupes, afin d'analyser les forces et les faiblesses de chacun, leurs attentes et leurs visions de l'avenir, ainsi que leurs perceptions des opportunités pour travailler conjointement à des améliorations. Des discussions avec les parties prenantes au niveau du site ont décidé que des « espaces sûrs » étaient requis pour que chaque groupe puisse entreprendre cette analyse isolément d'abord, puis en regroupant tout le monde.

Une série de réunions facilitées s'est tenue dans chaque périmètre fin 2013/début 2014, selon l'enchaînement suivant :

- i. Discussions initiales avec le personnel des SCA de l'organisation de gestion du périmètre, en se concentrant sur leur vision, l'interprétation de leur rôle, leurs forces et leurs faiblesses, et des suggestions de mesures de médiation.
- ii. Une série de réunions avec différents groupes de producteurs, généralement le long des lignes organisationnelles existantes (coopératives/unions/fédérations) de manière à obtenir des groupes relativement homogènes de producteurs qui se connaissaient entre eux. Ces réunions se sont axées sur la vision et les aspirations des producteurs, leurs attentes en matière de SCA, mais aussi leur propre évaluation de la performance de leur organisation (et toute carence dans celle-ci).
- iii. Une réunion avec l'organisme de gestion du périmètre et son personnel, afin d'approfondir l'analyse initiale au point (i) et d'identifier les défis et opportunités spécifiques qui méritent d'être traités.
- iv. Une réunion conjointe par les deux groupes de parties prenantes (producteurs et prestataires de SCA) pour comparer et différencier les perceptions et pour convenir d'un cap afin de surmonter les problèmes identifiés.

Certaines des questions identifiées durant ces sessions ont été abordées aux sections 2.2 et 2.3 ci-dessus, en particulier dans le Tableau 1 et le Tableau 4. L'importance de ce processus réside non seulement dans l'information qu'il génère à propos des attentes, des capacités, des aspirations, des opportunités et des défis, mais aussi dans

les changements d'attitudes et de comportements qui en découlent. Le retour des producteurs et du personnel des pouvoirs publics ayant assisté aux sessions a confirmé que le processus avait sensiblement contribué à l'amélioration des relations entre les prestataires de services et les producteurs, en mettant en lumière nombre des préoccupations jadis passées sous silence et en créant ainsi des opportunités pour les résoudre ensemble. Le processus a ouvert la voie à une définition commune des objectifs, des actions et des rôles et attributions de chacun.

Si ce type de processus n'a pas été essayé précédemment dans les trois sites d'étude, il y a eu d'autres tentatives pour entreprendre une analyse participative des périmètres irrigués aussi bien par les producteurs que par les prestataires de services. L'Encadré 12 décrit l'approche par Diagnostic participatif rapide et planification des actions (DPRP), qui englobe l'élaboration de plans d'action – la prochaine étape du processus. Toutefois, le DPRP a principalement été appliqué à des périmètres irrigués de petite taille gérés par des producteurs, où les organismes gouvernementaux en tant que gestionnaires de périmètre ne jouaient qu'un rôle très modeste, voire aucun. Dans ces circonstances, les OP tendent à avoir des capacités techniques et organisationnelles plus sophistiquées que celles observées dans les trois sites d'étude de la GWI.

#### **2.4.4 Élaboration participative de plans d'action pour chaque site**

Si le processus d'autoévaluation a certes donné un éclairage et des points d'entrée utiles pour les interventions, s'il a modifié la prise de conscience et les attitudes et permis de mobiliser les parties prenantes autour d'un objectif commun, il n'a pas développé les actions spécifiques requises pour provoquer un changement sur le terrain.

Par conséquent, les parties prenantes participantes à chaque site ont accepté de former un groupe de travail constitué de représentants de tous les acteurs clés des SCA. Les groupes de travail avaient pour tâche d'élaborer des plans d'action détaillés, sur la base des problèmes et opportunités identifiés durant l'autoévaluation, qui décrivaient des activités spécifiques et précisaient qui devait s'en charger. Les plans d'action ont ensuite été validés par le biais des assemblées villageoises et des programmes radio FM au niveau du site puis ils ont été discutés par un groupe plus large de parties prenantes durant les ateliers nationaux dans chacun des trois pays.

L'objet des plans d'action était de fournir un programme d'activités clair convenu par tous qui pouvait aussi être utilisé dans une optique de redevabilité (parce que la responsabilité pour chaque point du programme était attribuée à un individu) et de collecte de fonds. Leur nature modulaire faisait que différents acteurs pouvaient appuyer différents volets du programme, en fonction de leurs priorités, leurs ressources et leurs capacités. Les groupes ont identifié trois sources de financement pour la mise en œuvre des plans d'action :

1. Budgets existants/disponibles – en particulier pour le temps du personnel au sein de l'organisme de gestion du périmètre irrigué, contributions volontaires en temps passé par les OP et budgets de fonctionnement existants des organisations participantes.
2. Des budgets approuvés ou probables, tels qu'un financement de projet (par exemple, chacun des trois barrages reçoit un soutien pour la réhabilitation des infrastructures et les travaux associés de la chaîne de valeur – voir le Tableau 2). Les plans d'action peuvent éclairer les volets des projets, dans la mesure où ceux-ci sont conformes aux

## ENCADRÉ 12

### DPRP – Diagnostic participatif rapide et planification des actions

Le Diagnostic participatif rapide et planification des actions (DPRP) est une approche qui permet d'évaluer et d'améliorer la gestion de l'eau à vocation agricole en collaboration avec les producteurs. Elle consiste à faire un diagnostic initial puis à concevoir un plan d'action pour améliorer les performances, par exemple :

- En renforçant les OP chargées de la gestion de l'irrigation ;
- En améliorant les opérations et la maintenance des périmètres irrigués ;
- En augmentant l'accès des producteurs aux intrants, au crédit et aux marchés agricoles ;
- En améliorant les services de vulgarisation et d'appui aux entreprises – cela pourrait inclure les services gérés par les producteurs, tels que les « centres de prestations de services au Faranfasi so » (Office du Niger, Mali) ;
- En intervenant au niveau institutionnel et organisationnel pour sécuriser l'accès des producteurs aux ressources naturelles telles que le foncier et l'eau, et leur gestion durable ;
- En introduisant de meilleures technologies d'agriculture irriguée localement adaptées.

Depuis 1990, les réformes du secteur de l'irrigation en Afrique ont invariablement eu comme pilier central des mouvements visant à transférer la gestion des périmètres irrigués publics à des OP, telles que les associations des usagers de l'eau (AUE), en plus d'une mise en sourdine, voire une suspension, du rôle du gouvernement dans les opérations et la maintenance, la collecte de la redevance et la résolution des conflits. Sur la même période, le développement de l'irrigation a été de plus en plus impulsé par les producteurs qui ont tiré parti des opportunités de marché et de la disponibilité de pompes d'irrigation à bas coût. Dans beaucoup de pays africains, le développement informel de l'irrigation dépasse le développement formel de l'irrigation publique tant du point de vue de la superficie irriguée que du nombre de producteurs concernés.

Dans ce contexte, le DPRP doit contribuer à donner aux producteurs et à leurs organisations les moyens d'assumer la pleine responsabilité de leurs périmètres irrigués. Le DPRP plaide aussi en faveur de services de vulgarisation impulsés par la demande fournis par des pouvoirs publics, tels que des services de renforcement institutionnel/organisationnel, des innovations, un appui technique et financier et un renforcement des capacités.

L'approche participative du DPRP est censée promouvoir l'intégration et le partage du savoir-faire et de l'expérience entre les producteurs et les techniciens spécialisés. De cette façon, le DPRP pourrait servir à établir des partenariats efficaces entre les producteurs et les services de vulgarisation. De tels partenariats peuvent détourner les SCA d'une approche basée sur la dissémination de dossiers technologiques clé en main et à taille unique vers des options technologiques localement adaptées qui sont conçues pour répondre aux besoins, aux intérêts et aux capacités des producteurs. En d'autres termes, le DPRP est un outil pour commencer à prodiguer des services de vulgarisation qui sont axés sur les producteurs et impulsés par l'innovation.

Source : d'après Lempérière *et al.* (2014).

priorités du plan d'action. Ainsi par exemple, à Bagré, le développement de la filière riz est un domaine prioritaire du plan d'action et c'est aussi un volet du projet PAPCB.

3. Financement à mobiliser au moyen des plans d'action – auprès des autorités locales ou nationales, des fonds de développement ou du secteur privé. Dans ce cas, les plans d'action peuvent être utilisés pour montrer aux financeurs éventuels quelle planification participative a déjà été effectuée et quelles activités ont été clairement définies et convenues, satisfaisant ainsi aux exigences de la plupart des bailleurs de fonds.

La composition des groupes de travail variait d'un site à l'autre, en fonction des priorités locales et de la configuration organisationnelle, mais ils comprenaient toujours des représentants des organisations suivantes (les deux premières catégories constituant le noyau du groupe de travail) :

- OP – en principe 4 à 6 personnes, y compris au moins une femme ;
- Gestionnaires du périmètre irrigué, y compris au moins deux conseillers agricoles et un responsable ;
- D'autres organisations impliquées dans les SCA (qui pouvaient changer d'une session à l'autre, en fonction des thèmes abordés), y compris des instituts de recherche agricole, des organismes nationaux de services de conseil agricole (opérant essentiellement en dehors des périmètres irrigués mais souvent en vertu d'un mandat à l'échelle nationale), des organismes de crédit et autres ; et
- Un facilitateur<sup>21</sup>.

Le mandat des groupes de travail était le suivant :

- Développer une vision commune du périmètre irrigué susceptible de guider l'élaboration du plan d'action ;
- Passer en revue les objectifs et les options d'intervention identifiés durant le processus d'autoévaluation et définir des priorités ; et
- Pour chaque objectif prioritaire, élaborer un plan d'action détaillé précisant qui ferait quoi, quand et avec quelles ressources. Un canevas a été approuvé à cette fin (voir Annexe 1), qui suit grossièrement une logique de planification de projet (avec des objectifs, des produits, des activités et des indicateurs), de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser les plans d'action comme base des interventions de projet.

Le processus de groupe de travail a nécessité 4 à 6 sessions. Les visions dégagées sont reprises dans l'Encadré 13 et les éléments du plan d'action qui en découle dans le Tableau 7. Parce qu'il s'agit de processus participatifs qui sont facilités par des gens de l'extérieur mais que les parties prenantes locales s'approprient et qui sont impulsés par elles, il existe des différences notables dans la portée des visions et dans la façon dont celles-ci sont exprimées. La vision développée par le groupe de travail du Sénégal (Anambé) s'est axée sur la prestation de services, c.-à-d. les capacités, la réactivité et l'intégrité des SCA. À Bagré, l'accent a été mis sur les producteurs et leurs capacités, les SCA étant implicitement reconnus comme un mécanisme pour renforcer celles-ci. À Sélingué, la sécurité alimentaire et les revenus ont été soulignés comme les objectifs suprêmes, nécessitant une collaboration entre les éléments de l'offre et de la demande de SCA.

---

21. Dans le cas des pilotes décrits ici, le facilitateur était un membre du personnel de projet de la GWI. Toutefois, ce rôle pourrait être assumé par toute personne disposant de solides compétences de facilitation, d'une bonne appréciation du contexte local et de la confiance de toutes les parties.

## ENCADRÉ 13

### Visions dégagées par les groupes de travail sur les SCA pour leur périmètre irrigué respectif

#### Sélingué

« La sécurité alimentaire est assurée dans la zone de l'ODRS où les revenus des producteurs et productrices sont suffisants pour satisfaire à leurs besoins et améliorer leur résilience aux effets du changement climatique. Les producteurs, les chercheurs et l'ODRS collaborent et communiquent correctement et régulièrement. Les **organisations de producteurs et productrices**, bien structurées, fonctionnent normalement. Le respect du cahier de charge, élaboré de façon participative, permet une meilleure gestion de l'eau et la réduction des conflits dans le périmètre. Le **conseil agricole**, compétent et doté de moyens adéquats, répond aux attentes des producteurs et productrices qui se professionnalisent. Les ménages, bien équipés, disposent de parcelles en fonction de leur capacité. Les appuis spécifiques aux femmes et aux jeunes contribuent à leur autonomisation et à la réduction de l'exode vers les mines artisanales. »



#### Bagré

« Les **producteurs**, ayant pris conscience de leurs responsabilités, ont rétabli la cohésion et la confiance entre eux. Ils ont mis en place des **structures compétentes bien organisées** qui gèrent efficacement leurs acquis et le patrimoine de la plaine aménagée de Bagré. Ils ont acquis des aptitudes et des capacités d'autopromotion qui leur permettent de valoriser des partenariats avantageux. Ils rentabilisent de façon optimale et durable leurs exploitations. »



#### Anambé

« Un **conseil agricole** ayant les moyens et les compétences techniques dans des domaines diversifiés, est à la disposition des acteurs et travaille à leur autopromotion et leur autonomisation, dans le respect de l'équité et du genre, de la bonne gouvernance et de la préservation de l'environnement. »



De même, les dossiers de travail produits par chaque groupe diffèrent dans leur teneur et dans la façon dont ils sont présentés (Tableau 7). Les trois sites englobaient le « renforcement des capacités des OP », deux comprenaient le « renforcement des capacités » ou la « réactivité des SCA », et les trois comprenaient l'amélioration de la communication et de la consultation entre les prestataires et les utilisateurs de SCA.

On s'attend à trouver ce genre de différences dans un processus de planification participatif que les participants s'approprient et qui n'est pas « téléguidé » dans une direction particulière par la GWI.

La plupart des processus pour planifier des projets sur les services, les institutions et les infrastructures en milieu rural financés par des bailleurs de fonds ont besoin de respecter les processus et systèmes organisationnels du donateur. Ceux-ci ne permettent pas toujours aux voix locales de se faire entendre et d'être influentes dans le résultat final. La GWI a pu agir comme un « courtier honnête » sans intérêt privé, puisque le projet vise à mettre au point, tester et promouvoir des processus institutionnels et des changements de politique plutôt que des interventions de développement particulières.

On peut arguer que tous les éléments identifiés n'étaient pas strictement liés à la demande ou à l'offre de services de conseil agricole. Certains concernaient des dimensions non techniques de la chaîne de valeur, telle que le crédit et des aspects touchant à la gestion de l'irrigation et la maintenance des infrastructures. Toutefois, tous les acteurs ont reconnu que les SCA, au sens plus large (tel que défini à la section 1.2), sont au cœur d'un système d'irrigation fonctionnel en raison de leur rôle dans le développement organisationnel des producteurs et de par leur mise en relation des producteurs avec les autres services.

Les plans d'action ont été présentés durant les ateliers nationaux dans chacun des trois pays en juin 2015 (GWI, 2015a, b, c et d). Ils cherchaient à identifier des partenariats susceptibles de contribuer à mettre en œuvre les éléments des plans d'action. Le Tableau 4 recense quel appui les organisations participantes ont promis durant l'atelier et fait ressortir un intérêt particulier envers le développement de la filière riz (un domaine qui reçoit beaucoup de soutien de la part des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics). Bagrépôle a offert un soutien à la gestion de l'eau et au respect du cahier de charge mais, malheureusement, aucune des autres organisations n'a offert un appui spécifique sur l'un ou l'autre de ces deux éléments pivots. Le problème ici est que ce sont des éléments tout à fait propres aux périmètres irrigués et que les prestataires de SCA génériques sont moins bien équipés pour apporter ce genre de soutien. Néanmoins, les discussions avec des parties prenantes au Burkina Faso se poursuivent et un niveau supérieur d'engagement pourrait bien se matérialiser au fil du temps.

Le retour des participants a confirmé que les ateliers avaient permis de mettre résolument la thématique des « SCA pour une irrigation à grande échelle » à l'ordre du jour des acteurs nationaux et qu'ils les avaient sensibilisés quant au rôle primordial que des mécanismes participatifs de communication, de planification et de négociation peuvent jouer pour mettre efficacement en relation l'offre et la demande de SCA (GWI, 2015a, b, c et d). Les ateliers ont aussi permis de forger des liens entre les différents acteurs qui ne communiquent pas entre eux et ne coordonnent pas leurs activités de façon systématique. En particulier, ils ont permis de rapprocher des organisations, des programmes et des projets travaillant plus généralement sur les SCA et les chaînes de

valeur agricoles avec ceux qui travaillent principalement sur les périmètres irrigués, y compris les aspects des SCA spécifiques à ces périmètres.

## 2.4.5 Institutionnalisation des plans d'action

Les plans eux-mêmes servent de cadre pour les interventions et les actions qui devraient aboutir à des améliorations des SCA, des services agricoles en général et, au final, à une hausse de la productivité, des revenus et de la sécurité alimentaire des producteurs. Le processus d'élaboration des plans par des groupes de travail a permis

<b>TABLEAU 7</b>			
<b>Éléments clés/dossiers de travail des plans d'action élaborés dans les trois sites d'étude</b>			
<b>Élément</b>	<b>Bagré</b>	<b>Sélingué</b>	<b>Anambé</b>
Renforcement des capacités (OP et prestataires de SCA) – techniques et institutionnelles	Améliorer les performances des OP	Les OP sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs	Renforcement des capacités (des producteurs et des prestataires de services)
		Les SCA répondent aux besoins des producteurs	Bonne gouvernance
Communication, consultation	Améliorer la communication	Un système de communication relie les différents acteurs des SCA	Consultation, communication et plaidoyer
Filière riz	Améliorer la filière riz (production, transformation et marketing)		
Gestion de l'irrigation	Améliorer la gestion des infrastructures d'irrigation et de l'eau		
S&E	Aider les exploitants familiaux à respecter le cahier de charge convenu pour leur parcelle d'irrigation et à se l'approprier		Planification et S&E
Gestion des ressources naturelles			Gestion des ressources naturelles
Accès au crédit			Système de financement / crédit agricole
Femmes et jeunes		Les femmes et les jeunes sont effectivement autonomisés	

Sources : SODAGRI et FEPROBA (2015), ODRS *et al.* (2015), Bagrépôle (2015).

aux participants d'atteindre un niveau supérieur de capacités et de collaboration (voir aussi la section 2.4.6 ci-dessous). Toutefois, les groupes de travail ont été créés et facilités par le projet et ne seront pas nécessairement maintenus au-delà de la durée de celui-ci. La GWI a donc commencé à travailler avec des parties prenantes des trois périmètres irrigués afin d'explorer comment mettre au point un mécanisme durable et un espace permettant :

- Des communications régulières sur tous les aspects des périmètres irrigués (y compris les SCA mais aussi d'autres services tels que le crédit, le marketing, etc.) ;
- Une coordination des activités des SCA entre les différents acteurs, y compris l'organisme de gestion du périmètre irrigué, les organismes gouvernementaux prodiguant des SCA dans la région, les projets et programmes éventuels, et les prestataires de services privés ;
- Un suivi de la mise en œuvre des plans d'action et leur mise à jour en fonction des besoins ;
- D'attirer des financeurs (gouvernement, secteur privé, bailleur de fonds) pour soutenir les divers éléments du plan d'intervention ;
- De tenir l'ensemble des intéressés (en particulier les producteurs et les groupements de producteurs, y compris les femmes et les jeunes) informés de l'évolution du plan d'action et les consulter sur des décisions clés d'une manière efficace et opportune (p. ex. en utilisant des stations de radio FM locales).

Un tel mécanisme institutionnel a besoin d'être inclusif, de rendre des comptes aux intéressés, avec des membres choisis ou élus d'une manière transparente et un mandat clairement approuvé. Actuellement, il n'y a de mécanisme de ce type en place dans aucun des trois sites étudiés par la GWI. Pour en établir un et assurer sa pérennité, il faudra non seulement des individus motivés mais aussi un soutien financier (en particulier pour le transport des participants, et peut-être aussi pour dédommager les producteurs ayant subi un manque à gagner en raison de leur participation).

De tels mécanismes permettraient de garantir un certain niveau de continuité dans la mise en œuvre et le suivi des actions convenues. Toutefois, il y a aussi un certain nombre d'actions explicites qui ont déjà été décidées par les membres du groupe de travail pour donner suite au plan d'action. Par exemple, les gestionnaires de périmètre irrigué ont englobé un certain nombre d'actions convenues dans leurs programmes annuels de travail et leurs activités. À Bagré, il a été décidé de passer en revue le profil de poste du personnel des SCA conformément aux suggestions faites dans le plan d'action et d'utiliser ce profil de poste révisé pour tout recrutement futur.

Par ailleurs, les gestionnaires de périmètre irrigué et les producteurs ont commencé à plaider pour que des éléments des plans d'action soient inclus dans les interventions de développement financés par des bailleurs de fonds. Développés d'une manière participative, à partir d'un processus relativement rigoureux et inclusif (tout au moins plus que la plupart des processus classiques de planification de projet qui font souvent appel à des consultants extérieurs à court terme), ces actions confèrent une base solide à de futurs investissements ou interventions de projet.

**TABLEAU 8****Organisations ayant promis de soutenir des éléments spécifiques du plan d'action de Bagré durant l'atelier national de juin 2015**

Organisations	Éléments						Type de soutien
	1. Org. de producteurs	2. Cahier de charge *	3. Gestion de l'eau	4. SCA	5. Communication	6. Filière riz	
Bagrépôle – gestionnaire du périmètre irrigué	✓	✓	✓			✓	Formation, systèmes de gestion, recrutement de personnel de SCA supplémentaire, construction de points de séchage et d'entrepôts pour le riz
ONG internationales (Oxfam, SNV)	✓			✓		✓	Visites d'échange, voyages d'étude, plaidoyer en faveur d'investissements agricoles, formation, conseil en matière de transformation
RESCAR-AOC (Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre)				✓		✓	Formation des agents de SCA, renforcement institutionnel, suivi-évaluation des SCA, plateformes d'innovation
Réseau de producteurs (Confédération paysanne du Faso/Réseau des organisations paysannes et producteurs de l'Afrique de l'Ouest)	✓					✓	Partage des outils de gestion, plaidoyer pour du riz produit localement, services de facilitation
Consultants (Ingénierie et Conseil en développement d'entreprise) & Sahel Farming	✓					✓	Fourniture d'intrants, appui aux opérations agricoles
DOPAIR (Direction des organisations de producteurs et appui aux institutions rurales)	✓					✓	Renforcement des OP, formation juridique
DGPER (Direction générale pour la promotion de l'économie rurale)				✓		✓	Formation en « agriculture comme un business » et transformation, contrôle de la qualité du riz
DGADI (Direction générale du développement de l'irrigation)	✓						Formation en gestion de l'eau et en maintenance des infrastructures
DVRD (Direction de la recherche agricole, du développement et du travail de proximité)				✓			Rédaction des manuels de SCA, profil des SCA, formation
UPRVS (Union des producteurs de la vallée du Sourou)	✓					✓	Partage d'expériences en matière de gestion de l'eau
INERA (Institut de l'environnement et de recherches agricoles)						✓	Transfert de technologie : variétés et pratiques culturales améliorées
RVCC (Réseau de suivi de la commercialisation des céréales)						✓	Échange entre les acteurs de la filière, plaidoyer pour la commercialisation des céréales
GIZ/PDA (Programme pour le développement agricole)				✓		✓	Écoles de commerce agricole, initiative compétitive pour le riz d'Afrique

Source : GWI (2015a) \*Le cahier de charge est l'accord signé entre les producteurs et les gestionnaires du barrage qui stipule les rôles et les attributions de chaque partie.

## 2.4.6 Forces et faiblesses du processus

Le processus d'élaboration des plans d'action a été utile en tant que tel, débouchant sur des changements dans l'attitude et le comportement des participants (tout particulièrement les représentants des OP et les gestionnaires de périmètre irrigué). En particulier :

- Il a changé les relations entre ces acteurs, les producteurs étant désormais capables de beaucoup mieux se faire entendre dans les négociations et ayant un sens plus aigu de leur responsabilité. La confiance entre les OP et les gestionnaires de périmètre irrigué a été sensiblement renforcée ;
- Les thèmes abordés et les actions mises au point ont été jugés très pertinents par tous les acteurs impliqués – des priorités ont été convenues par les participants et cela a motivé tout le monde à se mobiliser et à apporter une contribution ;
- Les actions des plans sont réalistes et faisables moyennant un certain appui extérieur. Elles s'appuient sur des priorités locales mais aussi sur les capacités et les connaissances autochtones. Dans bien des cas, ce sont les producteurs qui ont présenté les idées et les solutions les plus créatives ;
- Il a été créé un espace sûr où, moyennant une facilitation impartiale, différentes parties prenantes pourraient échanger des points de vue, exprimer un désaccord et négocier sans qu'il y ait des répercussions sur leurs carrières ou sur les bénéfices qu'ils peuvent recevoir. Un certain nombre de sujets qui étaient jusqu'ici tabous (par exemple les questions touchant à la redevabilité financière) ont été débattus et des améliorations ont été apportées aux systèmes et aux processus ;
- Le processus a renforcé non seulement les capacités des producteurs mais aussi celles des autres acteurs. Grâce au processus de discussion et de négociation, de nouvelles opportunités ont été identifiées (par exemple, des possibilités de recherche collaborative entre des établissements de recherche, des unions/fédérations paysannes et les gestionnaires de périmètre irrigué). L'intelligence sur les programmes et projets à venir a été mise en commun ;
- À Bagré et Anambé, la radio FM rurale a servi à tenir l'ensemble de la communauté agricole du périmètre irrigué au courant du processus et des résultats des discussions et à demander des réactions et des contributions. Cela s'est avéré être un moyen rentable de garantir la redevabilité envers l'ensemble des intéressés et la participation de ceux qui n'avaient pas été en mesure d'assister aux réunions.

Toutefois, le processus n'avait rien d'idéal et plusieurs problèmes ont été identifiés au terme d'une réflexion durant les réunions des groupes de travail et les ateliers nationaux :

- Les femmes et les jeunes n'ont pas été suffisamment représentés. Ceci tenait en partie au fait que, dans les périmètres étudiés, il y avait très peu de femmes et de jeunes qui détenaient des parcelles et ils n'étaient généralement pas affiliés à des OP. Cela pourrait changer à l'avenir, compte tenu de l'intention d'attribuer au moins 30 pour cent des parcelles irriguées nouvellement aménagées à des femmes et des jeunes (à Sélingué et Bagré) ;
- Le processus a été chronophage, en particulier pour les producteurs qui étaient obligés de se rendre dans les locaux des gestionnaires du périmètre irrigué ou de l'union/la fédération paysanne. Dans le même temps, des sessions des groupes de

travail plus nombreuses et plus longues auraient permis une élaboration plus détaillée des plans d'action, qui présentaient toujours certaines lacunes et incohérences, même dans leur version finale ;

- Il comptait sur un soutien extérieur, par exemple pour rémunérer la préparation des sessions, la facilitation, la documentation, les frais de transport et de subsistance pour les participants – frais qui, à plus long terme, ne pourront sans doute pas être assumés facilement par les gestionnaires du périmètre irrigué ;
- Certains participants se sont déclarés préoccupés par la multiplication des mécanismes institutionnels de coordination et de communication entre les acteurs, qui se traduit par des coûts de transaction élevés ;
- Malgré une facilitation attentive, il est parfois arrivé que certains individus (souvent les membres du personnel technique plutôt que les producteurs) cherchent à dominer la discussion ;
- Parfois, des problèmes linguistiques (lorsque les facilitateurs ne parlaient pas la langue locale) ont ralenti le processus.

Malgré ces difficultés, tous les participants se sont accordés pour dire que le processus en groupe de travail a donné lieu à des améliorations notables dans les relations entre les participants et dans la résolution de problèmes rencontrés de longue date. Les plans d'action comprennent tous les éléments requis pour réformer la prestation de services aux producteurs et préparer la voie pour des améliorations à long terme de la productivité, la durabilité et les revenus.



## RECOMMANDATIONS

Il n'est pas simple de développer des institutions fonctionnelles qui soient robustes, responsables, représentatives et performantes, tout en ayant assez de capacités et de souplesse pour évoluer avec le temps afin de pouvoir relever de nouveaux défis. Cela nécessite des investissements financiers et un savoir-faire en planification et diagnostics participatifs, en renforcement des capacités, en soutien opérationnel et logistique (tels que le transport et les matériaux), en consultations et dialogue et en suivi-évaluation participatif. Aujourd'hui, aucun professionnel du développement digne de ce nom ne saurait nier le besoin de développement institutionnel en tant qu'élément indissociable de toute intervention de développement, mais il n'est pas toujours évident de définir quelle échelle, quelle portée et quels principes sont les plus appropriés pour différents types de périmètres irrigués. L'option retenue sera généralement fortement influencée par la réalité du terrain, en particulier les capacités organisationnelles et institutionnelles d'ores et déjà disponibles parmi les principaux acteurs, qui peuvent être le résultat d'interventions antérieures. Le contexte général local, national et régional jouera aussi un rôle, car il détermine le paysage institutionnel et politique au sein duquel fonctionne le périmètre et le soutien que des institutions locales seront peut-être en mesure de recevoir au-delà du soutien d'une intervention de projet spécifique.

Cette section présente des recommandations par tâche et par groupe cible, qui s'adressent aux bailleurs de fonds et aux partenaires de développement afin de développer ou de réhabiliter les périmètres irrigués, aux départements des gouvernements nationaux, aux organisations nationales de producteurs et aux établissements de recherche. Certaines d'entre elles se chevauchent ou se soutiennent mutuellement.

### 3.1 RÉALISER UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE DES CAPACITÉS ET DES SYSTÈMES INSTITUTIONNELS ET ORGANISATIONNELS AVANT QUE TOUTE INTERVENTION DE DÉVELOPPEMENT NE DÉMARRE DANS UN GRAND PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ

**Groupe cible :** Bailleurs de fonds et investisseurs, organismes publics nationaux impliqués dans la planification et la conception d'interventions de développement pour les périmètres irrigués à grande échelle, tels que l'OMVG, l'Autorité du Niger, etc.

Chaque aménagement est différent. Certains ont fait l'objet de gros investissements propices au développement institutionnel dans le passé, parfois avec un certain niveau de participation des producteurs. Pour que ces investissements débouchent sur des SCA durables et performants – aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande – il faut réunir toute une gamme de facteurs propres au site. Des évaluations institutionnelles, y compris celles des systèmes de gouvernance et des capacités organisationnelles des acteurs clés (p. ex. celles des gestionnaires du périmètre irrigué, des OP, des collectivités locales, et des prestataires de services le long de la chaîne de valeur), deviennent une obligation formelle de la plupart des programmes d'aménagement ou de réhabilitation d'infrastructures à grande échelle. Toutefois, bien souvent, ces évaluations ne sont pas suffisamment détaillées ou approfondies pour identifier les problèmes de performance et y remédier au moyen d'interventions ciblées. Par ailleurs, chaque nouvelle intervention a tendance à commanditer sa propre évaluation externe des institutions à court terme, au lieu de s'appuyer sur les connaissances accumulées au fil du temps.

■ Il est donc recommandé que les investisseurs et les agences de développement réalisent des évaluations institutionnelles participatives détaillées qui s'appuient sur les travaux antérieurs et placent ces évaluations dans le domaine public à titre de référence ultérieure.

Les évaluations devraient inclure les capacités organisationnelles et les performances des acteurs clés (en particulier les gestionnaires de périmètre irrigué, les OP et les prestataires de SCA), y compris la stratégie, le leadership, les systèmes de gestion, les mécanismes de gouvernance, les mécanismes de communication et de coordination et les mécanismes de suivi-évaluation. Les résultats devraient être discutés avec tous les acteurs locaux afin d'identifier les faiblesses qu'il faut résoudre pour permettre la mise en place de l'intervention prévue. Là où des lacunes notables sont identifiées, l'intervention planifiée devrait inclure des mesures pour y remédier.

Il existe un large éventail d'outils d'évaluation institutionnelle disponibles dans la littérature, y compris certains outils spécialement dédiés au secteur de l'irrigation (voir par exemple van der Schans et Lempérière, 2006). De nombreux bailleurs de fonds ont mis au point des outils d'évaluation institutionnelle qui peuvent être adaptés pour englober les principaux paramètres requis.

### 3.2 ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES EXHAUSTIVES DE SCA POUR LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

**Groupe cible :** Institutions gestionnaires de périmètre irrigué, avec l'appui des bailleurs de fonds et des investisseurs, et acteurs nationaux des SCA (le plus souvent, les ministères de l'Agriculture, mais aussi des ONG et des OP) et RESCAR-AOC

Aucun des trois périmètres étudiés n'avait de stratégie explicite de SCA<sup>22</sup>. Cela signifie qu'il n'y avait pas d'objectifs clairement définis ni d'indicateurs de performance convenus et aucune clarté quant à la question de savoir ce que les SCA étaient censés fournir ou non. Pourtant, des stratégies nationales de SCA sont désormais en cours d'élaboration avec l'appui de bailleurs de fonds ainsi que des conseils et l'appui du Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC). Il est urgent de faire en sorte que ces stratégies nationales englobent les besoins spécifiques en SCA des périmètres irrigués à grande échelle et que les stratégies spécifiques de ces derniers soient bien intégrées et conformes aux stratégies nationales en matière de SCA. Plus précisément, les stratégies de SCA pour les périmètres irrigués doivent :

- Reconnaître la réalité d'un conseil agricole pluraliste en veillant à ce que les activités et les objectifs de tous les prestataires de SCA soient bien coordonnés et harmonisés, y compris ceux des acteurs publics, privés ou à but non lucratif (projets/ONG) ;
- Reconnaître expressément les besoins des différents types de producteurs qui cultivent des parcelles irriguées et fournir des mécanismes pour apporter les conseils dont ils ont besoin à tous les types de producteurs ;
- Inclure les besoins de conseil tout au long de la chaîne de valeur, depuis la fourniture d'intrants jusqu'à la commercialisation, et pas seulement pour la production – cela nécessite que la stratégie définisse le rôle des différents prestataires de services, y compris les prestataires privés ;
- Être conformes et cohérents avec les stratégies nationales de SCA et intégrer, le cas échéant, des méthodes éprouvées par d'autres systèmes agricoles dans le pays (tels que les champs-écoles paysans, la vulgarisation entre agriculteurs, l'utilisation des TIC et de la radio rurale, la formation d'agriculteurs experts, l'utilisation de processus de planification participative, les conseils en gestion des exploitations familiales (Faure *et al.*, 2015) etc.) ;
- Inclure des stratégies pour une collaboration permanente et institutionnalisée avec des acteurs du système national de recherche agricole, y compris des recherches collaboratives, des recherches participatives entre producteurs, des plateformes d'innovation autour de cultures irriguées de premier plan, telles que le riz, etc. ;
- Prendre des dispositions pour un apprentissage pratique et pour une utilisation des connaissances des producteurs (au lieu de se contenter des approches par transferts de technologie qui promeuvent des formules à l'état de projet) ;
- Veiller à ce que les femmes et les jeunes producteurs soient ciblés, au besoin en mettant au point des méthodes et des approches spécifiques pour travailler avec ces groupes ;

22. Bagrèpôle a rédigé un guide rudimentaire des SCA, qui fournit quelques conseils mais pas de détails opérationnels.

- Spécifier des systèmes de gouvernance pour les SCA grâce auxquels les producteurs et autres utilisateurs des services ont leur mot à dire dans la définition du programme et l'évaluation des performances ;
- Préciser comment se déroulera le développement professionnel continu du personnel des SCA (en tenant également compte du retour des usagers des services), y compris grâce à une formation formelle et informelle et à des options d'évolution de carrière ;
- Prendre des dispositions pour une adaptation et une innovation continues en réponse au retour des producteurs et de manière à tirer des leçons des expériences des autres (p. ex. par le biais des plateformes nationales de SCA<sup>23</sup>).

Il existe de plus en plus d'ouvrages<sup>24</sup> disponibles sur l'élaboration de stratégies de SCA, y compris sur des aspects particuliers, tels que les TIC et la planification participative. Malheureusement, jusqu'ici, il n'y a eu que fort peu d'efforts concertés pour élaborer des stratégies de SCA appropriées pour les périmètres irrigués, même sur des sites tels que Bagré ou Sélingué, qui ont pourtant été le théâtre d'investissements substantiels dans des infrastructures d'irrigation.

### 3.3 DÉVELOPPER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES DES PRODUCTEURS AFIN DE RENFORCER LES SCA DU CÔTÉ DE LA DEMANDE

**Groupe cible :** Institutions gestionnaires de périmètre irrigué, avec l'appui des organisations nationales de producteurs ainsi que des bailleurs de fonds et des investisseurs

À eux seuls, les mécanismes du côté de l'offre ont peu de chance de donner lieu à des systèmes et des processus durables pour les SCA. Il faut donc que le développement organisationnel des producteurs reçoive beaucoup plus de soutien qu'il ne l'a fait jusqu'à présent afin de permettre aux producteurs d'exiger des services et d'évaluer ceux qu'ils reçoivent. Le renforcement organisationnel des producteurs fait généralement partie du mandat des gestionnaires de périmètre irrigué, mais aucun des trois sites d'étude n'affiche de stratégie cohérente ni de programme de travail dans ce sens. Les récents investissements des bailleurs de fonds dans les trois sites ont englobé la création de nouveaux groupements de producteurs (en particulier pour des femmes et des jeunes) et une formation technique à l'intention des producteurs concernant des cultures spécifiques et sur des aspects précis de la chaîne de valeur. Mais ils n'ont pas englobé d'appui au renforcement organisationnel pour garantir une bonne gouvernance et une bonne gestion des OP.

- Si l'on veut que les producteurs jouent un rôle clé, pas seulement en tant que bénéficiaires passifs de services, mais en tant qu'acteurs dynamiques qui influencent les services qu'ils reçoivent et sont aussi de plus en plus capables de fournir des services à leurs membres, les investissements dans le développement organisationnel des producteurs doivent être sensiblement accélérés.

23. La GWI a soutenu le démarrage de la plateforme malienne de SCA en 2015-16.

24. Voir par exemple GFRAS – the "New Extensionist" (<http://www.g-fras.org/en/activities/the-new-extensionist.html>) et la conférence de 2011 du CTA intitulée « Innovation dans les services de vulgarisation et de conseil » (<http://www.cta.int/en/article/2014-01-30/innovation-in-extension-and-advisory-services-international-conference-proceedings.html>)

- L'évaluation institutionnelle recommandée à la section 3.1 devrait prévoir une indication des manques de capacités qu'il convient de combler.

En particulier, les OP doivent pouvoir :

- Élire ou choisir leurs chefs de manière équitable et transparente, en respectant leur propre charte organisationnelle, et les obliger à rendre des comptes ;
- Représenter toutes les catégories de producteurs, y compris les femmes et les jeunes ;
- Analyser les besoins des différents types de membres et les expliquer aux acteurs du développement, y compris aux prestataires de SCA ;
- Suivre et évaluer les performances des prestataires de SCA et leur fournir un retour, en proposant des améliorations précises éventuelles ;
- Veiller à ce que les membres respectent les règles et règlements convenus ; imposer et faire appliquer des sanctions aux membres qui ne le font pas ;
- Fournir de plus en plus de services aux membres, y compris un accès aux intrants à des taux préférentiels lorsque c'est possible, contrôler la qualité des intrants, gérer collectivement les engins et le matériel agricoles le cas échéant et identifier des prestataires du secteur privé pour ce type de services ;
- Interagir avec les OP d'autres périmètres irrigués par le biais de forums de niveau national, de visites d'échange, etc. ;
- Accroître les capacités techniques et entrepreneuriales de leurs membres grâce à des formations et un apprentissage entre pairs – c.-à-d. devenir elles-mêmes des prestataires de SCA.

Le renforcement de ces capacités est un processus à long terme qui exige des investissements significatifs de la part des producteurs eux-mêmes mais aussi des organismes de développement. Une myriade d'interventions éphémères travaillant avec des OP ne suffira pas :

- Il faut une stratégie cohérente à long terme qui énonce les objectifs de développement des OP et les trajectoires pour les atteindre ;
- Une fois que cette stratégie aura été élaborée, différents bailleurs de fonds et projets pourront contribuer à des ressources financières et techniques pour des éléments précis, tout en œuvrant vers un objectif convenu. Une approche plus cohérente et plus harmonisée pourrait éviter la duplication des efforts en faveur d'un soutien plus efficace et plus performant à l'intention des OP.

### 3.4 CRÉER ET FACILITER UN ESPACE DE COMMUNICATION POUR LA COORDINATION ET LA NÉGOCIATION ENTRE ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS, INSTITUTIONS GESTIONNAIRES DE PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ ET AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES AGRICOLES

**Acteurs :** Institutions gestionnaires de périmètre irrigué et OP, avec l'appui d'ONG, de bailleurs de fonds et d'organismes gouvernementaux

Le côté de la demande comme celui de l'offre de SCA doivent être effectivement liés par des mécanismes équitables et durables. La recherche action effectuée par la GWI a démontré l'importance d'espaces sûrs où les représentants des producteurs, les gestionnaires de périmètre irrigué et bien d'autres peuvent interagir de manière ouverte et transparente, pour discuter de tous les aspects de leur relation dans le but d'améliorer la prestation de services, les performances du système et, finalement, la productivité et les revenus des producteurs.

Le développement de tels espaces sera vraisemblablement plus facile là où une stratégie de SCA est déjà en place et là où les capacités organisationnelles des producteurs ont déjà été renforcées. Toutefois, un dialogue constructif et la négociation peuvent aussi influencer les stratégies de SCA et contribuer aux capacités organisationnelles des producteurs, en particulier en termes d'amélioration de la redevabilité des leaders envers leurs membres.

- Il est donc recommandé que les organismes de développement et les investisseurs envisagent la création et la facilitation de ce genre d'espaces comme faisant partie intégrante de l'aménagement du périmètre.
- Le processus de création de tels espaces a besoin d'englober une évaluation institutionnelle initiale pour comprendre quels espaces existent déjà, qui y participe, qui fixe l'ordre du jour et quelles sont leurs performances.
- Comme avec tous ces types de mécanismes, il sera nécessaire d'inciter les participants à investir du temps et des efforts dans le processus (p. ex. en leur assurant que des actions convenues ont une forte chance d'être mise en œuvre).
- Une bonne facilitation est un élément clé pour veiller à ce que les décisions soient documentées et mises en œuvre, à ce qu'il y ait un suivi, et à ce que les sources de financement soient mobilisées dans ce but à partir des lignes budgétaires existantes (p. ex. l'élément imputé au développement organisationnel des producteurs de l'organisme de gestion du périmètre et les budgets propres aux OP).
- La communication a besoin d'être élargie le plus possible au moyen, par exemple, de la radio FM rurale pour nouer un dialogue avec un groupe plus large d'acteurs locaux.



## CONCLUSIONS

La recherche action a fait ressortir le besoin de considérer la productivité agricole pas seulement d'un point de vue technologique et infrastructurel mais aussi (et peut-être surtout) sous un angle institutionnel.

La justification pour les investissements massifs déployés dans les infrastructures d'irrigation est une combinaison de productivité agricole élevée, de risques réduits et de résilience accrue pour les producteurs participants d'une part (grâce à des moyens de subsistance durables et diversifiés) et pour l'économie nationale en général (grâce à une autosuffisance accrue en riz). Dans le cas des grands barrages, des avantages substantiels en termes de développement par la production d'une électricité propre ainsi que d'autres avantages non agricoles pourraient bien être recensés. Pourtant, les recherches de la GWI montrent que la valeur actuelle nette de la composante agricole des barrages est souvent négative, car les niveaux de productivité projetés au stade de leur conception n'ont pas été atteints (Kaboré et Bazin, 2014 ; Hathie, 2015).

Tout aussi grave que cette carence d'ordre général, il faut citer l'argument invoqué par de nombreux producteurs qui affirment que leurs conditions de vie ne se sont pas améliorées depuis qu'ils ont démarré la production de riz irrigué. Dans certains cas, les producteurs ont dû abandonner leurs parcelles car ils étaient incapables de mobiliser les ressources requises pour une production intensive de riz, parce qu'ils ne parvenaient pas à générer un revenu suffisant pour payer la redevance ou parce qu'ils n'étaient pas en mesure d'adopter les pratiques culturales recommandées<sup>25</sup>.

---

25. À Sélingué, lorsque le repiquage obligatoire a été introduit, certains agriculteurs ont trouvé qu'il était impossible de mobiliser la quantité et le type de main-d'œuvre qualifiée requise pour cette opération et ils ont dû abandonner leurs parcelles. Celles-ci ont alors été redistribuées à d'autres producteurs, souvent des migrants venus d'autres régions du Mali. Les producteurs ont ainsi perdu deux fois leurs terres : tout d'abord, lorsque le barrage a été construit et, une deuxième fois, lorsqu'ils ont dû abandonner la parcelle qu'ils avaient reçue pour les indemniser de la perte de terres exploitées en cultures pluviales (communication personnelle avec des producteurs de Sélingué, novembre 2014).

Comme il y a beaucoup de nouveaux périmètres irrigués en cours de développement dans la région (voir aussi la section 1.1) et des engagements énormes de la part des gouvernements ainsi que des fonds de développement pour soutenir ces projets, il est grand temps que nous tentions d'identifier et de résoudre les problèmes institutionnels sous-jacents qui sont à l'origine de la faible productivité.

Ils sont complexes et variés, comme le montrent des études en cours de la GWI sur les systèmes agricoles<sup>26</sup>, l'accès à suffisamment de terres irriguées et un crédit agricole ponctuel figurant au premier rang des préoccupations de la plupart des producteurs.

Toutefois il est absolument indispensable de disposer d'institutions en état de fonctionnement pour pouvoir obtenir de bons taux de rendement des investissements en main-d'œuvre et en capitaux (en particulier des investissements dans des semences et des engrais coûteux) ; pour produire un riz paddy de qualité (et atteindre la qualité requise pour pouvoir le vendre à profit) ; pour produire durablement sans détériorer les sols et polluer les cours d'eau ; et pour entretenir régulièrement les infrastructures d'irrigation afin de réduire le besoin d'une réhabilitation coûteuse. Nous avons démontré que les services de conseil agricole doivent être au cœur de ces institutions, car ils servent de lien entre les agriculteurs et leurs organisations d'un côté et différents types de prestataires de services de l'autre.

Le rôle clé de la redevabilité descendante a été clairement démontré tout au long du processus de recherche. Les OP ont besoin de rendre des comptes à leurs membres et les prestataires de services doivent rendre des comptes à leurs utilisateurs. La réforme des SCA du côté de l'offre uniquement (par le biais de programmes de formation, d'une restructuration organisationnelle, de l'élaboration de cadres stratégiques et de gestion, etc.) n'aura qu'un effet limité à long terme, si les utilisateurs de services n'exercent pas de pressions du côté de la demande sur les prestataires de services.

Pour que les pressions du côté de la demande soient efficaces, il est impératif d'avoir des OP robustes qui soient représentatives et qui fonctionnent de manière transparente. Elles doivent exiger une bonne gouvernance et des services performants mais elles doivent aussi pouvoir assumer leurs propres responsabilités pour veiller à ce que le périmètre irrigué puisse fonctionner pour le bien de tous.

Les participants au groupe de travail de Bagré ont remarqué que, si les processus institutionnels amorcés par la GWI avaient fait partie intégrante du périmètre irrigué dès le départ, beaucoup de temps et d'argent auraient pu être économisés. Nous ne pouvons pas prouver la véracité de cette affirmation mais il vaudrait certainement la peine de considérer ces économies à l'avenir.

---

26. Recherche en cours, qui sera publiée prochainement et disponible sur [www.gwiwestafrica.org](http://www.gwiwestafrica.org)

## BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, J. R., Feder, G. et Ganguly, S. (2006) The rise and fall of training and visit extension: an Asian mini-drama with an African epilogue World Bank Policy Research Working Paper 3928. La Banque mondiale, Agriculture et développement rural, Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/8447/wps3928.pdf?sequence=1>
- ARID (2004) Le conseil aux irrigants en Afrique de l'Ouest Sahélienne. Formation au diagnostic rapide, Projet APPIA (Amélioration des performances des périmètres irrigués en Afrique sahélienne). Formation au diagnostic rapide du projet APPIA, avril-mai 2004. [http://www.on-mali.org/pdf/le\\_conseil\\_aux\\_irrigants\\_en\\_ao.pdf](http://www.on-mali.org/pdf/le_conseil_aux_irrigants_en_ao.pdf)
- Assembly of the African Union (2003). Declaration on Agriculture and Food Security in Africa. Assembly/AU/Decl.7 (II), African Union, Maputo.
- Bagrépôle, Direction de la Valorisation Economique (2013) Manuel du conseiller agricole dans les périmètres aménagés de Bagrépôle. Bagrépôle, Ouagadougou
- Bagrépôle (2015) Plan d'action pour l'amélioration des services de conseil agricole dans la plaine aménagée de Bagré au Burkina Faso. IIED, London. [http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/plan\\_d\\_action\\_bf\\_final.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/plan_d_action_bf_final.pdf)
- Boutsen, S. et Aertsen, J. (2013) Peut-on nourrir l'Afrique de l'Ouest avec du riz? *MO papers* No. 74. Mondiaal Nieuws, Bruxelles. [http://www.cfsi.asso.fr/files/575\\_mo-paper74\\_riz\\_fr.pdf](http://www.cfsi.asso.fr/files/575_mo-paper74_riz_fr.pdf)
- Cessouma, B. et Touré, Y. (2015) Lier la demande et l'offre de conseil agricole autour des grands barrages – Le cas de Sélingué au Mali. IIED, Londres. <http://pubs.iied.org/G03998.html>
- Cissé, S. et Diouf, M. (2015) Lier la demande et l'offre de conseil agricole autour des grands barrages – Le cas de Niandouba et Confluent au Sénégal. IIED, Londres <http://www.gwiwestafrica.org/fr/lier-la-demande-et-loffre-de-conseil-agricole-autour-des-grands-barrages-le-cas-de-niandouba-et>
- CORAF / WECARD (2007) Plan stratégique 2007-2016. CORAF, Dakar. [http://www.coraf.org/documents/StrategicPlan07\\_016.pdf](http://www.coraf.org/documents/StrategicPlan07_016.pdf)
- Coulibaly, Y. (2011) The council for family-based agriculture in the Office du Niger, Mali—the CEF *Proceedings of the international Conference on Innovations in Extension and Advisory services*. CTA, Wageningen. [http://extension.cta.int/pages/Documents/Tools%20and%20Approaches/2.Changing%20Concepts%20and%20Functions%20to%20Empower%20Farmers/CTA129%20Changing%20Concepts%20and%20Functions%20to%20Empower%20Farmers\\_Coulibaly\\_04.pdf](http://extension.cta.int/pages/Documents/Tools%20and%20Approaches/2.Changing%20Concepts%20and%20Functions%20to%20Empower%20Farmers/CTA129%20Changing%20Concepts%20and%20Functions%20to%20Empower%20Farmers_Coulibaly_04.pdf)
- Faure, G., Pautrizel, L., de Romémont, A., Toillier, A., Odru, M. et Havard, M. (2015) Management advice for family farms to strengthen entrepreneurial skills Note 8. *GFRAS Good Practice Notes for Extension and Advisory Services*. GFRAS, Lindau. <http://www.g-fras.org/en/good-practice-notes/management-advice-for-family-farms-to-strengthen-entrepreneurial-skills.html?showall>
- Fofana, I., Goundan, A. et Magne, L. (2014) Impact Simulation of ECOWAS Rice Self-Sufficiency Policy IFPRI Discussion Paper 01405. <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/128894/filename/129105.pdf>

- Guèye, B. (2014) Spécialisation ou diversification ? Perspectives divergentes sur la riziculture irriguée par trois grands barrages dans le Sahel. IIED, Londres. <http://pubs.iied.org/17568IIED.html>
- Guèye, B. (2015) Agriculture irriguée et résilience des exploitations familiales – logiques en confrontation. Note politique de la GWI. IIED, Londres. <http://pubs.iied.org/G03931/>
- GWI (2014) Rapport technique de l'atelier régional "Rentabiliser les grands barrages en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour le conseil agricole ?", Bamako, Mali, 4-5 Juin 2014. <http://www.gwiwestafrica.org/fr/rentabiliser-les-grands-barrages-en-afrique-de-louest-quel-role-pour-le-conseil-agricole>
- GWI (2015a) Vers un agenda commun pour la production agricole dans les grands barrages: Rapport de l'atelier du Burkina Faso. IIED, Londres. [http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/rapportcaburkina\\_final23112015.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/rapportcaburkina_final23112015.pdf)
- GWI (2015b) Vers un agenda commun pour la production agricole dans les grands barrages: Rapport de l'atelier du Mali. IIED, Londres. [http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/rapportatelier\\_camali\\_22122015.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/rapportatelier_camali_22122015.pdf)
- GWI (2015c) Vers un agenda commun pour la production agricole dans les grands barrages: Rapport de l'atelier du Sénégal. IIED, Londres. [http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/rapport\\_atelier\\_ca\\_gwi\\_senegal\\_30112015.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/rapport_atelier_ca_gwi_senegal_30112015.pdf)
- GWI (2015d) Vers un agenda commun pour la production agricole dans les grands barrages: Synthèse des ateliers nationaux. IIED, Londres. [http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/synthese\\_ateliers\\_conseil\\_agricole\\_gwi\\_2015\\_final\\_16112015.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/synthese_ateliers_conseil_agricole_gwi_2015_final_16112015.pdf)
- Hathie, I. (2015) Évaluation économique ex-post des barrages de Niandouba et Confluent au Sénégal IIED, Londres. <http://pubs.iied.org/G04007.html>
- Hathie, I., Diouf, L., Diouf, M. et Kama, M. (2013). Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle – cas du barrage de Niandouba et Confluent (Anambé), Sénégal IIED, Londres. <http://www.gwiwestafrica.org/fr/les-enjeux-pour-les-petits-producteurs-dans-lirrigation-grande-echelle-le-cas-des-barrages-de>
- Hussein, K. (2001) Producer organizations and agricultural technology in West Africa: institutions that give farmers a voice. *Development* 44: 4 61-66.
- Kaboré, E. and Bazin, F. (2014) Évaluation économique ex-post du barrage de Bagré au Burkina Faso IIED, London. <http://pubs.iied.org/G04006.html>
- Kergna, A. O., Cissé, I., Meïté, F. et Cessouma, B. (2013). Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle – cas du barrage de Sélingué et de Maninkoura au Mali. IIED, Londres. <http://www.gwiwestafrica.org/fr/les-enjeux-pour-les-petits-producteurs-dans-lirrigation-grande-echelle-le-cas-du-barrage-de-selingue>
- Lempérière, P., van der Schans, M. L. et Gandhi Bavanirajan, V. J. (2014) Research for development using participatory rapid diagnosis and action planning for irrigated agricultural systems: a manual for development researchers and practitioners. Édition révisée. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome ; Institut international de gestion de l'eau (IWMI) Colombo, Sri Lanka.
- MAHRH, Burkina Faso (2010) Le Système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole (SNVACA) [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Document\\_final\\_SNVACA\\_fev\\_2011.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Document_final_SNVACA_fev_2011.pdf)

- MAHRH, Burkina Faso (2011) Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture.
- Mboup, C.M. and Anouilh, D. (2014) 50 ans d'histoire du conseil agricole en Afrique de l'ouest et centrale. *Revue Grain de sel*, 41-42 : L'agriculture en quête de politique (Inter-réseaux).  
<http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/41-42-l-agriculture-en-quete-de/article/50-ans-d-histoire-du-conseil-2678?lang=fr>
- Merrill-Sands D et Collion M. H. (1994) Farmers and researchers: the road to partnership. *Agriculture and Human Values* 11: 2, 26-37
- Ministère de l'Agriculture, République du Mali (2009) Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture.
- Ministère de l'Agriculture, République du Sénégal (2009) Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture.
- Ministère de l'Agriculture, République du Sénégal (2010) Société de Développement Agricole (SODAGRI) Cinquième lettre de mission 2010-2011-2012.
- Ministère du Développement rural, République du Mali, Office de développement rural de Sélingué (2013) Contrat-plan 2014-2016 Etat – ODRS – Producteurs.
- Morabito, V. (1977) L'Office du Niger au Mali, d'hier à aujourd'hui. *Journal des Africanistes* 1977, 47: 1 53-82. doi : 10.3406/jafr.1977.1786 [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr\\_0399-0346\\_1977\\_num\\_47\\_1\\_1786](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0399-0346_1977_num_47_1_1786)
- ODRS, Union Samogosso des sociétés coopératives de Sélingué and Union des sociétés coopératives de la zone ODRS (2015) Plan d'action pour l'amélioration des services du conseil agricole dans la zone de Sélingué au Mali. IIED, Londres.  
[http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/plan\\_d\\_action\\_mali\\_final.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/plan_d_action_mali_final.pdf)
- One.org / 40chances (2013) The Maputo Commitments and the 2014 African Union Year of Agriculture.  
[https://s3.amazonaws.com/one.org/images/131008\\_ONE\\_Maputo\\_FINAL.pdf](https://s3.amazonaws.com/one.org/images/131008_ONE_Maputo_FINAL.pdf)
- Osborn, T. (1995) Participatory Agricultural Extension: Experiences from West Africa *Gatekeeper* 48 IIED, Londres <http://pubs.iied.org/6062IIED.html>
- Ouédraogo, O., et Sedogo, S. A. (2014) Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle – cas du barrage de Bagré, Burkina Faso. IIED, Londres.  
<http://www.gwiwestafrica.org/fr/les-enjeux-pour-les-petits-producteurs-dans-lirrigation-grande-echelle-le-cas-du-barrage-de-bagre-au>
- RESCAR-AOC (2015) Atelier de formalisation du Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC). 18-20 Février 2015, Abidjan, Côte d'Ivoire. Compte-rendu des travaux et synthèse des principaux résultats. [http://www.g-fras.org/images/members/rescar-aoc/Rapport\\_atelier\\_de\\_formalisation\\_\\_du\\_RESCAR-AOC\\_\\_\\_Abidjan\\_\\_18-20\\_fevrier\\_2015\\_\\_\\_Abidjan.pdf](http://www.g-fras.org/images/members/rescar-aoc/Rapport_atelier_de_formalisation__du_RESCAR-AOC___Abidjan__18-20_fevrier_2015___Abidjan.pdf)
- Sally, H. et Léвите, H. (2011) Participatory diagnosis of the irrigation schemes in the Sahel: Experiences from Burkina Faso and Niger *ICID 21st International Congress on Irrigation and Drainage*, 15-23 octobre 2011, Téhéran, Iran.  
[http://irncid.org/GetFileArticles.aspx?FilePrm=8143\\_60506.pdf](http://irncid.org/GetFileArticles.aspx?FilePrm=8143_60506.pdf)
- Sedogo, S. A. et Bourgo, T. (2015) Lier la demande et l'offre de conseil agricole autour des grands barrages – Le cas de Bagré au Burkina Faso IIED, Londres.  
<http://pubs.iied.org/G03997.html>

- Skinner, J., Niassé, M. et Haas, L. (eds.) (2009) Partage des bénéfices issus des grands barrages en Afrique de l'Ouest. Série Ressources naturelles no 19. IIED, Londres.  
<http://pubs.iied.org/12555FIIED.html>
- SODAGRI et FEPROBA (2015) Plan d'action pour l'amélioration des services de conseil agricole dans le périmètre irrigué de l'Anambé au Sénégal. IIED, Londres.  
[http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/plan\\_d\\_action\\_senegal\\_final.pdf](http://www.gwiwestafrica.org/sites/default/files/plan_d_action_senegal_final.pdf)
- Sulaiman, S. V. et Davis, K. (2012) The "New Extensionist": roles, strategies, and capacities to strengthen extension and advisory services. Forum mondial pour le conseil rural, Zurich. <http://www.g-fras.org/en/knowledge/gfras-publications/file/126-the-new-extensionist-position-paper?start=20>
- UEMOA, CEDEAO et NEPAD (2015) Accélérer la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA. Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture en Afrique de l'Ouest.
- van der Schans, M. L. et Lempérière, P. (2006) Manuel : Diagnostic participatif rapide et planification des actions d'amélioration des performances des périmètres irrigués. Application à l'Afrique de l'Ouest (DPRP). FAO, Rome.  
<http://www.fao.org/docrep/010/a0489f/a0489f00.htm>

# ANNEXE CANEVAS DU PLAN D'ACTION

Fiche d'action A	
Titre de l'axe	
Justification de l'axe	Pourquoi les acteurs ont décidé que cet axe est important.
Objectif(s) de l'axe	Ceci indique le but de l'action dans sa globalité. Possible d'avoir plusieurs objectifs si nécessaire. 1. 2.
Responsable	Qui est responsable pour la réalisation de ce(s) objectif(s) – après vous pouvez identifier des responsables pour chaque activité nécessaire pour obtenir les objectifs
Résultats	<b>Indicateurs</b>
	Comment / avec quels indicateurs est-ce qu'on peut mesurer que ce résultat était réalisé ? Les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, agréés, réalisables et dans le temps
	1.
	2.
3.	
Hypothèses / Risques	Ce qui doit être en place pour assurer que les résultats sont réalisés et ce qui pourrait empêcher la mise en œuvre des activités.

## Fiche d'action A – Mécanismes de communication

Activités (Qu'est-ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats ?)		
Activités	Responsable / participants	Description des ressources supplémentaires nécessaires
Des activités spécifiques nécessaires pour atteindre chaque résultat.	Qui doit participer ?	Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir des ressources supplémentaires ! Souvent les changements peuvent se faire en faisant les choses d'une manière différente au lieu de faire différentes choses...
1.1 1.2 1.3	1.1 1.2 1.3	1.1 1.2 1.3
2.1 2.2 2.3	2.1 2.2	2.1
3.1	3.1	





Conception : Eileen Higgins, ehdesign@virginmedia.com

Correction de texte : Maggie Waston, maggie2watson@gmail.com

Traduction de l'anglais: Maryck Nicolas-Holloway, Tradwise Plus, maryck@tradwise.fr

Impression : Full Spectrum Print Media, Royaume-Uni, sur papier 100 % recyclé avec des encres à base d'huile végétale

### **Photographies**

Couverture : Préparation de sacs de riz au marché de Sélingué, Mali. Photo : Mike Goldwater

Page de titre : Un éleveur peul, venu de Bougouni, à 100 km de Sélingué, est employé pour faire paître ce troupeau. Photo : Mike Goldwater

Chapitre 1 : Des exploitants dans leurs pépinières de riz en aval du barrage de Sélingué.

Photo : Barbara Adolph

Chapitre 2 : La confection de briques apporte un complément de revenu à nombre d'exploitants de Sélingué. Photo : Mike Goldwater

Chapitre 3 : Le riz cultivé dans les périmètres irrigués du barrage de Sélingué est précuit et vendu par une coopérative de femmes. Photo : Lucile Robinson

Chapitre 4 : Un producteur d'ananas à Sélingué aimerait recevoir les recommandations d'un conseiller agricole mais dit ne jamais en avoir vus dans la région. Photo : Mike Goldwater

Les grands périmètres irrigués publics d'Afrique de l'Ouest se doivent de répondre aux objectifs ambitieux de production de riz fixés par les gouvernements et d'assurer des moyens de subsistance pour les exploitants familiaux. Mais pour réaliser ces objectifs parfois conflictuels, il est indispensable de disposer d'institutions fonctionnelles. Les services de conseil agricole (SCA) ont un rôle important à jouer pour soutenir les producteurs et leurs organisations tout au long de la chaîne de valeur et les mettre en relation avec une variété de prestataires de services. Toutefois, la communication et la coopération entre les organismes gouvernementaux qui gèrent les périmètres irrigués et fournissent des SCA et les organisations de producteurs, qui représentent notamment les petits riziculteurs, sont souvent sapées par la faiblesse des capacités et par des systèmes de gouvernance fragiles.

Ce rapport résume trois années de recherche action sur les aspects institutionnels et de gouvernance du conseil agricole dans trois grands périmètres irrigués gérés par l'État en Afrique de l'Ouest – Anambé au Sénégal, Sélingué au Mali et Bagré au Burkina Faso. Le rapport formule des recommandations pratiques pour montrer comment des services améliorés peuvent mieux répondre aux besoins des exploitants et en quoi l'autonomisation des organisations de producteurs est essentielle pour qu'elles puissent défendre efficacement les intérêts de leurs membres.

<http://pubs.iied.org/12595FIED>  
ISBN: 978-1-78431-383-8

